



Cxxx
304

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
Lyrasis Members and Sloan Foundation

<http://www.archive.org/details/prcisdesleon02dura>



LEÇONS

D'ARCHITECTURE.

ON T R O U V E

chez l' A U T E U R,

E T

chez B E R N A R D, Libraire,

Le Recueil et Parallèle des Edifices de tout genre, anciens et modernes, remarquables par leur beauté, par leur grandeur ou leur singularité, et dessinés sur une même échelle, 15 Cahiers contenant 92 Planches in-folio; par DURAND, 180 francs pour Paris.

A V I S A U R E L I E U R.

Il placera après le Texte les trente-deux planches qui appartiennent à ce Volume.

P R É C I S
D E S L E Ç O N S
D'ARCHITECTURE

D O N N É E S

A L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE,

PAR J. N. L. DURAND,

ARCHITECTE ET PROFESSEUR D'ARCHITECTURE.

SECOND VOLUME

CONTENANT TRENTE-DEUX PLANCHES.

Prix, 20 francs.

A P A R I S,

Chez { l'AUTEUR, à l'École polytechnique,
et BERNARD, Libraire de l'École polytechnique,
et de celle des Ponts et Chaussées, quai des Augustins,
n.º 31, au premier, près la rue Gît-le-Cœur.

AN XIII, (1805.)

Arch
NA
2521
.38
7/12
2/11

DISCOURS

E R R A T A.

- Page 15, Ligne 10, bonnes, *lisez* bonne:
— 19 — 12, suscombinaison, *lisez* surcombinaison.
— 22 — 15, Siagone, *lisez* Sicyone.
— 25 — 25, redoute, *lisez* rotonde.
— *idem* — 27, Cestius, *lisez* Cestius.
— 24 — 23, remonter, *lisez* rencontrer.
— 27 — 2, Oliverdikan, *lisez* Aliverdikan.
— 29 — 25, Briakis, des Scopos, *lisez* Briaxis, des Scopas.
— 51 — 4, cette décoration d'ordre corinthien consiste en un pilastre;
lisez cette décoration consiste en un ordre corinthien
pilastre.
— *idem* — 10, arcades-là sont, *lisez* arcades le sont
— *idem* — 17, anse de panier pour, *lisez* anse de panier; pour.
— *idem* — 18, décoration; dans, *lisez* décoration dans.
— 34 — 18, placainsi, *lisez* place ainsi.
— 54 — 24, Orimanduee, *lisez* Osimanduee.
— 59 — 9, à découvert de tous cotés, *lisez* découverts.
— 78 — 10, une maison peut ne renfermer qu'une cour. Si le terrain est
petit, elle peut en avoir deux. Si son etendue est médiocre,
lisez une maison peut ne renfermer qu'une cour si le
terrain est petit; elle peut en avoir deux si son etendue
est médiocre.
— 82 — 27, ponts coupés, *lisez* pans coupés.
— 97 — 8, être, *lisez* etre.



DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

LES Ingénieurs étant chargés plus fréquemment que jamais d'élever des edifices importans, on ne saurait trop recommander aux élèves de l'Ecole polytechnique l'étude de l'Architecture, et en même temps leur faciliter les moyens de s'y livrer avec succès.

Les élèves sortent de cette Ecole assez instruits pour apprécier le mérite d'un edifice, et faire toutes les epures nécessaires pour l'exécution; on trouve même quelquefois dans leurs compositions, toutes rapides qu'elles sont, des idées heureuses, et rarement de ces fautes grossières que l'on remarque trop souvent dans des edifices même très-célèbres; c'est beaucoup sans doute pour le peu de temps qu'ils donnent à cette etude; mais à coup sûr cela ne leur suffit pas pour remplir dignement les fonctions importantes dont ils ne tardent pas à se trouver chargés pour la plupart.

L'Architecture est tout à la fois une science et un art; comme science, elle demande des connaissances; comme art, elle exige des talens; le talent n'est autre chose que l'application juste et facile des connaissances, et cette justesse et cette facilité ne peuvent s'acquérir que par un exercice soutenu, par des applications multipliées; on peut dans les sciences connaître parfaitement une chose après que l'on s'en est occupé une seule fois; mais dans les arts on ne peut la savoir bien faire qu'après l'avoir faite un nombre de fois plus ou moins considérable.

Pour qu'un projet soit bien conçu, il faut qu'il le soit d'un seul jet, ce qui ne peut se faire si l'on n'est familiarisé de longue main avec toutes les parties qui doivent entrer

dans sa composition, sans quoi l'attention partagée sur les détails se détourne de l'ensemble, et l'imagination refroidie ne produit alors que des choses faibles, mauvaises, et souvent même devient incapable de produire quoi que ce soit.

Nous invitons donc encore une fois les élèves à étudier le plus possible l'Architecture dans les diverses Ecoles spéciales où ils doivent passer au sortir de l'Ecole polytechnique; nous les exhortons à ne pas se reposer sur leurs connaissances, ni même sur le commencement de talent qu'ils peuvent avoir, mais au contraire à revenir souvent sur chacun des objets dont ils se sont occupés, afin de se les rendre extrêmement familiers; enfin de les traiter avec méthode, seul moy en de travailler avec fruit.

Or comme, malgré le peu de temps que ces élèves peuvent consacrer à l'Architecture dans l'Ecole polytechnique, la marche qu'ils ont suivie parait leur avoir été avantageuse, nous pouvons espérer qu'elle le leur sera encore lorsque dans les autres Ecoles ils auront plus de temps pour se livrer à l'étude de cet art; nous croyons donc devoir commencer le précis de la troisième partie de notre Cours, qui fait l'objet de ce second volume, en leur rappelant la marche que nous avons suivie, ainsi que les principales idées de notre Cours.

Ce Cours est divisé en trois parties.

Dans la première nous nous sommes occupés des élémens des edifices, qui sont les murs, les portes, les croisées et les arcades, les soutiens engagés et isolés, nommés pilastres, colonnes, piédroits; les planchers, les voutes, les combles et les terrasses; nous avons examiné les divers matériaux qui peuvent entrer dans leur construction, la manière dont ils doivent y être employés; enfin les formes et

les proportions dont chacun de ces élémens est susceptible.

Tous les objets qui peuvent entrer dans la composition des édifices étant bien connus, nous avons cherché dans la seconde partie comment on devait les combiner entre eux, comment on devait les disposer les uns par rapport aux autres, tant horizontalement que verticalement; familiarisés avec ces diverses combinaisons, nous les avons employées à la formation des différentes parties des édifices, tels que les portiques, les porches, les vestibules, les escaliers, les salles de diverses espèces, les cours, etc.; enfin combinant à leur tour les différentes parties des édifices, nous sommes parvenus à la composition de leur ensemble en général.

Dans la troisième partie nous nous sommes occupés d'une manière plus spéciale de la composition de chaque genre d'édifice en particulier; nous avons d'abord jeté un coup-d'œil sur les abords des villes, sur leurs entrées, sur les rues, les ponts, les places publiques qui établissent une communication entre leurs différentes parties; ensuite nous avons passé en revue les principaux édifices publics nécessaires au Gouvernement, à l'instruction, à la subsistance, au commerce, à la santé, au plaisir, à la sûreté, etc.; enfin nous avons porté notre attention sur ceux destinés à l'habitation, telles que les maisons particulières à la ville, les maisons à loyer, les maisons de campagne, les fermes, les hôtelleries, etc.

Cette marche, comme on le voit, n'est autre que celle que l'on suit dans toutes les sciences et dans tous les arts; elle consiste de même à aller du simple au composé, du connu à l'inconnu; une idée prépare toujours la suivante, et celle-ci rappelle toujours celle qui la précède; nous ne croyons pas qu'en étudiant l'Architecture on puisse en suivre une autre, à plus forte raison que l'on n'en doive suivre aucune, ainsi

4 DISCOURS PRÉLIMINAIRE.

que le font beaucoup d'architectes, qui disent que les règles ; les méthodes sont autant d'entraves pour le génie. Loin de partager une telle opinion, nous pensons au contraire qu'elles en facilitent le développement et en assurent la marche ; au reste la raison peut se passer du génie, tandis que celui-ci ne saurait faire que de faux pas, s'il n'est conduit et éclairé par la raison.

Quelque avantageuse que cette méthode nous paraisse pour la rapidité de l'étude, nous l'aurions cru insuffisante pour son succès, si nous n'eussions fait précéder la suite d'observations particulières qu'elle nous offre, d'observations plus générales ; si avant de nous occuper des élémens des edifices, de la composition de leurs parties et de leur ensemble, en un mot de l'Architecture, nous n'avions pas su ce que c'est que l'Architecture, pourquoi nous en faisons, et comment en général nous devons la faire.

Il nous a donc paru indispensable de fixer d'abord notre attention sur la nature de cet art, sur le but qu'il se propose, sur les moyens qu'il doit employer ; enfin de déduire de ces observations des principes généraux sur lesquels pussent reposer solidement tous les principes particuliers.

En examinant ces différens objets, nous avons remarqué que l'Architecture était l'art dont les productions exigeaient le plus de peine ou de dépense, et que cependant c'était celui qui de tout temps avait été de l'usage le plus général.

Que les hommes étaient naturellement aussi ennemis de toute espèce de peine qu'avidés du bien-être ; qu'il fallait par conséquent que l'Architecture leur eut offert de bien grands avantages pour les déterminer à s'en occuper d'une manière aussi générale et aussi constante.

Qu'en effet elle est de tous les arts celui qui nous procure

les avantages les plus immédiats, les plus importants et les plus nombreux; qu'à l'Architecture l'espèce humaine doit sa conservation, la société son existence, tous les autres arts leur naissance et leurs développemens; qu'à elle par conséquent l'homme doit la somme de bonheur et de gloire dont la Nature lui a permis de jouir.

Qu'au lieu de ces avantages inappréciables, si l'Architecture n'eut offert aux hommes que l'avantage frivole de récréer leurs yeux, elle eut bientôt été forcée de céder la place à la peinture et à la sculpture, arts dont les productions faites pour parler non-seulement aux yeux, mais encore pour parler à l'ame, sont incomparablement plus faciles à acquérir.

Que par conséquent l'Architecture ne peut avoir pour but l'agrément, mais bien l'utilité.

Que quand même plaire serait le but de l'Architecture, l'imitation, moyen qu'on lui fait emprunter des autres arts, serait incapable de le lui faire atteindre; car pour que le plaisir résulte de l'imitation, il faut que le modèle qu'on se propose d'imiter soit un objet de la Nature, hors de laquelle nous ne connaissons rien, hors de laquelle rien par conséquent ne peut nous intéresser; il faut en outre que l'imitation de ce modèle soit parfaite: or des deux modèles que l'on offre à l'Architecture, l'un (la cabane) n'étant rien moins qu'un objet naturel, ne pouvant pas même être considérée comme un objet d'art, ne doit pas conséquemment être imité dans ses formes; l'autre (le corps humain) n'ayant aucune analogie de formes avec un corps architectural, ne peut être imité dans ses proportions.

Que quand même il y aurait quelque analogie entre les deux espèces de corps, toujours serait-il souverainement

ridicule, en voulant plaire par l'imitation, de choisir une imitation analogique, c'est-à-dire, éloignée, telle que les architectes prétendent le faire, au lieu d'une imitation positive et prochaine telle que les peintres et les sculpteurs le font.

Continuant nos observations, nous avons vu que, pour que le moyen employé par un art quelconque fut efficace, il fallait qu'il fut relatif à la nature de cet art et à notre organisation; que l'Architecture est un art essentiel à notre existence et à notre bonheur; mais qu'il nous vend chèrement les avantages qu'il nous procure; que nous sommes amis du bien-être et ennemis de toute espèce de peine; que conséquemment, en élevant des edifices, nous devons naturellement le faire de manière à nous procurer le plus d'avantages possibles avec le moins de peine ou de dépense possible; qu'il fallait pour cela que les edifices que nous élevons fussent disposés de la manière la plus convenable et la plus économique possibles.

Qu'ainsi la convenance et l'économie étaient les moyens propres à l'Architecture, et non l'imitation.

Que pour qu'un edifice fut parfaitement convenable, il fallait qu'il fut solide, salubre et commode.

Que pour qu'il fut le moins dispendieux possible, il fallait qu'il fut le plus symétrique, le plus régulier, le plus simple possibles.

Que lorsqu'un edifice a tout ce qu'il faut, rien que ce qu'il doit avoir, et que tout ce qui lui est nécessaire se trouve disposé de la manière la plus économique, c'est-à-dire, la plus simple, cet edifice a le genre et le degré de beauté qui lui convient; que vouloir y ajouter autre chose que des ornemens de peinture ou de sculpture, c'est affaiblir et quelquefois même anéantir son style, son caract-

rière, en un mot toutes les beautés qu'on cherche à lui donner.

Qu'ainsi, sous quelque rapport que l'on envisage l'Architecture, on ne doit point chercher à plaire au moyen d'une prétendue décoration architectonique uniquement fondée sur l'emploi de certaines formes et de certaines proportions qui, n'étant fondées elles-mêmes que sur une imitation chimérique, sont incapables de causer le moindre plaisir.

Que la disposition est dans tous les cas la seule chose dont doit s'occuper l'architecte, puisque si cette disposition est aussi convenable et aussi économique qu'elle peut l'être, il en naîtra naturellement une autre espèce de décoration architectonique véritablement faite pour nous plaire, puisqu'elle nous présentera l'image fidelle de nos besoins satisfaits, satisfaction à laquelle la Nature a attaché nos plaisirs les plus vrais.

A chaque pas que nous avons fait ensuite dans l'étude de l'Architecture, nous avons eu occasion de nous convaincre de la vérité et de l'importance de ces observations.

En examinant les différens matériaux et la manière de les employer, nous avons vu qu'ils différaient les uns des autres soit par la dimension, soit par la forme, soit par la couleur; et qu'étant employés convenablement, ils devaient naturellement contribuer à donner aux edifices, ainsi qu'aux différentes parties de chaque edifice, l'effet, la variété, le caractère qui leur convient.

Que parmi ces matériaux les uns étaient durs, difficiles à travailler, par conséquent fort chers, et les autres tendres, d'un travail facile, et par conséquent à meilleur marché; qu'il était naturel d'employer les premiers à la construction des edifices publics les plus importans, edifices dans

lesquels les convenances doivent être parfaitement remplies, à tel prix que ce puisse être ; qu'il l'était de même de faire usage des seconds dans les edifices particuliers de la dernière classe, où l'on est toujours borné par la dépense, et dans lesquels on doit se contenter de remplir les convenances le mieux possible, d'après la dépense fixée ; qu'entre ces deux genres d'édifices il y en avait une foule d'autres, dans lesquels il était naturel de faire usage des deux genres de matériaux tout à la fois.

Que toutes les parties d'un edifice ne fatiguaient pas également, qu'on pouvait par conséquent se contenter d'employer les matériaux durs dans celles qui en composent l'ossature, tels que les angles des edifices, les piédroits des portes, des croisées et des arcades ; les chaînes perpendiculaires qui reçoivent la retombée des voutes ou la portée des poutres ; les chaînes que l'on doit placer à la rencontre des murs de refend et des murs de face ; les divers soutiens isolés ; enfin les chaînes horizontales qui, en reliant toutes les parties entre elles, en assurent la solidité, et faire en matériaux tendres toutes les parties qui ne sont que de remplissage ; que de cette disposition de matériaux naissaient une foule de décorations architectoniques différentes, toutes capables de satisfaire également et les yeux et l'esprit.

Qu'il était par conséquent aussi ridicule qu'infructueux de chercher à décorer les edifices par des moyens chimériques et dispendieux, tandis que la Nature et le bon sens nous en offrent de si surs et de si simples, même dans la seule construction.

De l'examen des matériaux et de la manière de les employer passant aux formes et aux proportions des divers élémens des edifices, nous avons reconnu que si l'imitation de la cabane et du corps humain ne pouvait nous offrir rien
de

de satisfaisant sous aucun rapport, l'usage de ces divers élémens et la nature des matériaux qui peuvent être employés dans leur construction nous indiquaient suffisamment les principes que nous devons observer à cet égard.

Nous avons vu qu'un soutien engagé devait être carré dans son plan, afin de se relier le mieux possible avec les parties de remplissage qui l'avoisinent ; qu'un soutien isolé devait être en général cylindrique, forme la plus propre à faciliter la circulation ; que les soutiens isolés devaient être élevés au-dessus du sol pour la salubrité ; qu'ils devaient être reliés dans la partie supérieure par un architrave ; qu'ils devaient l'être pareillement avec le mur par une seconde architrave que l'on nomme improprement *frise* ; que ces deux architraves, ainsi que l'espace vide qui reste entre elles, devaient être recouvertes par une corniche dont la saillie fut propre à rejeter les eaux loin du pied de l'édifice ; que les colonnes devaient s'élargir dans la partie supérieure au moyen d'un chapiteau pour assurer la solidité de l'architrave en en diminuant la portée, etc.

Que dans les édifices les plus simples construits avec des matériaux peu résistans les soutiens quelconques devaient être courts, afin de conserver une solidité suffisante ; que dans les édifices les plus importans construits avec des matériaux plus durs ils pouvaient être d'une proportion plus élégante ; qu'entre les deux extrêmes on pouvait intercaler autant de moyens proportionnels qu'il y a d'édifices entre le premier et le dernier.

Que dans le premier genre d'édifices l'économie prescrivait d'écartier les soutiens, le plus possible, pour en diminuer le nombre dans un espace donné ; que dans le second la convenance exigeait qu'ils fussent rapprochés, le plus possible, pour assurer et prolonger la durée de l'édifice.

Que dans le premier cas les architraves qui relient les

soutiens, pour n'être pas sujettes à se rompre, doivent avoir plus de hauteur que dans celui où les soutiens sont plus rapprochés; que les secondes architraves ou les frises doivent avoir dans tous les cas une hauteur égale à celle de l'architrave proprement dite, puisque toutes deux remplissent des fonctions semblables; que la corniche doit être plus ou moins forte, selon que l'édifice a plus ou moins de hauteur; enfin que la saillie et la hauteur de la corniche doivent être égales, parce que moins haute que saillante elle manquerait de solidité, et qu'ayant moins de saillie que de hauteur elle ne remplirait pas son objet.

Ayant ainsi reconnu les formes et les proportions essentielles de l'Architecture que dans tous les temps on a du naturellement employer, nous avons examiné celles des édifices antiques adoptées généralement en Europe, et dont l'habitude nous a fait en quelque sorte un besoin; nous avons remarqué que les formes et les proportions variaient sans cesse dans ces édifices; que les colonnes d'un même ordre n'avaient jamais la même proportion, et que les colonnes d'ordre différent avaient souvent une proportion semblable; qu'il y avait des colonnes que nous appelons d'*ordre dorique*, telles que celles du temple de Coré, dont la proportion était plus haute que celle de certaines autres colonnes nommées par nous *corinthiennes*, telles que celles de la tour des vents à Athènes, du colisée à Rome, etc. (*Voyez les planches 64 et 68 du Parallèle des édifices*); qu'il y avait des colonnes ioniques d'une proportion égale à celle de ces dernières, et par conséquent moins hautes que celle des colonnes du temple de Coré, telles que celles d'un temple situé sur les bords de l'Ilyssus, etc. (*Voyez la planche 64 du Parallèle*). Nous en avons conclu avec un célèbre professeur, M. Leroy, que les Grecs ne reconnaissaient pas ces ordres distincts dans lesquels les mo-

ernes font consister l'essence de l'Architecture et le principe de toute beauté en décoration ; que ces peuples ne voyaient dans ce que nous appelons *les ordres* que des soutiens et des parties soutenues, objets utiles qu'ils proportionnaient, non d'après l'imitation de quoi que ce soit, mais d'après les principes éternels de la convenance.

Qu'ainsi l'étude des edifices élevés par ces Grecs si éclairés en Architecture ne pouvait nous être qu'extrêmement avantageuse ; qu'elle pouvait suppléer à l'expérience d'une foule de siècles qui nous manque, fixer enfin les idées peut-être trop vagues que la seule considération de la nature des choses nous donnerait relativement aux formes et aux proportions des élémens des edifices.

C'est en effet par la comparaison que nous avons faite de tous les edifices antiques que nous avons découvert les limites que l'on ne doit pas outre-passer dans les proportions des soutiens et des parties soutenues ; que nous avons reconnu que le soutien le plus court ne devait pas avoir en hauteur moins de six diamètres et que le plus élevé n'en devait pas avoir plus de dix ; que la hauteur de l'entablement le plus fort ne devait pas être de plus du tiers de la colonne et celle du plus bas moins du cinquième ; que l'entre-colonnement le plus large ne pouvait pas avoir plus de trois diamètres et demi et le plus étroit moins d'un diamètre et demi ; systèmes entre lesquels on peut en placer autant d'autres qu'on le jugera nécessaire et qui tous offriront des rapports aussi exacts qu'il est possible entre les parties qui soutiennent et les parties soutenues.

Des formes et des proportions générales des edifices antiques passant à celles de détail, nous avons remarqué dans la plupart de celles-ci beaucoup moins de sagesse que dans les premières ; nous n'en avons pas moins été

persuadés cependant que l'étude et la comparaison des différens détails antiques nous seraient encore avantageuses, puisqu'elles nous feraient connaître ceux de ces détails que l'on doit adopter, rejeter ou simplement tolérer; qu'il s'agissait seulement pour cela d'étudier l'antique avec les yeux de la raison, au lieu, comme on ne le fait que trop souvent, d'étouffer celle-ci par l'autorité de l'antique.

Qu'au reste le préservatif contre l'admiration aveugle et l'imitation servile de quelques détails antiques que la raison réprouve se trouvait dans l'antique lui-même, puisqu'à chaque pas il nous offre des détails de même nature traités d'une manière diamétralement opposée; qu'il n'y avait par conséquent rien de si facile que d'accorder la raison avec l'habitude que nous avons contractée d'admirer et d'employer des détails antiques.

Qu'en effet si l'exemple de quelques edifices antiques a pu nous engager à donner des bases aux colonnes, malgré l'inutilité, l'incommodité et la dépense de ces mêmes bases, non-seulement une foule d'exemples de colonnes doriques, mais quelques-uns même de colonnes corinthiennes autorisent la raison à les proscrire.

Que si la délicatesse et la beauté du travail de quelques chapiteaux ioniques a pu nous en faire adopter la forme, malgré son inconvenance et sa bizarrerie, la convenance parfaite du chapiteau dorique grec, l'usage presque général que l'on en a fait dans la Grèce, plusieurs exemples de son emploi sur des colonnes de proportion ionique, nous autoriseront de reste à rejeter pour toujours une forme de chapiteau aussi ridicule que celle du chapiteau ionique.

Que si la grace de la forme générale, l'élégance de la proportion du chapiteau corinthien nous a, en quelque

sorte, forcés de le copier avec son tailloir frêle et chantourné, et ses volutes en forme de coupeaux, l'exemple des chapiteaux corinthiens du tombeau de Mylassa et de la tour des vents où les tailloirs sont quarrés et où l'on ne remarque pas de volutes, les exemples plus nombreux encore de ces superbes chapiteaux égyptiens composés dans le même système sont des autorités bien capables de nous rassurer, lorsque nous voudrons ôter au chapiteau corinthien ce qu'il a d'insignifiant et d'inutile, et que nous voudrons lui rendre ce qui lui manque pour remplir parfaitement sa destination.

Que si les triglyphes qui ne servent à rien, qui ne ressemblent à rien ou du moins à rien de raisonnable, se rencontrent presque toujours dans les édifices doriques grecs ou romains, les édifices de ce genre offrent cependant plusieurs exemples où les triglyphes sont supprimés, tels que la chapelle d'Agraulé à Athènes, les bains de Paul-Emile et le colisée à Rome, l'amphithéâtre de Nismes; que de plus les Grecs n'ayant point connu de distinction d'ordre et n'ayant point mis de triglyphes dans les frises ioniques et corinthiennes où cependant ils auraient été aussi nécessaires, s'ils l'avaient été dans la frise de l'ordre dorique, nous sommes fondés à les faire disparaître à jamais sans blesser nos habitudes ni le respect que l'antique a droit de nous inspirer.

Ayant ainsi distingué parmi les détails antiques ceux qu'on doit adopter de ceux qu'on doit rejeter, nous avons jeté un coup-d'œil sur ceux que l'on peut tolérer, c'est-à-dire, sur les moulures et sur leurs combinaisons. Nous avons remarqué que les moulures ne servant à rien, ne ressemblant à rien, ne méritaient notre attention qu'à raison de l'habitude que nous avons d'en faire usage, que d'après

cela nous devrions les employer avec une extrême sobriété; que leur assemblage ne pouvant nous causer aucun plaisir réel, nous devons nous borner à tacher qu'il ne nous déplût pas; qu'il fallait pour cela qu'à l'exemple des Grecs dans leurs ordres doriques et ioniques et à l'exemple des Romains dans leurs ordres corinthiens, ces assemblages de moulures appelés *profils* eussent des mouvemens bien prononcés, que les moulures droites fussent mariées avec intelligence avec les moulures courbes; enfin, que des moulures fines offrissent une opposition sensible avec des moulures fortes.

De tout ce que nous avons observé sur les formes et les proportions nous avons conclu que, quelques raisonnables que fussent celles qui émanent de la nature des choses, il ne fallait cependant pas attendre un grand plaisir de leur emploi; car pour que ce plaisir fut très-sensible, il faudrait que les unes et les autres se manifestassent de la manière la plus évidente, que l'œil put saisir leurs rapports avec la plus grande exactitude, ce qui ne pourrait être qu'autant qu'elles se présenteraient toutes dans un même plan vertical, et ce qui ne se rencontre jamais, ni ne peut jamais se rencontrer; que ce que nous disions des formes essentielles à plus forte raison devions-nous le dire de celles qui ne puissent leur mérite que dans notre habitude de les considérer, mérite qui n'en serait rien moins qu'un pour les peuples de l'Asie et de l'Afrique; qu'ainsi, en employant ces dernières, nous devons moins chercher à satisfaire l'œil qu'à ne le pas choquer, et qu'en employant les autres, nous ne devons avoir en vue que la convenance et l'économie qu'elles peuvent apporter dans les édifices; bien persuadés que nous devons être, de quelque manière que nous envisagions

L'Architecture, que ses beautés proviennent moins de la forme et de la proportion des objets dont elle fait usage que de leur disposition.

Passant des élémens des edifices à leur combinaison nous avons vu que dans un edifice quelconque les colonnes doivent toujours être espacées également, afin de soutenir une égale portion du fardeau; qu'elles doivent être éloignées du mur au moins d'un entre-colonne, sans quoi elles ne serviraient à rien; que cette combinaison de murs et de colonnes, bonnes pour des edifices peu considérables dans lesquels on emploie les soutiens les plus courts et les plus espacés, ne conviendrait pas à des edifices d'une très-grande importance dans lesquels on emploieroit des soutiens plus élevés et plus rapprochés, les portiques qui en résulteraient devenant trop étroits pour leur usage et pour leur hauteur; que pour rendre ces portiques convenables, il fallait, au lieu d'un entr'axe entre l'axe du mur et celui des colonnes, en mettre deux, quelquefois jusqu'à trois.

Que la nature de la construction de la partie supérieure des portiques donnait encore naissance à d'autres combinaisons; que, si un portique de plusieurs entr'axes de largeur au lieu d'être plafonné était vouté, un seul rang de colonnes ne suffisant pas pour résister à la poussée de la voute, il fallait en mettre un second sur l'axe suivant; que, si cette voute au lieu d'être cylindrique était en plate-bande, il fallait placer des colonnes sur toutes les intersections des axes.

Que les pilastres n'étant que des soutiens engagés, des chaînes de pierre qui entrent dans la composition de l'ossature des edifices, leur place était fixée aux angles de ces edifices, aux endroits où les murs de refend se réunissent aux murs de face, et à la tête des murs latéraux

des porches, ainsi que nous l'avons vu en nous occupant de l'emploi des matériaux; que les murs étant toujours beaucoup plus éloignés les uns des autres dans un édifice que les colonnes ou soutiens isolés qui s'y rencontrent, l'intervalle qui sépare deux pilastres ne doit pas être moindre que de trois entr'-axes.

Que les murs de face étant destinés à clore les édifices, et que la ligne droite étant la plus courte, ces murs devaient aller directement d'un angle à l'autre d'un édifice, ou de chacune de ces parties sans ressaut sans avant-corps; que les murs de refend étant destinés non-seulement à diviser les édifices mais encore à relier entre eux les murs de face, doivent s'étendre dans toute la longueur ou la largeur des édifices; et que lorsqu'on est obligé de les interrompre, on doit du moins opérer cette réunion dans la partie supérieure, soit par des arcs, soit par des poutres; que par la même raison, s'il ya des colonnes à l'extérieur de l'édifice, il faut que ces murs correspondent à l'une d'entre elles.

Que les portes et les croisées, pour donner un libre passage à l'air et à la lumière, doivent se correspondre sur de nouveaux axes placés entre ceux des murs ou des colonnes.

Nous avons vu ensuite que toutes les combinaisons verticales possibles naissaient de ce petit nombre de combinaisons horizontales et que de la réunion de ces deux espèces de combinaisons résultaient tout naturellement une foule de décorations architectoniques différentes, et toutes également satisfaisantes, comme étant le résultat exact de la disposition et de la construction.

Qu'ainsi, lorsque l'on voulait exprimer graphiquement sa pensée en architecture, il fallait commencer par faire le plan qui représente la disposition horizontale des objets qui doivent entrer dans la composition d'un édifice ou d'une
partie

partie d'édifice; ensuite, la coupe qui exprime leur disposition verticale, et finir par l'élévation; que de commencer par cette dernière, comme le font quelques architectes, et d'y assujettir ensuite la coupe et le plan, ce serait faire dépendre la cause de l'effet, idée dont il n'est pas besoin de démontrer l'extravagance.

Qu'après avoir fixé rapidement, au moyen d'un croquis, une idée toujours fugitive, il fallait, pour rendre cette idée avec toute la facilité et la netteté possibles dans une esquisse, établir des axes dont la direction et l'intersection déterminassent la place des murs, des colonnes, &c.; que la position de ces objets étant fixée dans le plan, il fallait déterminer leur hauteur dans la coupe, et d'après cette hauteur fixer la largeur ou l'épaisseur qu'ils doivent avoir dans le plan, les petites dimensions devant toujours être assujetties aux grandes; enfin que le plan et la coupe étant bien arrêtés, l'élévation n'était plus qu'une projection.

Qu'en s'y prenant de cette manière, on ne courrait pas le risque de retomber dans ces combinaisons dispendieuses; inutiles, bizarres, inspirées par les préjugés de décoration, combinaisons que l'on remarque si souvent dans la plupart de nos édifices français, et dont l'effet est aussi faible, aussi monotone, aussi désagréable que celui qui résulte des combinaisons simples et naturelles dont les anciens, dont Palladio ont fait usage, est grand, varié et satisfaisant.

Bien familiarisés avec les diverses combinaisons tant horizontales que verticales des élémens des édifices et avec la manière de les représenter graphiquement; bien pénétrés des principes généraux de l'Architecture, nous n'avons éprouvé aucune peine à former, au moyen de ces combinaisons, les différentes parties des édifices.

En nous en occupant, nous avons reconnu que les colonnes ne devaient entrer dans leur composition que pour

diminuer la portée trop considérable des planchers, ou le diamètre, et par conséquent la hauteur trop considérable des voutes; que dans l'intérieur des edifices, des colonnes qui ne servent à rien ne font pas un effet plus satisfaisant, même pour l'œil, que des colonnes employées inutilement à l'extérieur.

Que, lorsque les voutes portent sur des colonnes, il etait quelquefois convenable et toujours economique de substituer les voutes d'arête aux voutes en berceau : celles-ci exigeant des colonnes dans toutes leur longueur, les autres n'en exigent qu'à leurs angles; les premières ne pouvant guère permettre d'éclairer les pièces que par les extrémités, les secondes offrant la facilité de les éclairer également par les bouts et par les parties latérales.

Que, lorsqu'il est nécessaire d'augmenter l'aire d'une salle sans augmenter ses dimensions, on peut, on doit même employer deux rangs de colonnes l'un sur l'autre, malgré les préjugés de décoration qui voudraient s'opposer à cet arrangement.

Que si dans le cas où la convenance exige deux rangs de colonnes à l'extérieur, il est ridicule de les séparer par un entablement complet, la corniche n'étant faite que pour rejeter les eaux du toit; il l'est encore davantage de le faire dans un intérieur dont toutes les parties sont à couvert, que les corniches ne peuvent conséquemment y être admises, si ce n'est, lorsque diminuant la portée d'un plafond, elles font en quelque sorte l'office de chapiteau.

De la composition des diverses parties des edifices, passant à celle de leur ensemble, nous avons vu que les murs, les colonnes, les portes, les croisées, &c., devant être placés sur des axes communs, tant dans la largeur que dans la profondeur d'un edifice, il s'ensuivrait que les

pièces composées de ces divers élémens devraient avoir de même des axes communs.

Que l'axe des différentes pièces ne devait jamais être le même que celui des colonnes, mais qu'il devait toujours se confondre avec l'axe des portes ou des croisées.

Que ces nouveaux axes, que l'on peut appeler *axes principaux*, pouvaient se combiner entre eux de mille manières, toutes différentes, quoique toutes également simples; que l'on pouvait appliquer à chacune des nombreuses dispositions générales résultantes de ces combinaisons toutes les combinaisons élémentaires, et par conséquent obtenir par cette espèce de suscombinaison une foule de plans particuliers différens; qu'enfin adaptant à chacun de ces plans toutes les combinaisons verticales possibles, il en résulterait nécessairement un nombre de compositions architectoniques incalculable.

Nous avons terminé ce que nous avons dit sur la composition en général en observant qu'il y a une quantité presque infinie d'espèces d'édifices; que chacune est susceptible d'une infinité de modifications; que les convenances particulières d'un même édifice variaient suivant les lieux, les temps, les personnes, les terrains, la dépense, etc.; que vouloir apprendre l'Architecture en étudiant successivement toutes les espèces d'édifices dans toutes les circonstances qui peuvent les modifier, c'est une chose impossible; que quand même la durée de la vie permettrait de le faire, cette manière d'étudier serait toujours aussi infructueuse que pénible, puisque tous les édifices différant les uns des autres par leur usage, plus les idées particulières que l'on aurait acquises en faisant le projet de l'un, seraient justes, moins elles seraient applicables à celui d'un autre, et que par conséquent à chaque projet nouveau ce serait une nouvelle étude à recommencer; que non-seulement cette

manière d'étudier l'Architecture est infructueuse et pénible, mais qu'elle est même nuisible, sous quelque rapport que l'on envisage cet art, parce qu'après avoir étudié quelques projets, la paresse ou l'amour-propre ferait contracter inmanquablement l'habitude de certaines liaisons d'idées qui se reproduiraient ensuite dans tous les autres projets que l'on pourrait faire, même dans ceux auxquels elles conviendraient le moins, ce dont on ne voit que trop d'exemples.

Qu'au lieu de s'occuper uniquement à faire des projets, si l'on s'occupait d'abord des principes de l'art, si l'on se familiarisait bien ensuite avec le mécanisme de la composition, on pourrait faire avec facilité, et même avec succès, le projet de tel edifice que ce puisse être, sans avoir fait préalablement celui d'aucun autre; qu'il ne s'agissait alors que de s'informer des convenances particulières de l'édifice dont on se trouvait chargé, puisque l'on avait pardevers soi tous les moyens possibles de les bien remplir.

Qu'ainsi l'étude des principes et du mécanisme de la composition était aussi propre à développer le génie, à enrichir l'imagination, que l'étude successive de quelques projets, lorsqu'elle n'était point précédée de celle-ci, était propre à resserrer l'un et à appauvrir l'autre.

Aussi dans la troisième partie de ce Cours, dont nous allons donner le précis, nous sommes-nous moins attachés, dans l'examen des divers genres d'édifices, à faire connaître les convenances particulières de chacun qu'à développer les principes généraux applicables à tous les genres, à toutes les espèces d'édifices, et à familiariser de plus en plus les élèves avec le mécanisme de la composition.

TROISIÈME PARTIE.

EXAMEN

Des principaux genres d'Édifices.

PREMIÈRE SECTION.

DES PRINCIPALES PARTIES DES VILLES.

DE même que les murs, les colonnes, &c. sont les élémens dont se composent les edifices, de même les edifices sont les élémens dont se composent les villes.

Comme la disposition générale des villes peut varier à raison de mille circonstances différentes, comme l'on a rarement occasion de bâtir des villes entières, que d'ailleurs les principes que l'on doit suivre dans leur composition sont les mêmes que ceux qui doivent guider dans la composition de chaque edifice, nous ne dirons rien de l'ensemble des villes. Nous nous bornerons, avant d'examiner les divers edifices qui forment cet ensemble, à jeter un coup-d'œil sur leurs abords, leurs entrées et les parties qui servent à la communication de toutes les autres.

Des abords des Villes.

Comment faudrait-il décorer les avenues des villes ?

On pourrait faire cette question aux élèves pour les éprouver : la réponse serait bien simple, si les villes étaient disposées convenablement, si les edifices qui ne doivent point être renfermés dans leur enceinte, tels que les hopitaux,

III. PART.

I. SECTION.

les sépultures, &c., étaient relégués hors de leurs murailles, ces edifices aperçus à travers une ou deux rangées d'arbres plantés de chaque côté des routes pour défendre les voyageurs contre l'ardeur du soleil, soit qu'ils se dessinassent sur le ciel, soit qu'ils le fissent sur des bois ou sur des montagnes, offriraient tout naturellement les tableaux les plus variés, les plus magnifiques, les plus intéressans; la meilleure manière de décorer les abords des villes, ainsi que tous les edifices possibles, est donc de ne point s'occuper de leur décoration, et de n'avoir en vue que la convenance de leur disposition.

C'est en effet à ce système qu'Athènes, Rome, Palmyre, Siagone, Pouzoles, Taorminum, &c. étaient redevables de la magnificence de leurs abords; c'était de cette multitude de monumens intéressans, répandus parmi des arbres, que le Céramique et la voie Appienne empruntaient toute leur noblesse et tous leurs charmes; c'est d'une semblable disposition que naissent les sensations délicieuses que l'on éprouve encore dans ces lieux du royaume de Naples, appelés *Champs élysées*, et qui sont situés sur les bords du lac Achéron.

Il ne serait rien moins que nécessaire pour la beauté d'une route que les monumens funéraires répandus sur ses bords fussent aussi colosseaux que les pyramides d'Égypte, ni aussi pompeux que les tombeaux d'Adrien, d'Auguste et de Septime-Sévère. On ne peut à la vérité se défendre d'un sentiment d'admiration à l'aspect de ces étonnantes productions de la patience et de l'industrie humaines; mais lorsqu'on vient à réfléchir sur l'insignifiance de ces monumens, sur leur inutilité, sur le nombre d'édifices utiles que l'on aurait pu construire avec ce qu'ils ont du coûter, sur le degré de magnificence que des edifices plus nombreux auraient infailliblement pro-

curé à l'ensemble des villes, on n'éprouve plus que le regret de voir les facultés de l'homme si souvent mal employées.

III. PART.
L. 220-1104.

Les monumens de même genre élevés par les Grecs étaient loin d'être aussi considérables et aussi magnifiques que ceux dont nous venons de parler ; le tombeau de Thémistocle , élevé sur un promontoire voisin du Pyrée, n'était formé que d'une simple pierre ; celui d'Epaminondas dans la plaine de Mantinée ne consistait que dans une seule colonne à laquelle était suspendu son bouclier. Les monumens élevés aux Thermopiles par les Amphictyons en l'honneur des trois cent Spartiates et de différentes troupes grecques n'étaient autre chose que des cypres, dont des inscriptions telles que celles-ci faisaient tout l'ornement : « C'est ici que quatre mille Grecs du Péloponèse ont combattu contre trois millions de Perses ; passent, va dire à Lacédémone que nous reposons ici pour avoir obéi à ses saintes lois. » On sent que malgré leur extrême simplicité, ou, pour mieux dire, à cause de leur simplicité même, ces derniers monumens devaient faire éprouver des sensations aussi délicieuses que celles que les autres font éprouver sont pénibles.

Parmi les tombeaux qui borderaient les routes, les uns seraient pour des particuliers, les autres pour des familles ; ceux-ci pourraient avoir la forme d'une tour carrée comme les tombeaux palmyréens ; celle d'une redoute comme celui de Plauzia et de Metella ; celle d'une pyramide comme le tombeau de Cestins : toutes les formes sont indifférentes dans ce genre de monument, excepté celles qui ne seraient pas simples. Pour avoir une idée de la variété des formes dont les tombeaux sont susceptibles, voyez la planche 1^{re}. de cet Ouvrage, et les planches 19, 20 et 74 du Parallèle des edifices.

Des entrées des Villes.

Comment faudrait-il décorer les entrées des villes? Pour faire passer à la postérité le souvenir de leurs victoires, les Romains élevèrent des arcs de triomphe. Leur exemple a été suivi par la plupart des nations de l'Europe. Si, au lieu de placer ces monumens dans l'intérieur des villes, on les plaçait à leur entrée où ils seraient plus en vue que partout ailleurs, sans dépenser quoi que ce soit, ces entrées se trouveraient naturellement décorées de la manière la plus importante et la plus noble.

Un arc de triomphe peut n'avoir qu'une seule ouverture, comme ceux d'Adrien à Athènes, d'Auguste à Rimini, à Suse et à Pola, d'Aurélien, de Gallien et de Titus à Rome, de Trajan à Ancone et à Bénévent, de Gavius à Véronne; il peut en avoir trois, comme ceux de Marius à Orange, de Julien à Rheims, de Constantin et de Septime-Sévère à Rome; quelques-uns, comme ceux de Vérone, d'Autun, de Xaintes, n'en ont que deux; cette dernière disposition n'est point blâmable dans ces édifices qui sont moins des arcs de triomphe que de simples portes de villes, parce qu'elle procure le moyen d'entrer et de sortir sans rencontrer d'embaras; mais elle le serait dans un monument sous lequel peuvent passer des pompes triomphales, parce que venant à remonter le trumeau qui sépare les deux ouvertures, elles seraient obligées de se détourner pour prendre à droite ou à gauche.

Dans presque tous les monumens que nous venons de citer on remarque sur les faces principales quatre colonnes appliquées contre le mur, de plus guidées sur de maigres piédestaux et ne supportant autre chose que des entablemens

blemens profilés sur chacune d'elles; malgré le nombre de ces exemples, malgré le nombre plus considérable encore des copies que l'on en a fait, nous persisterons toujours à croire que ces arrangemens insoutenables dans tous les autres genres d'édifices le sont encore davantage dans un arc de triomphe, monument dont toutes les parties doivent contribuer à élever, à échauffer l'ame du spectateur, en lui retraçant l'image de quelque action glorieuse. Car on ne nous persuadera jamais que d'inutiles et de froides colonnes puissent dire quelque chose à l'esprit, à plus forte raison qu'elles puissent parler avec plus d'énergie que des inscriptions et des morceaux de sculpture dont elles usurpent la place dans les arcs de triomphe.

A tous autres egards, nous croyons qu'on ne saurait trop étudier ces monumens antiques. (*Voyez* la planche 21 du Parallèle; *voyez* aussi la planche première de cet Ouvrage).

Des Rues.

Comment faudrait-il décorer les rues d'une ville?

Si, pour abrégér le chemin, pour prévenir les embarras et les accidens qui en sont souvent la suite, pour faciliter le renouvellement de l'air, les rues étaient alignées et se croisaient à angle droit, si, pour épargner à ceux qui les parcourent les incommodités de la boue de la pluie et du soleil, elles étaient bordées de portiques, si ces portiques destinés à un même usage dans toute l'étendue d'une ville avaient une disposition uniforme; enfin, si les maisons particulières auxquelles ils donneraient entrée étaient disposées de la manière la plus convenable à l'état et à la fortune de chacun de leurs habitans et par

III. PART. conséquent avaient toutes des masses différentes , une
I. SECTION. telle ville offrirait le spectacle le plus ravissant et le plus théâtral.

C'est de cette manière qu'étaient disposées les rues d'Alexandrie, d'Antinopolis bâties par Adrien, et d'autres villes antiques; c'est de cette manière que le sont encore les rues de Turin, de Bologne et de plusieurs autres villes d'Italie : aussi n'est-ce pas sans ravissement qu'on les parcourt ou qu'on se souvient de les avoir parcourues.

Des Ponts.

Comment faudrait-il décorer les ponts ?

Si dans leur composition l'on fait entrer tout ce qui est nécessaire, si l'on n'y introduit rien d'inutile, si tout ce qui est nécessaire est traité de la manière la plus simple; en un mot, si dans la composition des ponts on observe les principes de convenance et d'économie qui doivent guider dans la composition de tous les genres d'édifices, les ponts auront toute la beauté dont ils sont susceptibles. Pour s'en convaincre il ne faut que comparer le pont de Neuilli avec celui ci-devant de Louis XVI. Dans la construction de ce dernier on a couru après ce qu'on appelle *décoration*; dans celle de l'autre on ne s'est occupé que de construction; cependant l'aspect du pont de Neuilli est aussi satisfaisant que celui du pont Louis XVI est pénible et désagréable.

La plupart des ponts sont découverts comme ceux dont nous venons de parler; mais quelquefois, dans les villes sur-tout, pour garantir ceux qui les traversent des incommodités de la pluie et du soleil, on prend le parti de les couvrir par des galeries ou des portiques, soit en totalité, comme le pont d'Alexandrie en Italie, de Bassane

sur la Brenta, soit en partie, c'est-à-dire seulement les trottoirs, comme au pont d'Oliverdikan à Ispahan, à l'ancien pont triomphal à Rome. Pour éclairer les ponts découverts pendant la nuit, on peut élever à plomb des piles, des colonnes portant des fanaux comme au pont Aélius, aujourd'hui St.-Ange. Dans les villes où l'on a occasion d'élever plusieurs arcs de triomphe, après en avoir placé aux portes, on peut en placer sur les ponts, soit que l'on n'en mette qu'un seul à plomb de l'arche du milieu, comme au pont triomphal de l'ancienne Rome, ou comme au pont découvert d'Auguste à Rimini, soit que l'on en place un à chaque extrémité comme au pont de St.-Chama en Provence. On sent combien de décorations architectoniques différentes doivent naturellement résulter de ces différentes dispositions. La décoration accessoire, c'est à-dire, l'emploi de la sculpture, peut enfin renforcer naturellement l'effet de chacune de ces différentes décorations architectoniques; des trophées peuvent être convenablement placés à plomb de chaque pile; des rangées de statues ne le seraient pas moins le long des parapets.

Dans presque tous les ponts antiques les arches sont en plein ceintre; dans la plupart des ponts nouvellement élevés elles sont en arc de cercle. Cette dernière forme est infiniment plus convenable, puisqu'elle offre à l'eau un passage beaucoup plus libre que la première.

A l'ancien pont couvert de Pavie, bâti sur le Tessin par le duc Galéas Visconti, les arches sont en ogive, forme à la vérité plus favorable que toute autre à la solidité des voutes en général, mais en même temps moins propres à assurer la solidité des ponts, puisqu'à mesure que l'eau s'élève les piles présentent plus de surface, et laissent par

III. PART. conséquent à ce fluide plus de force pour les renverser :
 I. SECTION. afin d'éviter les inconvéniens de cette forme et conser-
 ver en même tems ses avantages, l'ingénieur auteur de
 cet ouvrage a extradossé ses arches et a laissé vide la
 partie supérieure des piles comprise entre ces deux extra-
 dos, de manière qu'à mesure que l'eau trouve moins de
 passage sous les arches, elle en trouve davantage dans les
 vides triangulaires des piles.

Ce pont, comme on le voit, n'a nulle analogie de forme
 avec les ponts antiques; l'effet qui résulte de sa disposi-
 tion n'est cependant ni moins satisfaisant ni moins ma-
 gnifique; ce qui contribue à prouver que les formes et
 les proportions influent moins sur la beauté de la déco-
 ration que la convenance et la simplicité de la disposition.

Relativement aux ponts, voyez les planches 22 et 25 du
 Parallèle.

Des Places publiques.

De même que la décoration architectonique des rues ré-
 sulte des portiques et des divers edifices particuliers qui les
 bordent, de même celle des places publiques résulte des
 portiques et des divers edifices publics qui les environnent.
 Les magnifiques places des anciens en seraient la preuve, si
 elles subsistaient encore. Malheureusement le temps ne
 nous en a laissé presque aucun vestige; nous ne pouvons
 nous en former quelque idée que par les descriptions que
 nous en ont données Platon, Xénophon, Démosthène,
 Eschine, Pausanias et Hérodote.

Selon ces auteurs les places publiques antiques étaient
 environnées d'édifices destinés, les uns au culte des dieux,
 les autres au service de l'état. On remarquait dans celle
 d'Athènes le métroon ou l'enceinte qui renfermait le temple

de la mère des dieux ; celui d'Eacus ; le léocorion , temple construit en l'honneur de ces filles de Léos qui se sacrifièrent pour éloigner la peste ; le palais où s'assemblait le sénat ; la rotonde entourée d'arbres où les prytanes en exercice venaient tous les jours prendre leur repas et quelquefois offrir des sacrifices pour la prospérité du peuple ; le tribunal du premier des Archontes placé au milieu des dix statues qui donnèrent leur nom aux dix tribus d'Athènes ; l'enceinte destinée aux assemblées du peuple ; le camp des Scythes que la république entretenait pour le maintien de l'ordre ; enfin les différens marchés où l'on trouvait les provisions nécessaires à la subsistance d'un grand peuple.

Dans la place publique d'Halycarnasse , construite par Mausole roi de Carie et dont le terrain en pente se prolongeait jusqu'à la mer , on voyait d'un côté le palais du roi , de l'autre le temple de Vénus et celui de Mercure situé auprès de la fontaine Salmacis ; sur le devant les divers marchés publics qui s'étendaient le long du rivage ; au fond la vue se portait sur la citadelle et sur le temple de Mars d'où s'élevait une statue colossale ; au centre de la place les regards se fixaient sur le tombeau de Mausole en forme de pyramide , couronné par un char et décoré sur toutes ses faces par les chefs-d'œuvres des Briakis , des Scopos , des Léocharès , des Thimothée et des Pythis.

Dans la plupart des places publiques de la Grèce , au-devant de superbes edifices on trouvait de magnifiques portiques dont les murs étaient couverts d'inscriptions , de tableaux , de statues et de bas-reliefs de la main des plus célèbres artistes. Dans l'un des portiques d'Athènes , appelé *pœcile* , les murs étaient chargés de boucliers enlevés aux Lacédémoniens et à d'autres peuples ; la prise de Troye ; les secours que les Athéniens donnèrent aux Héraclides ; la ba-

III. PART.
I. SECTION.

taille qu'ils livrèrent aux Lacédémoniens à Œnoé, aux Perses à Marathon, aux Amazones dans Athènes : tous ces événemens y étaient représentés par Polygnote, Micon, Panenus et plusieurs autres peintres célèbres.

La place d'Athènes et plusieurs autres étaient embellies par l'ombrage d'une forêt de platanes sous lequel on trouvait répandus une foule d'autels, de statues décernées à des rois ou à des particuliers qui avaient bien mérité de la République, de cippes et de colonnes sur lesquelles étaient gravées les principales lois de l'état.

Rien n'était plus magnifique que le forum ou marché de Trajan bâti par Apollodore de Damas. Au rapport de Pausanias, d'Aulugelle, d'Ammien, on y voyait des edifices d'une grandeur et d'une magnificence étonnantes; une basilique dans laquelle les consuls donnaient audience au peuple; un temple superbe en l'honneur de Trajan; une bibliothèque entourée d'un péristyle dans lequel tous les gens de lettres célèbres avaient des statues de bronze; des arcs de triomphe, de magnifiques fontaines, des rues entières ornées de statues; enfin la belle colonne élevée après la victoire que Trajan remporta sur les Daces.

Si l'on voulait décrire quelques-unes de nos places modernes, on pourrait le faire non-seulement d'une manière moins vague, mais même de la manière la plus complete et la plus détaillée, puisque nous les avons sous les yeux. S'il s'agissait, par exemple, de faire la description de la place Vendôme, on pourrait s'exprimer ainsi : Cette place faite sous le règne de Louis XIV, époque à laquelle tous les arts éclipsés depuis vingt siècles avaient enfin repris le degré de splendeur dont ils brillaient sous Auguste; cette place offre dans son plan un parallélogramme de tant de toises de long sur tant de large; les angles de ce parallé-

gramme sont échancrés en forme de pan coupé; elle est entourée de toute part, excepté à ses deux entrées, de divers bâtimens particuliers, tous assujettis à une hauteur et à une décoration uniformes. Cette décoration d'ordre corinthien consiste en un pilastre élevé sur un soubassement dont la hauteur est les deux tiers de l'ordre. Ce soubassement est décoré à son tour par des arcades feintes, dans lesquelles sont encadrées les croisées qui éclairent en même temps le rez-de-chaussée et l'entresol; les piédroits des arcades sont ornés de refends et les clefs de ces arcades-là sont avec des mascarons : l'ordre qui s'élève sur ce soubassement embrasse deux étages. Il est couronné par un entablement dont la hauteur est entre le quart et le cinquième; son profil est celui de Vignole; au-dessus on aperçoit un grand comble, lequel est couvert en ardoise et percé de lucarnes diversément ornées. Toutes les croisées de cette place sont en anse de panier pour donner du mouvement et de l'effet à la décoration; dans le milieu de chacun des deux corps des bâtimens qui bordent cette place on a pratiqué un avant-corps formé par quatre colonnes engagées dont l'entablement est couronné par un fronton dans le tympan duquel est un cartouche supporté par des génies. Au milieu de cette place s'élevait la statue du monarque.

Quelle sécheresse cette description d'une de nos plus belles places modernes ne laisse-t-elle pas dans l'ame malgré son exactitude! quelles émotions délicieuses et sublimes au contraire ne font pas éprouver ces descriptions des places publiques des anciens malgré le vague qui y régné! A quoi tient la différence de ces impressions? à ce que dans le premier cas il ne s'agit que de décoration et que dans l'autre il s'agit de la disposition d'objets du plus grand intérêt, de la plus grande importance.

On nous dira peut-être que, si nos places n'ont pas la

III. PART.
I. SECTION.

beauté de celles des anciens, c'est parce que nos usages s'y opposent, et que nos facultés s'y refusent. Si d'après cela on ne peut dans leur composition introduire une décoration réelle, il est raisonnable d'y suppléer du moins par une image de décoration. L'examen de la place ci-devant de Louis XV, celle de toutes nos places dans laquelle il semble que l'on ait le plus visé à l'économie, puisqu'elle ne présente des bâtimens que d'un seul côté, va répondre à ces différentes objections.

La ville de Paris exprima le vœu d'élever une statue à Louis XV. La coutume était de faire une place pour chaque statue. La ville de Paris remarquant que, si elle élevait encore quelques statues, elle ne serait bientôt plus qu'une place elle-même, jugea fort prudemment qu'il fallait commencer par reléguer celle-ci hors de son enceinte. L'architecte non moins conséquent que la ville, pensant qu'une place publique située dans la campagne ne devait pas avoir autant de magnificence ni coûter autant que celles qui sont renfermées dans les villes, trouva qu'il était convenable de n'élever des bâtimens que d'un seul côté. A la vérité cette disposition ne formait point une place ; mais il trouva bientôt le moyen d'en former une. Il ouvrit de larges et de profonds fossés, dont il environna un assez grand espace de terrain. Cette enceinte aurait rendu la place de Louis XV inabordable ; mais l'architecte remédia à ce petit inconvénient en construisant six ponts en pierre de trois arches chacun par le moyen desquels la communication entre cet espace de terrain, appelé *place*, et les terrains avoisinans, fut rétablie. Les fossés furent ensuite revêtus d'un mur épais ; et comme il s'agit moins en architecture de faire un mur ou autre chose que de le décorer, une somme à peu près égale au tiers de ce que
les

les murs et les ponts avaient couté fut employée à embellir le tout par des corps de refend, des tables saillantes, des avants-corps, des arrières-corps, des balustrades, etc. *Voyez* planche 2, figure 1.

Malgré tout ce luxe de décoration cette place ne produit aucun effet lorsqu'on la traverse, et par conséquent la dépense que l'on y a faite, quelle qu'elle soit, est en pure perte, même pour la décoration.

Si dans la composition de cette place, au lieu de s'occuper de formes, de proportions, etc., enfin de toutes ces puérités par lesquelles on prétend décorer et faire du beau, on se fut appliqué à la disposition, aux convenances, en un mot à tout ce qui mérite véritablement le nom d'architecture; si l'on eut fait attention que cette place était située entre deux promenades très-fréquentées, que souvent au milieu du plus beau jour la sérénité du ciel était troublée par des orages qui forcent ceux qui se promènent à chercher promptement un abri, que souvent une place publique est le théâtre des fêtes les plus brillantes et des cérémonies les plus pompeuses; qu'en conséquence on eut environné celle-ci de vastes portiques qui, dans les mauvais temps, auraient offert une promenade couverte, et dans les temps de fêtes des places commodes pour tout un peuple; que pour rafraichir l'air, on y eut placé d'abondantes fontaines, etc. Quel magnifique spectacle n'eut pas offert cette place dont les immenses portiques se seraient dessinés tantot sur des arbres, tantot sur le fleuve et tantot sur les edifices publics élevés du côté de la ville! *Voyez* même planche, fig. 2.

Et cette place si commode et si pompeuse, digne en tout de rivaliser avec celles élevées par les Grecs et les Romains, cette place, dis-je, aurait moins couté que celle qui existe; avec les murs intérieurs des fossés et le tiers des murs ex-

III. PART.

I. SECTION.

Intérieurs on aurait pu construire les quatre rangs de colonnes nécessaires pour donner aux portiques une largeur convenable; les deux tiers restans du mur extérieur, ainsi que les avants-corps inutiles à l'enceinte de la place, auraient suffi pour la construction des soffites ou plafonds de ces portiques; la dépense que les ponts ont occasionnée aurait suffi pour orner cette place de fontaines jaillissantes; on aurait pu décorer la partie supérieure des portiques, et même le tour de la place, de statues nombreuses et intéressantes dont l'exécution aurait encouragé la sculpture, et développé dans ce genre le germe d'une foule de talens : cette place ain si achevée, il resterait encore ce qu'ont couté la fouille et le transport des terres, somme énorme et plus que suffisante pour couvrir d'un portique le pont qui conduit à cette place. *Voyez* même planche, figure 5.

Il est donc évident que, si nos places sont si éloignées d'avoir la majesté de celles des anciens, cette différence ne tient ni à nos convenances particulières, puisque dans un climat aussi pluvieux que le nôtre les portiques sont encore plus nécessaires que sous le beau ciel de la Grèce, ni à la médiocrité de nos moyens pécuniaires, puisque celle de nos places qui fut faite avec le plus d'économie, a bien plus couté qu'une autre place qui égalerait en magnificence celles de la Grèce et de Rome; mais cette différence provient uniquement de cette manie de décoration qui nous fait dépenser des sommes énormes sans profit ni plaisir; manie funeste et détestable, puisqu'elle nous met dans l'impossibilité d'élever une foule d'édifices de la plus grande importance; édifices de l'assemblage desquels nos villes recevraient le plus grand éclat et les plus précieux avantages.

Quoique la plupart des plans de places publiques contenus dans les planches 13, 14, 16 et 46 du Parallèle ne soient

rien moins qu'exact, comme ils ont été tracés par des architectes célèbres, pénétrés de l'esprit des anciens, nous croyons qu'il sera avantageux de les examiner.

DEUXIÈME SECTION.

DES EDIFICES PUBLICS.

Des Temples.

RAREMENT aura-t-on des edifices sacrés à construire; vu l'excessive quantité qui en existe partout. D'après cela, et considérant le peu de temps que les élèves ont pour étudier l'Architecture, il semblerait convenable de ne point nous occuper ici de cette espèce d'édifices; mais comme notre but est moins d'enseigner à faire tel ou tel edifice que de développer les principes qui doivent guider dans la composition de tous; comme l'examen des edifices antiques et la comparaison que l'on en peut faire avec les edifices modernes est ce qui peut nous conduire plus directement à ce but; comme de tous les edifices antiques les temples sont ceux dont il nous reste un plus grand nombre, nous croyons devoir nous arrêter quelques instans sur ce genre d'edifice.

La plupart des temples antiques, tant de ceux qui étaient répandus dans les environs d'Athènes, de Corinthe, de Rome, etc., que de ceux que ces villes célèbres renfermaient dans leur enceinte, étaient moins des lieux consacrés à l'exercice public du culte que des monumens destinés à rappeler l'idée de quelque vertu dont la pratique put être utile à la patrie. Tel était le principal objet du temple de l'Hon-

III. PART.
II. SECTION.

neur, auquel celui de la Vertu servait de vestibule; temple que Marcellus, ce vainqueur d'Annibal, fit élever après ses victoires, afin que les troupes partant pour la guerre se rappelaient qu'on ne parvenait à la gloire que par le courage, qu'on n'acquerrait de l'honneur que par la vertu : tel était l'objet de celui que le tribun Flavius eleva à la Concorde, après avoir eu le bonheur de réconcilier les différens ordres de la République. Le temple que Marc-Aurèle consacra à la Bienfaisance n'en avait pas d'autre que d'apprendre à ses successeurs qu'elle doit tenir le premier rang parmi les vertus d'un prince.

Ces temples qui ne contenaient que la statue de la divinité à laquelle ils étaient dédiés, les trépieds nécessaires aux fumigations, les tables destinées à poser les offrandes; ces temples dans lesquels, ainsi que dans la plupart des autres, le prêtre ou la prêtresse souvent avaient seuls le droit de pénétrer, ne devaient pas naturellement être d'une grandeur considérable.

En effet ils ne consistaient la plupart qu'en une seule pièce parallélogramique, d'une étendue assez médiocre, précédée d'un simple porche de quatre ou six colonnes auquel on parvenait par des degrés qui en occupaient toute la largeur.

Dans les temples mêmes des divinités auxquelles on décernait les grands honneurs du sacrifice, tels que les temples de Jupiter Olympien à Athènes, de Jupiter Capitolin à Rome, du Soleil à Balbek et à Palmyre, la cella, le sanctuaire; enfin le corps du temple n'avait guère plus d'étendue, et cela devait être, si l'on considère son usage et le nombre d'objets qu'il devait contenir. Ce qui rendait ces derniers edifices plus considérables, c'était les parvis dans lesquels se faisaient les sacrifices, parvis qui tantôt précé-

daient les temples et tantot les entouraient, c'était les portiques dont les parvis étaient environnés pour recevoir la foule du peuple qu'attirait cette partie du culte; enfin c'était les péristyles, tantot doubles, tantot simples que l'on faisait régner autour de la cella pour placer convenablement les ministres des dieux.

Malgré tous ces nouveaux objets qui entraient dans la composition des grands temples, ces edifices n'avaient pas une étendue aussi immense qu'on le croit communément; et d'ailleurs les temples de cette espèce n'étaient pas en grand nombre.

On voit par le peu d'étendue que les temples des anciens occupaient en général, par le petit nombre des objets qui entraient dans leur composition, par la simplicité avec laquelle ce petit nombre d'objets étaient disposés, avec quelle sévérité les anciens dans ce genre d'édifice même où il semble que la décoration dut avoir le plus de part, observaient les lois de la convenance et de l'économie. On sait en même temps combien l'aspect de leurs temples était noble et imposant. A la vérité la décoration architectonique, résultante de la disposition de quelques-uns, était singulièrement renforcée par des objets bien propres à augmenter son éclat; quoi de plus majestueux que ces bois sacrés qui ombrageaient les parvis des temples de Jupiter et de Junon, près d'Olympie, celui du temple d'Esculape à Epidaure, celui du temple de Jupiter Olympien à Athènes, etc.? quoi de plus magnifique que cette foule d'autels, de trépieds, de statues, de chars et autres monumens de reconnaissance dont ces bois étaient parsemés? quoi de plus propre à parler à l'ame que ces sublimes peintures dont les murs des temples et des parvis étaient quelquefois couverts, que ces superbes bas-reliefs dont les

III. PART.
II. SECTION.

frises et les frontons etaient ornés; enfin, quoi de plus important que les statues des dieux qui s'élevaient sur le faite de leurs temples?

Mais tous les objets qui ajoutaient si fort à la décoration n'étaient pas, comme on le voit, ce qu'on appelle de l'*Architecture*, c'est-à-dire, des objets insignifiants et inutiles, mais bien des productions de la Nature même ou des chefs-d'œuvres des beaux-arts, objets amenés d'ailleurs par la convenance. Au reste la plupart des temples etaient privés de tous ces ornemens, et l'effet qui résultait de leur disposition etait cependant tel que nous ne pouvons nous défendre encore du plus vif sentiment d'admiration au seul aspect de leurs ruines.

Si dans les edifices dont nous venons de parler on ne s'est point occupé de décoration, on pourrait dire qu'on s'en est occupé encore moins dans les temples des premiers chrétiens, appelés *Basiliques*, à cause de leur ressemblance avec les edifices de ce nom dans lesquels les anciens rendaient la justice. La basilique de Saint-Jean-de-Latran, l'ancienne basilique de Saint-Pierre sur le mont Vatican, celle de Saint-Paul sur le chemin d'Ostie, edifices que Constantin fit elever après la défaite de Maxence, ne furent construits qu'avec des débris de temples ou d'autres edifices antiques. Il n'y avait pas en quelque sorte deux des colonnes qui entraient dans la composition de leur intérieur qui ne fussent de matière, de dimension et de proportion différentes : pour mettre de niveau la partie supérieure des chapiteaux de ces colonnes, tantot on supprima leurs bases, tantot on les eleva sur des socles. La charpente, loin d'être revêtue par un magnifique plafond, comme à Sainte-Marie-Majeure, restait en évidence. Cependant malgré la nudité qui régnait dans l'ensemble de

ces edifices, malgré le peu de symétrie de leurs détails, leur intérieur n'avait ni moins de noblesse ni moins de majesté que l'extérieur des temples antiques : pourquoi cela? parce que leur disposition n'était ni moins simple ni moins économique ni moins convenable.

III. PART.

II. SIG. 103.

Le culte catholique consistant principalement en des assemblées nombreuses fréquentes et prolongées, exigeait pour son exercice des edifices dont l'intérieur fut vaste, bien fermé et bien éclairé; rien ne pouvait mieux remplir ces convenances que les basiliques. L'église de Saint-Paul hors les murs à laquelle ressemblait parfaitement celle de Saint-Pierre qui n'existe plus, et celle de Saint-Jean-de-Latran que l'on a tout-à-fait défigurée en voulant la moderniser, peut nous donner une idée de la disposition et de l'effet de toutes.

Cette église est divisée dans sa largeur par quatre files de colonnes destinées à soutenir les murs sur lesquels portent les combles des cinq nefs formées par ces files de colonnes; la nef du milieu est plus large et plus élevée que les nefs latérales; enfin les deux dernières qui règnent le long des murs extérieurs sont encore moins élevées que celle-ci; par cet arrangement toutes les nefs sont directement et parfaitement éclairées par des fenêtres pratiquées dans les murs qui en forment la partie supérieure.

Ces nefs dirigées du levant au couchant vont aboutir vers le fond de l'église à une autre nef transversale qui s'étend du midi au septentrion; et dans celui des côtés de cette nouvelle nef qui est en face de la nef principale on a pratiqué un hémicycle ou grande niche circulaire où sont les sièges des prêtres et de l'évêque. Au devant de cette basilique, ainsi que de toutes les autres, règne un porche qui prépare au respect que l'on doit témoigner en y entrant.

III PART. Telle est la disposition de la basilique de Saint-Paul ; la
 II. SECTION. vue que nous en a donnée Piranèse suffit pour nous faire
 juger de son effet magnifique.

La symmétrie ne régne pas plus dans les détails des églises appelées improprement *gothiques* que dans ceux des premières basiliques chrétiennes. Ces détails sont d'autant moins propres à rendre ces edifices capables de plaire, qu'ils n'ont aucune ressemblance avec les détails antiques dans lesquels on fait consister en grande partie l'essence de l'Architecture. A quoi donc attribuer les sensations sublimes et profondes que l'on éprouve en parcourant les temples de ce genre ? D'après ce que nous venons de dire on ne l'attribuera certainement pas à ce que l'on appelle *décoration*.

C'est pourtant en décorant , c'est-à-dire , en accumulant dispendieusement inutilités sur inutilités, insignifiances sur insignifiances, en sacrifiant toutes les convenances à cette décoration absurde , que les modernes ont prétendu l'emporter sur les anciens dans la composition de leurs temples : voyons s'ils y ont réussi.

Un porche est, comme on sait, une partie essentielle d'un temple ; on n'en trouve presque jamais dans les églises modernes ; mais si les portails de ces églises manquent de porches , pour la plupart ils ne manquent pas de colonnes avec lesquelles on aurait pu en construire ; au lieu de quatre, six ou huit tout au plus qu'il aurait fallu pour cet objet utile, on en remarque quelquefois jusqu'à vingt ou trente plaquées contre les murs, uniquement pour les décorer. Si cependant on compare la façade du plus petit temple antique avec le plus célèbre de nos portails modernes, celui de Saint-Gervais, il est facile de voir combien l'effet du premier est satisfaisant et noble, et celui du dernier fatigant et mesquin.

L'usage

L'usage des églises modernes étant absolument le même que celui des basiliques des premiers chrétiens, il n'y avait rien de mieux à faire que d'imiter leur disposition ; mais l'envie de faire du neuf engagea le Bramante, homme de mérite d'ailleurs, à imiter plutôt celle du temple de la Paix dans la composition de la nouvelle église de Saint-Pierre, bien que cet édifice fut moins un temple qu'un trésor destiné par Vespasien à renfermer les dépouilles de la Judée. L'envie de surpasser les anciens en rassemblant dans un seul édifice les beautés de plusieurs porta ensuite le même architecte à placer sur cet édifice, imitation du temple de la Paix, un autre édifice imité du Panthéon.

Pour donner à cet édifice le dernier degré de beauté, les architectes qui succédèrent au Bramante couvrirent les piliers et les murs de colonnes plaquées, de pilastres, d'entablemens ressautes, de frontons de toute espèce, etc., et cet édifice ainsi décoré devint le modèle que l'on imita depuis dans la construction des églises les plus considérables de l'Europe.

Il est facile de voir combien ces édifices sont moins convenables à leur objet que les basiliques. Dans celles-ci les murs et les colonnes n'occupent que la dixième partie de la superficie totale, et dans les églises modernes les murs et les piliers en occupent plus du cinquième. Les dimensions de deux églises étant les mêmes, l'aire de celle composée dans le dernier système est donc moindre de plus d'un neuvième que ne le serait l'aire de l'autre. Dans les églises modernes les piliers, quoiqu'en bien moindre nombre que ne le sont les colonnes dans les basiliques, occupent cependant plus d'espace. Ces églises offrent donc moins de dégagement.

Si ces édifices sont moins convenables, ils sont en même temps bien moins solides. La preuve est dans les faits. Les basiliques subsistent depuis Constantin. Saint-Pierre bien

II. PART.
II. SECTION.

postérieur ne serait plus qu'un monceau de ruines sans les réparations énormes que l'on y fait sans cesse et les cercles de fer dont on a été obligé d'environner le dome.

Ces edifices bien moins convenables et bien moins solides sont en outre bien plus dispendieux. Il est facile de s'en convaincre : les massifs de ces eglises sont le double de ceux des basiliques ; par cela seul ces eglises doivent couter le double. Si l'on considère ensuite la dépense effroyable dans laquelle entraîne la construction des domes , celle que doivent occasionner tous les objets inutiles et insignifiants que l'on appelle de l'*Architecture* , et dont ces edifices sont remplis , on ne craindra pas de dire que la dépense totale doit être dix fois plus considérable.

Est-il possible de faire à ce qu'on appelle *la décoration architectonique* des sacrifices plus grands et plus nombreux ? et qu'y a-t-elle à gagner ? Ne comparons point nos eglises aux temples des anciens pour la beauté. Ne les comparons qu'aux basiliques, ou même, si l'on veut, qu'aux eglises dites *gothiques*. L'impression que nous éprouvons en entrant dans les unes approche-t-elle seulement de celle que nous éprouvons dans les autres ?

Et comment cela pourrait-il être autrement ? A grandeur égale de deux intérieurs, celui qui offre le plus de divisions paraît le plus vaste ; celui qui présente le plus d'objets à la fois paraît le plus magnifique. Les eglises modernes dont les nefs ne présentent à l'œil qu'un petit nombre d'arcades maussades et de piliers massifs, tandis que les basiliques et même les eglises gothiques offrent une foule de dégagemens commodes et de soutiens élégans, sont donc bien moins propres que les dernières à frapper fortement notre ame par l'idée de magnificence et d'immenité.

Quant aux domes, à cette partie de nos eglises dans la-

quelle les yeux seuls peuvent pénétrer, édifices plantés sur un autre de la manière la plus étrange et la moins solide, puisqu'ils ne portent que par quatre points sur les arcs des nefs, et que dans tout le reste de leur pourtour ils sont entièrement en porte à faux; si leur objet, comme on le prétend, est d'annoncer de loin l'opulence et la magnificence d'une ville, ils le remplissent bien mal; car en voyant ces édifices si dispendieusement inutiles, pour peu que l'on raisonne, on est naturellement porté à croire que la ville qui les renferme manque nécessairement d'une foule d'édifices essentiels dont l'aspect eut contribué infailliblement à sa magnificence et à sa beauté.

Nous avons vu que les anciens, les premiers chrétiens et les chrétiens plus modernes qui ont élevé des églises gothiques, n'ont point couru après la décoration, n'ont point cherché à plaire, qu'ils ne se sont occupés qu'à disposer leurs édifices sacrés de la manière la plus convenable et la plus économique, et que ces édifices produisent les plus grands effets; que les modernes au contraire n'ont visé qu'à la décoration, qu'ils lui ont tout sacrifié, et que cependant l'effet de leurs temples est nul, s'il n'est pas désagréable: ces remarques ne sont-elles pas bien propres à convaincre de la vérité des principes que nous avons exposés et de l'importance de leur application sous quelque rapport que l'on envisage l'Architecture?

Relativement à ce genre d'édifice, voyez les planches du Parallèle depuis 1 jusqu'à 15.

Des Palais.

Un palais est un édifice destiné d'une part à loger un prince, et de l'autre à recevoir les personnes qui viennent

III. PART.
II. SECTION.

lui demander des audiences publiques ou particulières. Ces audiences ne pouvant être données à tout le monde à la fois, et ceux qui les demandent méritant de la considération, il faut, outre les appartemens du prince et de sa famille, les logemens des gens de sa suite et d'autres accessoires, faire entrer dans sa composition des portiques, des vestibules, des galeries, des salles dans lesquelles chacun puisse en toute saison attendre commodément et dignement le moment d'être admis à son tour aux audiences du prince : telles sont les convenances principales d'un palais. On voit que la magnificence doit résulter naturellement de la disposition de ce genre d'édifice.

Les palais de l'Escorial, de Versailles, des Tuileries et quantité d'autres ont une étendue immense; on a prodigué des sommes énormes pour couvrir leur extérieur de ce que l'on appelle *Architecture*. D'après les idées que l'on a vulgairement de cet art, ils devraient être de la plus grande beauté; rien cependant n'est plus trivial et plus mesquin que leur aspect. La plupart des palais d'Italie au contraire sont d'une petitesse extrême, ne sont pas composés à beaucoup près d'un aussi grand nombre d'objets, ont coûté conséquemment infiniment moins, et rien cependant n'est plus noble que ces édifices. Pourquoi cela? parce que dans les premiers on a totalement négligé la disposition et les convenances pour ne s'occuper que de décoration, et que dans les autres les convenances et la disposition ont du moins été les principaux objets dont on s'est occupé d'abord.

Les bornes de ce précis ne nous permettent pas d'examiner, l'un après l'autre, avec quelque détail les différens palais que nous venons de citer. Nous renverrons donc pour cet examen aux planches 43, 45, 46, 47, 55, etc. jusque et compris 60 de notre Parallèle, et nous nous bornerons à

quelques observations sur le Louvre, ce palais si célèbre. Elles suffiront pour achever de remplir le principal but que nous nous sommes proposés en traitant de ce genre d'édifice.

Dans un palais comme le Louvre, où les principaux appartemens sont au premier étage, la convenance demandait peut-être pour cet étage, ainsi qu'on l'a fait, une colonnade d'où le prince qui l'eût habité eût pu jouir des fêtes qui auraient pu se donner dans la place qui est au-devant de cet édifice; mais à coup sur elle exigeait au rez-de-chaussée une autre colonnade pour recevoir dignement ceux que leurs affaires auraient pu conduire dans ce palais : or si le Louvre est admiré généralement par tous ceux qui ne considèrent l'Architecture que comme l'art d'amuser les yeux à cause de la colonnade que l'on remarque dans sa façade, n'est-il pas évident qu'il aurait excité une admiration doublée, si au-dessous de la colonnade qui existe une autre colonnade se fut présentée aux regards ?

Les batimens qui environnent la cour du Louvre sont simples, c'est-à-dire, qu'ils ne renferment dans leur épaisseur qu'une seule pièce, disposition peu commode, puisque, pour parvenir aux pièces des extrémités, il faut traverser toutes les autres ou monter et descendre sans cesse des escaliers qui interceptent la communication des appartemens. Une colonnade qui aurait régné tout autour de cette cour, tant au rez-de-chaussée qu'au premier étage, ainsi que dans la plupart des palais d'Italie, en faisant disparaître tous ces inconvéniens, n'aurait-elle pas ajouté considérablement à la beauté de sa décoration ? Y a-t-il quelqu'un qui puisse disconvenir que des colonnades réelles n'offrent un spectacle plus frappant que des images imparfaites et confuses de

III. PART.
II. SECTION.

ces mêmes colonades, telles que celles qui forment la décoration architectonique de la cour du Louvre.

La colonade du Louvre est interceptée dans son milieu par un avant-corps enorme dans la partie inférieure duquel est pratiquée l'entrée de ce palais ; entrée, au jugement de tout le monde, indigne d'un tel edifice. Si cet avant-corps inutile et incommode n'existait pas, si la colonade s'étendait, comme naturellement cela devait être, d'un pavillon à l'autre, cette colonade ne ferait-elle pas un effet infiniment plus imposant ? Si de la colonade que l'on eut du placer au-dessous de celle-ci on fut entré dans un vestibule vaste par cinq entre-colonnemens ; si par un nombre d'entre-colonnes semblables on eut passé de ce vestibule sous les portiques de la cour ; si pour arriver au premier étage on eut trouvé de grands escaliers à droite et à gauche du vestibule, l'entrée du Louvre n'aurait-elle pas été aussi majestueuse qu'elle l'est peu ?

S'il est évident que la convenance eut procuré à cet edifice un degré de beauté bien supérieur à celui qu'il offre, il ne l'est pas moins que l'économie, loin de s'opposer à cet effet, aurait au contraire contribué essentiellement à l'augmenter. Il n'est pas besoin de calcul pour se convaincre que les dépenses occasionnées par les avants-corps, les frontons et une foule d'autres objets inutiles ou peu simplement disposés qui se rencontrent dans cet edifice, et que l'économie et le goût rejettent absolument, n'eussent été plus que suffisantes pour la construction des objets essentiels qui lui manquent et desquels eut infailliblement résulté le degré de beauté dont il était susceptible.

Le projet de palais que l'on trouvera planches 3 et 4 de cet Ouvrage est supposé élevé à la campagne. Comme dans

ce cas le terrain est bien moins restreint qu'à la ville, comme l'on peut s'étendre en quelque sorte autant qu'on le veut, nous avons cru devoir ne lui donner qu'un étage, d'une part, afin qu'il n'y eut point de logemens au-dessus des appartemens du prince, de l'autre, afin que de tous les appartemens placés au rez-de-chaussée, on put jouir plus facilement des promenades qu'offriraient les jardins.

On remarquera que cet edifice exige quelques pièces assez vastes dont la hauteur doit par conséquent être plus considérable que celle de plusieurs autres dont l'étendue est moindre, et que de ces différentes hauteurs des pièces résulte naturellement un certain mouvement dans l'élévation de cet edifice ; que la convenance exigeant dans certaines parties de son plan des colonades qu'elle réprouve dans d'autres, cette différence introduit nécessairement dans l'élévation, sans qu'il soit besoin de s'en être occupé, des avant-corps, des arrières-corps, des parties ornées et des parties lisses, ce qui donne à l'aspect de cet edifice le degré de variété dont il est susceptible.

Quant au plan général de ce palais notre but n'a été, en le donnant, que de faire voir que, rapprochant les uns des autres des edifices qui ont entre eux des rapports, et formant de ces edifices un ensemble, on peut, sans augmenter la dépense, augmenter la magnificence des spectacles que l'Architecture peut offrir.

Des Trésors publics.

Les edifices de ce genre destinés, d'une part à renfermer une grande partie des richesses d'une nation, et de l'autre à les distribuer, à les répandre par divers canaux, doivent être disposés tout à la fois de la manière la plus sûre et la

III PART.

II. SECTION.

plus propre à rendre les différentes parties du service faciles et distinctes. Le projet que nous offrons, planche 5, nous a paru remplir parfaitement ces deux objets. Relativement à la sûreté, le trésor proprement dit, placé au centre de tout l'édifice, est déjà défendu par les doubles murs des différentes pièces qui l'environnent. Il l'est de plus par ceux de l'enceinte, murs qui d'ailleurs ne sont percés d'aucunes croisées, et ne le sont même que par un petit nombre de portes que l'on peut rendre encore aussi fortes qu'on le veut. Nous ne parlerons pas des corps-de-garde tant intérieurs qu'extérieurs placés aux différentes entrées. Quant à la facilité du service et à la distinction de ses différentes parties, rien n'est encore plus favorable que cette disposition. Du trésor on peut aisément transporter dans les caisses placées à ses angles les sommes nécessaires pour les payemens journaliers; des deux vestibules qui le précèdent on entre facilement dans les quatre caisses; des salles destinées à l'administration, placées aux deux cotés du trésor et entre les diverses caisses, on est à portée d'exercer la surveillance la plus exacte sur le tout : enfin les bureaux où l'on doit se munir des pièces nécessaires pour être payé, étant relégués dans l'enceinte, et étant séparés du principal corps de bâtiment où sont placés le trésor et les caisses, il ne pourrait y avoir dans le service aucun embarras, aucune confusion.

La seule inspection du projet suffit pour donner une idée de l'effet que produirait cet édifice.

Des Palais de justice.

Chez les anciens les édifices dans lesquels on rendait la justice et que l'on nommait *basiliques* ne consistaient qu'en une vaste salle, divisée de différentes manières par des files de colonnes, comme on peut le voir planche 15 du

Parallèle

Parallèle. Chez les modernes les édifices appelés *Palais de justice* sont beaucoup plus considérables. Ils doivent renfermer plusieurs tribunaux, une grande salle qui leur sert de vestibule, et dans laquelle les avocats et les plaideurs se promènent en s'occupant d'affaires, des cabinets pour les juges, des greffes, des buvettes, des corps-de-garde et quelquefois des prisons.

Dans un semblable édifice, où se rassemble toujours beaucoup de monde, il faut que les issues soient faciles et multipliées. Il faut en outre que les pièces spécialement destinées à rendre la justice soient disposées de manière qu'aucun bruit extérieur ne puisse causer de distraction à ceux qui plaident ou qui jugent. Dans le projet de palais de justice que nous donnons, planche 6, toutes les convenances sont remplies parfaitement. Elles le sont en même temps de la manière la plus simple. Aussi, comme on pourra le remarquer, sa décoration architectonique a-t-elle tout le caractère, tout le style, toute la variété et tout l'effet que ce genre d'édifice comporte.

Des Justices de paix.

Un seul tribunal précédé d'un vestibule, accompagné du logement du juge et de quelques pièces accessoires, le tout environné d'une petite enceinte propre à éloigner le bruit, voilà à peu près tout ce qui est nécessaire pour un édifice de ce genre; un tel édifice, comme on le voit, serait naturellement bien moins considérable qu'un palais de justice; on peut voir cependant, même par le projet que nous offrons, planche 7, qu'étant destiné à un usage analogue, s'il était traité dans le même esprit, il pourrait avoir autant de dignité.

Des Maisons communes ou Hotels-de-Ville.

Ces edifices peuvent être plus ou moins considérables, selon la grandeur des villes dans lesquelles ils sont élevés. Nous avons affecté ici d'offrir pour exemple une maison commune faite pour une ville de peu d'étendue, afin de faire voir, ainsi que nous l'avons fait dans le projet précédent, que, bien que la grandeur soit une des qualités qui nous frappent le plus en architecture comme en tout autre chose, un edifice dans lequel elle ne doit pas se rencontrer n'en est pas moins susceptible de beauté, si les convenances y sont remplies, comme elles le doivent être.

Outre une grande salle pour les assemblées municipales, outre différens bureaux, il faut encore dans un edifice de ce genre, quelles que soient ses dimensions, des portiques pour recevoir ceux que leurs affaires y appellent. Il faut de plus que de ces portiques on puisse parvenir facilement à chaque partie de l'edifice. Il est facile de voir que le projet représenté, planche 7, réunit tous ces divers avantages, et que, malgré sa petitesse, cet edifice offrirait encore dans l'exécution un aspect fort imposant.

Les hotels-de-ville les plus célèbres sont ceux d'Amsterdam, d'Anvers, de Maastricht, d'Oudenarde et de Bruxelles. Les trois premiers sont décorés d'ordres d'architecture. Les deux autres sont gothiques. Cependant leur aspect annonce bien plus évidemment un edifice public; ce qui confirme ce que nous avons dit et prouvé plus d'une fois, que les formes et les proportions influent bien moins sur la beauté de la décoration que la disposition.

On peut voir ces différens edifices, planche 17 du Parallèle.

Des Collèges.

Ces edifices, destinés à l'instruction de la jeunesse, se nommaient *gymnases* chez les Grecs. Les gymnases étaient de vastes edifices entourés de jardins et d'un bois sacré ; on entraît d'abord dans une cour de forme quarrée dont le pourtour était environné de portiques et de batimens. Sur trois de ses cotés étaient des salles spacieuses et garnies de sièges où les philosophes, les rhéteurs, etc. rassemblaient leurs disciples. Sur le quatrième on trouvait des pièces pour les bains et les autres usages du gymnase. Le portique exposé au midi était double, afin qu'en hiver la pluie ne put pas être chassée par le vent dans sa partie intérieure.

De cette cour quarrée on passait dans d'autres cours bordées de portiques sur leurs plus grands cotés et ombragées par des platanes. L'un des portiques de ces cours s'appelait *xiste*. On avait ménagé dans le milieu de sa longueur une espèce de chemin creux d'environ quatre mètres de largeur sur un peu moins d'un demi-mètre de profondeur. C'était là qu'à l'abri des injures de l'air, séparés des spectateurs qui se tenaient sur le bord de ce renfoncement, les jeunes élèves s'exerçaient à la lutte. On trouvait encore dans ces edifices un stade pour les courses.

S'il est facile de voir que la disposition des gymnases était aussi commode, aussi salubre, etc. que la disposition des collèges de Paris l'est peu, il n'est pas plus difficile d'imaginer que l'aspect des premiers était aussi propre par sa noblesse, sa variété, son agrément à élever l'âme des jeunes gens, à leur inspirer le goût de l'étude que l'aspect triste et rebutant des autres est propre à faire un effet contraire.

Le même esprit qui dirigea les Grecs dans la composition

III. PART.
II. SECTION.

de leurs gymnases se remarque dans celle des nombreux collèges renfermés dans les villes de Cambridge et d'Oxford. Outre de vastes cours, des salles pour les divers genres d'études, des chapelles, des bibliothèques, des réfectoires, des dortoirs, etc., on y trouve des théâtres, des portiques sous lesquels on peut, à couvert, se livrer à divers exercices, des jardins rafraichis par des fontaines jaillissantes, enlin tout ce qui peut favoriser la santé et le développement de toutes les facultés. Aussi ces edifices excitent-ils une admiration générale malgré le style gothique dans lequel la plupart sont construits.

Quoique beaucoup moins considérables, par leur etendue, que ceux d'Angleterre, quoique différens à quelques egards, quant à leur usage, le collège romain et celui de la Sapience à Rome, l'université de Turin, le collège helvétique de Milan et quelques autres collèges d'Italie ne sont pas moins célèbres, et ne méritent pas moins de l'être; traités d'après les mêmes principes, ils doivent faire éprouver les mêmes sensations: on trouvera les plans de quelques-uns de ces edifices, planche 18 du Parallèle.

Dans la composition du projet de collège que l'on trouvera, planche 8, on a taché de se pénétrer de l'esprit des anciens et de mettre à profit tout ce que les edifices modernes de ce genre peuvent offrir d'intéressant. Nous n'entrerons pas dans de grands détails à l'égard de ce projet. Nous nous contenterons de faire observer que les batimens destinés aux exercices de l'esprit, lesquels sont rangés autour de la cour principale, etant éloignés de toute part des rues qui environnent l'édifice, on y jouirait sans cesse de tout le calme nécessaire à l'étude; que les cours accessoires etant placées dans les angles de la partie postérieure, le service des cuisines, des réfectoires, etc. se ferait avec la plus

grande facilité et sans causer dans les autres parties le moindre embarras ni le moindre trouble; enfin que le spectacle des jardins dont on jouirait de la cour des études, à travers les vestibules qui y donneraient entrée, communiquerait à cette cour même un air de vie et de gaieté plus nécessaire qu'on ne l'imagine dans des lieux consacrés aux travaux de l'esprit.

Des Edifices destinés à la réunion des Savans , des Hommes-de-Lettres et des Artistes.

Dans la Grèce ainsi qu'à Rome il n'y avait pas en général des lieux spécialement destinés à cet usage. Les savans, les philosophes s'entretenaient, tantôt dans les places publiques, tantôt sous les portiques qui les environnaient, tantôt dans les exèdres des gymnases, des palestres ou des thermes. Il paraît cependant qu'à Athènes les diverses classes de savans s'assembloient plus volontiers dans l'Académie, lieu ainsi appelé du nom d'*Académus*, citoyen de cette ville, qui l'avait donné aux philosophes pour se rassembler et conférer ensemble. Mais ce lieu n'était point un édifice; c'était un terrain vaste, environné de murs, orné de proménades couvertes d'arbres, embellies par des ruisseaux qui coulaient sous leur ombrage, et sur les bords desquels on rencontrait, tantôt une statue, et tantôt un autel consacré à quelque divinité.

Dans le beau climat de la Grèce rien n'était plus propre qu'un semblable lieu pour tenir de telles assemblées. Mais sous le ciel pluvieux de la France il faut des edifices clos et couverts pour la réunion, soit des savans, soit des hommes-de-lettres, soit des artistes. Ces différentes classes etaient autrefois séparées sous le nom d'Académies. Depuis quelques

III. PART.
II. SECTION.

années on les a réunies avec avantage sous le nom d'Institut. C'est pour une réunion si intéressante que serait destiné l'édifice dont nous donnons le projet, planche 9.

Il ne faut que jeter les yeux sur ce magnifique plan pour voir avec quelle exactitude et quelle simplicité toutes les convenances sont remplies, et pour juger en même temps du superbe effet qui résulterait de son exécution. L'Institut est divisé en trois classes; un corps de bâtiment est affecté à chacune; chaque classe est divisée en plusieurs sections; chaque corps de bâtiment renferme plusieurs pièces qui ont chacune leur entrée particulière. Les diverses classes et les diverses sections devant communiquer entre elles, et se réunir toutes dans la pièce centrale les jours d'assemblée publique, une galerie intérieure leur en procure les moyens. Enfin le public doit se rendre à certains jours dans cet édifice; un corps de bâtiment semblable, à l'extérieur, aux trois autres renferme des vestibules propres à l'introduire avec dignité dans la salle d'assemblée qui est placée au centre.

Des Bibliothèques.

Les noms des bibliothèques de Jérusalem, de Luxxor, d'Alexandrie, etc. sont tout ce qui nous reste de ces magnifiques édifices. On sait seulement que sur la porte de celle qu'Orimandueé roi d'Egypte fit construire dans l'édifice immense qui devait lui servir de tombeau ces mots étaient écrits : *Remède de l'ame*, belle inscription reproduite depuis par Muratori dans la bibliothèque de Modène. La plupart des bibliothèques existantes n'ayant pas dans l'origine été construites pour cet usage sont peu propres à nous donner des lumières sur la composition des édifices de ce genre. Celle du Vatican, une des plus fameuses, n'offre de remar-

quable que les rangées de vases etrusques qui la décorent. Les bibliothèques de Médicis à Florence, de Saint-Marc à Venise, construites exprès à la vérité, la première par Michel-Ange, la seconde par Sansovino, ne doivent guère leur célébrité qu'aux noms de leurs auteurs. La bibliothèque d'Oxford dont le plan est circulaire, et celle de Sainte-Geneviève à Paris, disposée en forme de croix, au centre de laquelle est une coupole, et qui est décorée de bustes de grands hommes, ainsi que l'étaient la plupart de celles des anciens, au rapport de Pline, méritent d'être distinguées. Mais elles ne donnent encore qu'une idée bien incomplète de ce genre d'édifice.

Une bibliothèque peut être considérée, d'une part comme un trésor public renfermant le dépôt le plus précieux, celui des connaissances humaines, de l'autre comme un temple consacré à l'étude. Un pareil édifice doit donc être disposé de manière à ce qu'il y règne la plus grande sûreté et le plus grand calme. C'est d'après ces observations que l'on a composé le projet de bibliothèque que l'on verra, planche 10.

Une enceinte aux angles de laquelle sont placés les logemens des bibliothécaires, les corps-de-garde et tous les autres batimens où l'on peut avoir besoin de feu sépare la bibliothèque proprement dite, l'isole de tout autre édifice. Sa construction, toute en pierre, achève de la défendre contre le danger des incendies. A l'abri de toute atteinte extérieure par sa disposition générale, la disposition particulière des salles de lecture, tendantes toutes vers un centre où seraient les bibliothécaires, assurerait l'ordre et faciliterait la surveillance dans l'intérieur. Les jours qui éclairent les salles venant du haut, en laissant le plus de surface possible pour les armoires qui renferment les livres, seraient en même temps les plus favorables au recueillement dont on a besoin.

III. PART.
II. SECTION.

Enfin les portiques qui environnent la partie principale de l'édifice, ainsi que les arbres dont le parvis est ombragé, offriraient des promenades couvertes et découvertes dans lesquelles on pourrait méditer ou s'entretenir avec autant de plaisir que de tranquillité.

Des Muséum.

Dans les grandes villes il peut y avoir plusieurs muséum, les uns destinés à renfermer les productions les plus rares de la Nature, les autres à contenir les chefs-d'œuvres des Arts. Dans les villes peu considérables un même muséum peut servir à la fois à ces divers usages. On pourrait même, pour plus d'économie, y réunir la bibliothèque. Mais quelle que soit l'étendue de ces edifices, quel que puisse être le genre des objets qu'ils doivent renfermer, la conservation et la communication d'un trésor précieux étant toujours le motif qui les fait élever, ces edifices doivent être composés dans le même esprit que les bibliothèques. Ce que nous avons dit de général à l'égard de celles-ci peut donc leur être appliqué; la seule différence qui devrait avoir lieu dans leur disposition est que les bibliothèques ne renfermant dans leur intérieur qu'un même genre d'objets, n'étant destinées dans toute leur étendue qu'à un même usage; une seule entrée peut leur suffire. La sûreté même l'exigerait, tandis que les muséum, même ceux qui seraient uniquement destinés à renfermer les productions des Arts, contenant des objets de différente espèce, étant composés de parties destinées à des études différentes, doivent, pour que le calme qui doit régner dans chacune ne soit pas troublé, offrir, outre l'entrée principale autant d'entrées particulières qu'ils contiennent de parties distinctes. On nous dira peut-être que cette multiplicité d'ouvertures

d'ouvertures nuirait à la sûreté : on peut voir dans le projet, planche 11, comment au moyen de vestibules communs chaque partie serait parfaitement dégagée, sans qu'il fut nécessaire d'ouvrir un grand nombre de portes à l'extérieur.

III. PART.
II. SECTION.

Des Observatoires.

Ces edifices destinés aux observations astronomiques doivent être placés sur une éminence, et avoir une certaine élévation, afin que des terrasses qui les terminent en puisse découvrir un horizon très-étendu. Sur ces terrasses doit s'élever encore un donjon destiné à recevoir les instrumens d'astronomie. Le corps de l'édifice doit renfermer des salles pour l'assemblée des savans, une bibliothèque, un cabinet de physique, des logemens pour le directeur, les divers savans et les artistes attachés à l'établissement, un autre pour le concierge, des laboratoires, des ateliers, des magasins, etc. Celui de Paris bâti par Perault sous le règne de Louis XIV offre un assez beau modèle en ce genre. Voyez le Parallèle, planche 18. On trouvera aussi dans ce volume une idée d'observatoire, planche 12; on verra dans l'un et dans l'autre que la construction fait tous les frais de la décoration.

Des Phares.

Un phare n'est autre chose qu'une haute tour bâtie sur le bord de la mer. On allume dans la partie supérieure des feux pour guider les vaisseaux pendant la nuit. Ces edifices ont ordinairement pour base une plate-forme sur laquelle sont placés de petits batimens destinés au logement des gardiens chargés d'allumer et d'entretenir les feux.

Le plus célèbre est celui appelé *la tour de Cordouan,*

III. PART.
II. SECTION.

bati à l'embouchure de la Gironde par Louis de Foix en 1584, voyez planche 25 du Parallèle. Cet edifice est décoré de trois ou quatre ordres d'Architecture. Le projet de phare que nous donnons ici , planche 12 , n'offre à l'œil autre chose que l'apparence de sa construction. Que l'on compare ces deux edifices, on verra que le dernier a le caractère de ce genre d'édifice, tandis que l'autre n'en a aucun.

Des Halles et Marchés.

Souvent chez les anciens les marchés n'étaient autre chose que les places publiques mêmes, tels que le Forum Boarium, celui d'Auguste, de Trajan, de Nerva, etc. ; quelquefois ils ne composaient qu'une partie de ces places ; mais dans tous les cas ils offraient des lieux vastes, aérés, plantés d'arbres, entourés de portiques, et dans lesquels d'abondantes fontaines entretenaient la fraîcheur et la propreté.

Rien ne ressemble moins aux marchés des anciens que les marchés des modernes. La plupart se tiennent dans les rues qu'ils embarrassent et qu'ils infectent. Les marchands et leurs denrées y sont exposés à l'injure de l'air, et se trouvent confondus pêle-mêle avec les voitures. Ceux même des marchés qui sont batis exprès sont si mesquins, si mal situés, si peu dégagés, sont traités, en un mot, avec tant de négligence, qu'ils dégradent autant les villes que les marchés antiques les embellissaient.

Tous les marchés modernes ne méritent pourtant pas ces reproches; il en est qui, à plusieurs égards, pourraient servir de modèle, tels que les halles d'Amiens, de Bruxelles, le marché au poisson de Marseille, ou vrage du célèbre Pujet, le marché de Florence, celui de Catane en Sicile; edifices dont on trouvera les plans, planche 14 du Parallèle.

Quoique l'on se serve assez indifféremment des mots de halles ou de marchés pour exprimer un lieu où l'on vend quelque marchandise, principalement des comestibles, on peut cependant entre ces deux espèces d'édifices remarquer cette différence; c'est que les marchés destinés la plupart à la vente du poisson, des herbes, des fleurs, des animaux de toute espèce, objets qui, exhalant plus ou moins d'odeur, ont besoin d'être très-aérés, et par conséquent à découvert de tous côtés, au moins en partie. Dans tous les cas ces marchés doivent être ouverts. Les halles au contraire destinées à la vente du blé, du vin, de la toile, des draps, etc., objets qui pourraient s'altérer à l'air, au soleil ou à la pluie, doivent toujours être couvertes et fermées.

La halle la plus célèbre est la halle au blé de Paris; elle mérite cette célébrité à certains égards; elle la mériterait encore plus, si l'on y avait mis moins de prétention. On peut s'en convaincre en la comparant au projet de halle que nous donnons, planche 13, dans lequel on n'en a mis aucune; en examinant ce projet, on remarquera un escalier qui de la partie inférieure destinée à la vente journalière conduit aux étages supérieurs, destinés à emmagasiner les grains et farines pour quelque temps. Cet escalier est disposé de telle manière que quatre personnes peuvent monter ou descendre à la fois sans se rencontrer, et par conséquent de manière à empêcher toute espèce de confusion et d'embarras.

Des Boucheries.

Cette espèce d'édifice appelé *Macellum* chez les Romains est destiné à la vente de la viande. Une médaille de Néron et les plans du Capitole sont les seuls monu-

III. PART.
II. SECTION.

mens qui peuvent nous donner une idée de la manière dont ces edifices etaient traités chez les anciens; encore cette idée est-elle bien faible, vu la manière imparfaite dont les edifices sont représentés sur les médailles, et l'état de dégradation dans lequel se trouvent les plans. Toute faible qu'elle est, elle suffit néanmoins pour nous faire connaître l'esprit dans lequel les anciens composaient ces edifices. A coup sur ils ne s'attachaient pas à les rendre pompeux, et cependant on y remarque cette dignité de disposition que l'on devrait rencontrer toujours dans les edifices destinés à des usages publics. On y remarque des colonnes, des portiques; la convenance les exigeait.

Une chose bien importante que l'on peut remarquer encore dans les boucheries antiques, c'est que les tueries, au lieu d'en faire partie, comme on le voit souvent chez nous, en etaient absolument séparées. Dans le projet de boucherie que l'on trouvera, planche 14, cet objet n'est pas présenté. La propreté, la salubrité des villes et la sureté même des habitans exigent impérieusement qu'elles soient reléguées à l'extrémité des fauxbourgs.

Des Bourses.

Ces edifices, que l'on nomme encore *loge* ou *change*, sont des lieux où s'assemblent les marchands, les agens de change et les banquiers pour le commerce d'argent et de papiers publics. Chez les anciens les basiliques en tenaient lieu, en réunissaient toutes les propriétés, et renfermaient tout ce qui avait rapport au négoce et aux gens d'affaires; chez les modernes, c'est quelquefois une place entourée de portiques et plantée d'arbres, telles que la bourse de Londres batié par Inigo Jones, et celle d'Amsterdam batié par

Dankers , edifices qui méritent d'être examinés à cause de la simplicité de leur plan et du bon effet qui en résulte pour leur décoration ; voyez la planche 18 du Parallèle. Le plus souvent ce sont des edifices consistant au rez-de-chaussée en plusieurs portiques , vestibules , corps-de-garde , salles et bureaux , tel que celui que nous offrons , planche 14.

Des Douanes.

Ces edifices sont destinés à percevoir certains droits sur les diverses marchandises qui arrivent dans un pays ou dans une ville , et à contenir quelques-unes de ces marchandises jusqu'au moment où le propriétaire vient les chercher. En conséquence il faut au rez - de - chaussée des corps-de-garde à l'entrée , des bureaux placés de manière que de ces bureaux on voye tout ce qui se passe dans la cour , des hangards sous lesquels on puisse à couvert faire la visite des ballots ; au premier etage il faut des pièces pour l'administration , le logement du concierge , des magasins pour serrer les marchandises qui doivent rester à la douane un certain temps. La sureté de ces marchandises exige que cet edifice soit entièrement vouté. De ce genre de construction , des diverses convenances qui exigent au rez-de-chaussée de grandes ouvertures , et au premier des ouvertures beaucoup moindres , résulterait tout naturellement la décoration de ce genre d'édifice , comme on peut le voir , planche 14.

Des Foires.

Les foires sont des espèces de marchés dans lesquels , pendant certains temps de l'année , les marchands de dehors apportent leurs marchandises franches de droit. Les mar-

III. PART.

II. SECTION.

chands des villes, dans lesquelles ou près desquelles se tiennent les foires, viennent aussi y étaler tout ce qui a trait à l'agrément et à la parure des femmes. Comme, parmi la multitude qui abonde dans ces lieux, il y a beaucoup de personnes qui ont de l'argent et du loisir, il s'est naturellement introduit dans les foires des spectacles de toute espèce, des jeux, des cafés, des restaurateurs, etc. On peut donc considérer ces edifices comme des lieux destinés tout à la fois au commerce et au plaisir.

D'après ce que nous venons de dire, un edifice de ce genre doit présenter trois parties distinctes. Premièrement des lieux propres à la vente des grosses marchandises, des marchandises purement utiles, tels que les animaux, les cuirs, les fers, les laines, etc.; en second lieu des endroits destinés au commerce des objets qui ne sont en grande partie que de pur agrément, telles que les clinqualleries, bijouteries, orfèvreries, modes, etc.; enfin ceux qui sont uniquement consacrés à l'amusement, tels que les vauxhalls, les théâtres, les billards, etc. La commodité des marchands qui, pour la plupart, sont loin de leur domicile, exige qu'au-dessus des boutiques il y ait des chambres pour les loger; et la sureté de leurs marchandises exige également que toutes les parties couvertes de cet edifice soient voutées. On doit encore avoir soin de faire entrer dans la composition des foires, ainsi que dans celle de tous les marchés, des corps-de-garde et des lieux où le magistrat chargé du maintien de l'ordre se tiendrait pour terminer les différends qui pourraient s'élever. Il n'est pas besoin de dire que toutes les parties découvertes des foires doivent être plantées d'arbres, ornées de fontaines, etc.

Dans le projet de foire que nous donnons, planche 15, on a cru devoir préférer la forme circulaire comme la plus

favorable à l'espèce de promenade qui a lieu dans ces edifices; l'emploi de cette forme n'ayant d'ailleurs aucun inconvenient dans le cas dont il s'agit; car le diamètre de ce cercle étant très-grand, et les divisions de la circonférence très-nombreuses, les boutiques formées par ces divisions ne pourraient paraître sensiblement irrégulières malgré la tendance de leurs murs vers le centre.

Les bazards ou rues couvertes bordées de boutiques et éclairées par de magnifiques coupes, edifices dont on voit un grand nombre dans les villes de Turquie, de la Perse et de tout l'Orient, peuvent, à plus d'un egard, servir de modèle dans la composition des foires. On trouvera le plan de quelques-uns de ces bazards, planche 14 du Parallèle.

Des Théâtres.

Les Romains, chez qui la passion des spectacles était portée jusqu'à la fureur, en avaient de plusieurs espèces, tels que les jeux scéniques, ceux du cirque et ceux de l'amphithéâtre. Les jeux scéniques, qui offraient le double avantage de charmer l'esprit et les sens, qui faisaient passer dans l'ame les préceptes de la sagesse par l'organe du plaisir, ces jeux qui, loin d'étouffer la sensibilité la portaient à son comble, étaient bien faits pour exciter le plus vif intérêt. Les jeux du cirque, consistant en des courses à pied, des courses de chevaux et de chars, précédées de sacrifices, annoncées par des pompes ou processions dans lesquelles on voyait successivement paraître les images des dieux, les chœurs de musique qui célébraient leurs louanges, les dépouilles enlevées sur les ennemis, enfin les magistrats qui devaient présider aux jeux. Ces jeux étaient encore bien propres à faire naître les idées les plus nobles et les plus riantes. Quant à ceux de l'amphithéâtre, qui consistaient en

III. PART.

II. SECTION.

des combats de gladiateurs et de bêtes féroces, ces jeux n'étaient guère plus propres à donner une heureuse idée de l'humanité et de la sensibilité des Romains que les combats horribles qui se donnaient quelquefois entre plusieurs galères dans l'arène humide et bientôt sanglante des naumachies.

Quoi qu'il en soit de la nature des spectacles des anciens, toujours est-il vrai que les edifices qui servaient à leur représentation, destinés tous aux plaisirs d'un grand peuple, etant construits avec la plus grande solidité, et disposés avec la plus grande noblesse, ainsi que cela devait etre, tous devaient nécessairement avoir du *caractère* en général; que chacun de ces edifices, destinés à un genre de spectacle particulier, ayant, comme cela devait etre, une forme particulière, offraient naturellement un *caractère* différent; que tous enfin etant disposés de la manière la plus convenable à l'objet particulier pour lequel ils etaient construits, il etait impossible qu'il y en eut un seul qui n'eut pas son *caractère* propre. *Voyez* les planches 37, 39, 40 et 41 du Parallèle.

Les représentations théatrales etant les seuls spectacles en usage chez les nations modernes, nous n'en dirons pas davantage sur les amphithéatres, les naumachies et les cirques. Nous nous bornerons à parler des théatres, edifices non moins fréquentés chez nous que chez les anciens.

Consacrés uniquement au plaisir ces edifices doivent etre si bien disposés, que l'on puisse gouter dans toute son etendue, et sans aucun mélange de trouble ni d'inquiétude, celui que l'on y recherche. Les théâtre des anciens remplissaient parfaitement toutes ces conditions; des masses de gradins disposés en demi-cercle et couronnés par une superbe colonade offraient une foule de places d'où chacun pouvait également bien voir et bien entendre;

un

un immense proscenium, placé en face, procurait par sa grande largeur les moyens de donner aux décorations toute l'illusion possible, et à la représentation des pièces toute la pompe imaginable ; de vastes et nombreux escaliers, placés sous les gradins, avec lesquels ils communiquaient par des vomitoires, donnaient à trente mille spectateurs que rassemblaient souvent les jeux scéniques, la facilité de sortir tous, pour ainsi dire, en un instant. Enfin la construction de ces édifices, en pierre ou même en marbre, éloignait toute inquiétude du côté des incendies.

Si dans les théâtres antiques on s'est efforcé de réunir tous les avantages, il semblerait que dans les théâtres modernes on ait pris à tâche de rassembler tous les inconvéniens. Dans la plupart, un quart au moins des spectateurs ne voit point ou voit mal ; le lieu de la scène ou le théâtre proprement dit, quoique souvent plus profond qu'il n'est nécessaire, est toujours si restreint sur la largeur, qu'il n'est pas possible au décorateur de donner carrière à son génie, ni de présenter jamais aux yeux le spectacle de l'immensité. Enfin ces édifices dont la construction est telle qu'une étincelle suffirait pour les embraser, offrent néanmoins si peu de dégagemens, les escaliers y sont si rares, si étroits, si difficiles à trouver, qu'après le spectacle, il se passe toujours un temps considérable avant que la foule soit écoulée. Quels dangers ne court-on pas dans de semblables lieux, et quel plaisir peut-on y goûter !

Si la disposition des théâtres antiques était aussi convenable et aussi simple que la disposition des nôtres l'est peu, de même, et par une suite nécessaire, les premiers avaient un caractère de majesté et de grandeur dont manquent ab-

III. PART.
II. SECTION.

seulement les autres. On peut les comparer, planches 37 et 38 du Parallèle.

Le projet de théâtre que l'on verra, planche 16, ne diffère essentiellement des théâtres des anciens qu'en ce que, au lieu d'être couvert par une simple banne comme l'étaient ceux-ci quand ils n'étaient pas entièrement découverts, il l'est par un comble en fer, genre de couverture qui ne serait rien moins qu'impraticable, nos plus grands théâtres ne renfermant jamais la sixième partie du monde que contenaient ceux des anciens, et n'ayant par conséquent pas besoin d'être à beaucoup près aussi vastes.

Des Bains.

L'usage des bains est aussi essentiel à la santé qu'à la propreté; il est d'ailleurs infiniment agréable. Aussi chez la plupart des peuples anciens, outre les bains particuliers, trouvait-on, comme on le trouve encore chez tous les peuples modernes de l'Orient, une foule d'édifices publics destinés à cet usage. Dans la seule ville de Rome on en comptait jusqu'à quatre-vingt dont quelques-uns occupaient un espace de plus de trente arpens. Indépendamment des bains chauds, qui firent donner à ces immenses édifices le nom de *thermes*, on y trouvait une foule de pièces destinées aux différens exercices du corps, aux délassemens de l'esprit, aux amusemens du peuple. De tous ces magnifiques édifices les thermes de Titus, de Dioclétien et de Caracalla sont les seuls dont il reste encore quelques vestiges. On pourra voir dans le Parallèle, depuis la planche 50 jusqu'à la planche 36, les restaurations que Palladio nous en a données. On trouvera aussi à côté celles que nous avons faites pour notre étude. En comparant les unes avec les autres, on pourra remar-

quer que, si les thermes des Romains, disposés en général avec tant de dignité, de noblesse, avaient été traités en même temps avec plus de simplicité dans toutes leurs parties, ils auraient encore gagné du côté de la magnificence.

III. PART.
II. SECTION.

Les bains dont nous donnons le projet, planche 17, sont supposés dans un vaste jardin, au bord d'une rivière. Ils sont séparés en deux parties, l'une pour les hommes, l'autre pour les femmes. Dans chacune on trouve des bains couverts et découverts, publics et particuliers; au milieu de tous est une immense pièce d'eau pour les promenades sur l'eau, les joutes, les feux d'artifice. De tous côtés sont répandus des cafés, des restaurateurs, etc.

Qu'au lieu de bains ordinaires il s'agisse de bains d'eaux minérales, comme ceux qui s'y rendent, soit pour leur santé, soit pour leur plaisir, viennent souvent de fort loin et doivent y faire quelque séjour, outre les différens objets relatifs aux bains, il faudrait faire entrer dans la composition générale d'un tel établissement des corps de batimens destinés à l'habitation, un temple, une salle de spectacle, des salles de bal, de concert, de jeu, des cuisines, des ecuries, des remises et autres accessoires.

Des Hopitaux.

Il en est de plusieurs espèces. Les uns sont destinés à contenir les pauvres, tel que l'Hopital général; les malfaiteurs, tel que Bicêtre; les femmes de mauvaise vie, les Enfants trouvés, les fous, tel que la Salpêtrière, etc.; les autres à recevoir les malades de l'un et de l'autre sexe, tels que l'Hotel-Dieu, la Charité, les Incurables, etc. Nous ne nous occuperons que de ces derniers, encore n'entrerons-nous pas dans tous les détails, ce qui exigerait un volume. Nous nous bornerons, ainsi que nous l'avons fait à l'égard des

III. PART.

II. SECTION.

autres genres d'édifice, à faire connaître les convenances principales et l'esprit dans lequel ces edifices doivent être composés.

De tous les edifices les hopitaux sont ceux dans lesquels devrait régner le plus de salubrité ; de tous les edifices, ce sont cependant ceux dans lesquels, en général, on en rencontre le moins. Dans la plupart toutes les salles réunies, tantot aux angles d'un quarré, tantot au centre d'une croix, forment des foyers d'infection, non seulement funestes aux personnes qui viennent dans ces lieux chercher du soulagement à leurs maux, mais encore aux habitans des villes dans lesquelles les hopitaux sont inconsidérément renfermés. A l'égard de toutes les autres parties, ces edifices sont traités avec tant d'insouciance et de barbarie, et l'aspect qui résulte de la disposition du tout est tel, que le plus malheureux ne consent qu'à regret à se faire transporter dans ces lieux, qui semblent moins des edifices hospitaliers que des gouffres où vient s'engloutir l'humanité souffrante. Les hopitaux de Milan en Italie et de Plymouth en Angleterre sont presque les seuls qui méritent quelques eloges.

Dans l'hopital de Milan, l'un des plus célèbres d'Italie, bati avec magnificence aux frais de Cottoni, riche citoyen de cette ville, on remarque avec plaisir de vastes et nombreux portiques soutenus par des colonnes de marbre qui, en établissant une communication entre les diverses parties de l'édifice, facilitent et assurent le service des malades, et procurent aux convalescens des promenades commodes et agréables, propres à hater leur entier rétablissement. On applaudit au sentiment d'humanité qui dirigea le génie de l'architecte dans la disposition de ces différentes parties ; mais on regrette en même temps que les salles n'y soient pas mieux coordonnées que dans la plupart des

autres hopitaux, sous le rapport essentiel de la salubrité.

L'hopital de Plymouth bâti avec non moins de soin par Rovehad, en 1756, est de tous les hopitaux le mieux disposé. Il offre quinze pavillons, éloignés les uns des autres, réunis au rez-de-chaussée par une colonade qui règne autour d'une cour quarrée. De ces quinze pavillons dix sont pour les malades, les cinq autres pour le service. La disposition de cet edifice est évidemment bien supérieure à celle de l'hopital de Milan; mais elle est cependant encore loin d'être parfaite. Chaque pavillon renferme à chaque etage deux salles accouplées, dans lesquelles par conséquent l'air ne peut pénétrer de toutes parts.

Les hopitaux de la Roquette et de Sainte-Anne, hors de Paris, composés par M. Poyet, d'après le programme de l'Académie des Sciences, edifices commencés en 1788, et presque aussitôt abandonnés, auraient été de véritables modèles en ce genre, s'ils eussent été achevés. Ces hopitaux réunissent tous les avanges de ceux de Milan et de Plymouth, sans en avoir aucun des inconveniens. On en trouvera l'idée, planche 18. Chaque salle, tant celles qui d'un coté sont destinées pour les hommes, que celles qui de l'autre sont destinées pour les femmes, est affectée à un genre particulier de maladie. Chacune de ces salles a dix mètres de large sur environ neuf mètres de haut. Derrière les lits, placés sur deux rangs dans chaque salle, se trouve un corridor d'un mètre, servant à les isoler du mur, à en dégager le service, à masquer les garde-robes placées derrière chaque lit dans le renfôcement des croisées, et dont le service se serait fait sans qu'il y parut dans des lieux d'aisance placés à l'une des extrémités de chacun de ces corridors.

Au-dessus de ces mêmes corridors, qui n'ont qu'un peu

III. PART.
II. SECTION.

plus de deux mètres d'élévation, se trouve de chaque coté un rang de croisées au moyen desquelles les salles seraient parfaitement éclairées, et l'air facilement renouvelé. Les voutes en brique qui couvrent les salles sont ouvertes à des distances convenables dans la partie supérieure.

A l'une des extrémités de chaque salle sont les escaliers qui du portique conduisent aux salles, et à l'autre extrémité les pièces de dessertes.

Le rez-de-chaussée, vouté comme les salles, serait destiné aux cuisines, offices, pharmacies, apothicaireries et autres accessoires, tels que bains, logemens et refectoirs des sœurs, des médecins, des chirurgiens, etc. Dans l'intervalle qui sépare les divers corps de bâtiment sont des jardins plantés d'arbres, les buanderies, les etuves, le magasin aux huiles, la fabrique de chandelles, les boucheries, boulangeries, buchers; en un mot tous les lieux destinés à renfermer une grande quantité de matières combustibles sont placés loin des salles, le long des murs d'enceinte de ces hopitaux.

Dans des hospices dont la disposition répondrait si parfaitement à l'importance de leur objet, on ne craindrait plus de venir chercher des secours. Leur aspect seul, sinon magnifique, du moins noble et agréable, influencerait sur l'efficacité des remèdes. En entrant dans de tels edifices, où tout annoncerait le respect que l'on porte à l'humanité, et surtout à l'humanité souffrante, on se sentirait soulagé du poids de la honte, fardeau souvent plus insupportable et plus accablant que celui du malheur même.

On pourra comparer ces derniers hopitaux avec ceux que nous avons cités, planches 29 et 30 du Parallèle.

Des Prisons.

III. PART.

II. SECTION.

Dans les grandes villes il devrait y avoir des prisons particulières pour chaque classe de détenus. L'humanité, la justice et sur tout l'intérêt des mœurs ne permettent pas de renfermer dans une même enceinte, de confondre avec des criminels des hommes emprisonnés pour dettes ou pour quelques fautes de jeunesse. Loin de corriger ces derniers, ce qui est le but que l'on se propose en les renfermant, ce serait les exposer au danger presque inévitable de devenir aussi méchans que les scélérats avec lesquels on les mettrait en contact, et risquer de les rendre encore plus nuisibles à la société qu'ils ne l'étaient auparavant. Dans les villes de peu d'étendue, où souvent il ne peut y avoir qu'une seule prison, il faut du moins qu'elle soit disposée de manière que les différentes espèces de prisonniers n'aient entre eux aucune communication. Dans tous les cas les femmes doivent être entièrement séparées des hommes.

Dans telle prison que ce soit on doit apporter tous les soins imaginables pour la rendre salubre. La perte, même momentanée, de la liberté est déjà un assez grand supplice sans y ajouter celui des maladies et de la mort qu'elles traînent souvent à leur suite, d'autant que parmi ceux qui endurent le premier de ces maux il en est souvent qui ne l'ont pas mérité.

Si la justice due aux prisonniers réclame ces attentions, l'intérêt de la société les commande impérieusement. Qui ne connaît la maladie appelée *fièvre des prisons*, et ses effets funestes! Les seuls exemples que cite John Howard font frémir. Aux assises tenues dans la prison d'Oxford en 1577 tous ceux qui y assistèrent, au nombre de trois cent, périrent en quarante heures. Il en arriva autant à Launton

III. PART.
II. SECT. IX.

en 1750. Vingt-cinq ans après, dans Axminster, petite ville du Devonshire, un prisonnier absous infecta sa famille et la ville entière. A Londres en 1750 trois juges, le lord maire et un nombre infini de personnes furent frappées de cette maladie et en moururent.

Dans le projet de prisons que nous donnons, planche 19, et que l'on suppose être pour une grande ville, on a tâché de réunir la plus grande salubrité à la plus grande sûreté. Au moyen de l'enceinte qui éloigne la prison de toutes les maisons avoisinantes, elle se trouverait environnée d'une masse d'air considérable; les préaux seraient vastes, plantés d'arbres, rafraichis et lavés par d'abondantes fontaines; aucune chambre n'étant placée au rez-de-chaussée, entièrement occupé par des portiques, toutes seraient exemptes d'humidité. Les infirmeries placées dans des pavillons plus élevés que le reste de l'édifice et en outre ouvertes sur toutes leurs faces, ne pourraient causer aucune incommodité dans les autres parties. Les prisonniers n'étant réunis que pendant certaines heures du jour, soit dans les préaux, soit dans les ouvroirs ou chambres de travail, et le reste du temps étant renfermés chacun dans une chambre particulière dont la croisée donnerait sur le préau, ne pourraient former aucune entreprise pour s'échapper, et s'il s'en formait, malgré cela, quelqu'une, elle serait nécessairement sans succès, vu la position des quatre corps-de-garde placés au rez-de-chaussée, de l'intérieur desquels on pourrait apercevoir, pour ainsi dire, d'un coup-d'œil tout ce qui se passerait, soit à l'extérieur, soit dans l'intérieur, soit dans l'enceinte, soit sous les portiques.

Des Casernes.

Ce genre d'édifice, destiné au logement des gens de guerre,

guerre, chez les anciens se nommait *castrum*, c'est-à-dire, *camp*. Les Romains en construisirent un grand nombre, tant à Rome que dans les diverses provinces soumises à leur empire; mais de tous ces edifices, le camp de Pompéïa enséveli du temps de Titus sous les cendres du Vésuve, ainsi que tous les autres edifices de cette ville et de celle d'Herculanum, et que l'on n'a découverts qu'à la fin du siècle dernier, est le seul qui soit assez bien conservé pour nous donner quelque idée sur leur disposition générale.

Cet edifice avait la forme d'un quarré long. La cour ou place d'armes était environnée d'une galerie couverte, soutenue par des colonnes sans base. Cette galerie donnait entrée aux chambres des soldats, et servait en même temps de promenoir : derrière la partie du fond s'élevait un superbe théâtre.

Si les restes d'edifices de ce genre que l'on voit encore à Baies et dans la ville Adrienne (ruines que l'on nomme *les cent chambres*), si ces restes, quoiqu'encore très-considérables, ne peuvent rien ajouter à l'idée que nous venons de nous former de l'ensemble de ces edifices, d'après la description du camp des soldats de Pompéïa, la restauration du camp prétorien à Rome que nous a donnée Pirro Ligorio peut y suppléer peut-être. A la vérité il ne reste plus maintenant de cet edifice qu'un seul angle de son enceinte. Mais du temps de cet auteur il est possible qu'il en existât davantage; et nourri comme il l'était de l'étude de l'antique, il n'était pas besoin que cet edifice fut très-entier pour qu'il put s'en faire une juste idée. D'ailleurs on remarque tant d'analogie entre la disposition des principales parties du camp prétorien et du camp de Pompéïa, edifice que Pirro Ligorio n'a pu connaître, ni par conséquent imiter, que cela seul suffirait pour faire évanouir tous les

doutes que l'on pourrait avoir sur l'exactitude de cette restauration.

Cet edifice aussi considérable par son étendue que le camp de Pompéïa l'est peu, est composé d'une double enceinte; la première destinée au logement des soldats. La seconde au logement de leurs chefs. Au-devant des chambres sont des galeries servant de communication et de promenade. Chaque enceinte offre deux étages de chambres et de galeries. De distance en distance l'enceinte extérieure est flanquée de tours carrées qui s'élèvent plus haut que la muraille, et dans lesquelles sont placés alternativement des escaliers pour monter aux chambres et aux galeries du premier étage, ainsi que sur les terrasses, et des pièces qui servaient vraisemblablement de cuisines, de latrines, etc. A l'extérieur de la seconde enceinte on trouve des exèdres ou lieux ouverts et couverts dans lesquels les vieux soldats se rassembraient pour s'entretenir de leurs combats, de leurs victoires. Au centre de cette seconde enceinte s'élève un magnifique temple consacré à Auguste, et dans lequel le conseil tenait ses assemblées.

Que cet edifice ait été disposé précisément de cette manière, ou qu'il l'ait été d'une autre, toujours est-il vrai que la connaissance de cette belle restauration ne peut qu'être infiniment avantageuse pour l'étude de l'architecture en général, et qu'elle donne en particulier d'un edifice destiné au logement des soldats une idée bien plus exacte et bien plus satisfaisante que celle que l'on pourrait s'en former d'après la plus considérable et la plus célèbre de nos casernes, l'hotel des Invalides. Si l'on excepte la cour principale, laquelle est environnée de portiques assez convenables, on ne trouve dans tout cet edifice, au lieu de ces galeries vastes et aérées du camp prétorien et même du

petit camp de Pompéïa, que des corridors étroits et d'une longueur infinie, compris entre deux rangs de chambres, uniquement éclairés par les deux bouts, conséquemment obscurs, infects, incommodes et même dangereux. Quelle différence entre ces deux dispositions! quelle différence aussi entre l'aspect triste et accablant de l'hôtel des Invalides et celui des camps des anciens, si propre par sa noblesse à élever l'âme, à entretenir le courage des guerriers. Voyez tous ces édifices, planches 26 et 27 du Parallèle.

III. PART.
II. SECTION.

Le projet de casernes que l'on trouvera, planche 20, composé en l'an VIII par un adjoint au Génie militaire chargé du casernement pour Paris (ces casernes étant destinées pour la cavalerie) doit présenter nécessairement une disposition différente de celle des édifices antiques dont nous avons parlé, qui, étant destinés pour l'infanterie, doivent offrir un tout autre aspect. Mais il est facile de remarquer que ces casernes étant exécutées dans le même esprit, leur aspect, quoique différent, ne serait ni moins imposant, ni moins noble.

Il serait à désirer que les casernes, les prisons et les hôpitaux fussent toujours placés sur le bord d'une rivière dans laquelle déboucherait l'aqueduc qui recevrait les immondices provenant de leurs différentes parties.

TROISIÈME SECTION.

DES EDIFICES PARTICULIERS.

LES édifices particuliers ne diffèrent des édifices publics que de la même manière dont un édifice public diffère d'un autre édifice de même genre, c'est-à-dire, par l'usage auquel

III PART. on les applique. Le but de l'Architecture dans la composition des edifices particuliers est le même que dans la composition des edifices publics, l'utilité. Les moyens qu'elle emploie pour l'atteindre sont encore les mêmes, la convenance et l'économie. Des élémens semblables concourent à la formation des uns et des autres. Ils doivent par conséquent être traités tous d'après les mêmes principes, et le mécanisme de leur composition ne doit pas être différent. La distribution, que dans tous les cours d'Architecture on distingue, on sépare, on isole de la décoration et de la construction (distinction qui, comme nous l'avons fait voir dans notre Introduction, est bien peu propre à former de bons décorateurs, de bons distributeurs, de bons constructeurs, et, à plus forte raison, de bons architectes) n'est donc autre chose que l'art de disposer les edifices particuliers de la même manière dont doivent être disposés les edifices publics, c'est-à-dire, de la manière la plus convenable et la plus économique possibles. Si l'on est bien pénétré des vrais principes de l'Architecture, si l'on est bien familiarisé avec les diverses combinaisons des élémens des edifices, en d'autres termes, avec le mécanisme de la composition, on n'aura plus autre chose à faire, lorsqu'on voudra s'occuper des edifices particuliers, que d'étudier leurs convenances. On conçoit qu'on les remplira d'autant mieux, qu'après avoir bien étudié les principes, on en aura fait des applications plus nombreuses. Cet exercice doit même être d'autant plus recommandé, que, si les convenances sont plus uniformes dans les edifices particuliers, destinés à l'habitation, que dans les edifices publics, destinés à des usages différens, en revanche elles sont infiniment plus multipliées dans chacun des premiers, et cependant les moyens d'y satisfaire ordinairement plus restreints. Nous croyons donc devoir non seule-

ment faire connaître les convenances générales de ce genre d'édifice, mais encore fixer quelques instans l'attention des élèves sur les principales espèces d'édifices particuliers.

Des Maisons particulières à la Ville.

La plupart des edifices particuliers que l'on élève dans les villes offrent dans leur composition quelques difficultés que l'on ne rencontre que rarement dans les edifices de même genre que l'on construit à la campagne. Les terrains sur lesquels on élève ceux-ci, sont généralement plus étendus et plus libres. Rien n'empêche par conséquent d'isoler ces edifices, de les éclairer de tous cotés, de séparer les batimens accessoires du principal corps-de-logis, de disposer l'ensemble de la manière la plus simple en elle-même. Les terrains au contraire sur lesquels on batit des maisons particulières dans les villes sont en général plus ou moins resserrés, presque toujours compris entre deux murs mitoyens, souvent très-irréguliers. Il faut cependant que les convenances de ces edifices, lesquelles diffèrent peu de celles des maisons de campagne, soient également observées. On sent que, pour y parvenir malgré ces obstacles, on ne doit plus chercher à disposer l'ensemble de ces edifices de la manière la plus simple en elle-même, et qu'on doit se borner à le disposer de la manière la plus simple possible relativement aux localités. Ces nouvelles dispositions peuvent varier infiniment ; mais il suffira de faire connaître les principales.

Des diverses Dispositions générales des Maisons à la Ville.

Selon les convenances et l'étendue plus ou moins considérable du terrain, une maison particulière à la ville peut

n'être composée que d'un seul corps-de-logis donnant d'une part sur la rue, de l'autre sur une cour; elle peut l'être d'un corps-de-logis sur la rue et d'un autre au fond de la cour; il peut entrer dans sa composition une aile et quelquefois deux; enfin la cour peut être environnée de batimens de toutes parts.

Au lieu d'être placé sur la rue, le principal corps-de-logis peut l'être entre cour et jardin: à cette nouvelle disposition on peut joindre toutes celles que nous venons de faire connaître. Enfin une maison peut ne renfermer qu'une cour. Si le terrain est petit, elle peut en avoir deux. Si son étendue est médiocre, elle pourra en avoir trois, et même davantage, si le terrain est assez considérable.

Des diverses Divisions des différens Corps-de-logis.

Un corps-de-logis peut être simple, semi-double, double ou triple. Il est simple, lorsque dans son épaisseur il ne renferme qu'une seule pièce; semi-double, lorsqu'il contient une grande pièce et une petite; double, lorsque son épaisseur se compose de deux grandes pièces; enfin triple, lorsqu'il se compose de trois. Les corps-de-logis principaux peuvent être divisés de toutes ces manières. Mais il est rare que les ailes puissent être autres que simples ou semi-doubles, étant presque toujours adossées à des murs mitoyens dans lesquels on ne peut pratiquer que de faux jours, appelés *jours de coutume*, et dans lesquels même cela ne se peut souvent pas. Relativement à tout ce que nous venons de dire, voyez la planche 21.

Des différens Appartemens.

Un corps-de-logis quelconque peut n'être composé que d'un seul appartement. Il peut l'être de plusieurs. Un appar-

tement ordinaire, d'après nos usages, doit être composé, au moins, de cinq pièces, d'une antichambre servant de salle à manger, d'un salon de compagnie, d'une chambre à coucher, d'un cabinet et d'une garde-robe. Il en est d'autres dans lesquels la convenance exige un vestibule, plusieurs antichambres, les unes pour contenir les domestiques tant du dedans que du dehors, les autres pour recevoir les personnes qui viennent visiter le maître, une salle à manger particulière accompagnée d'une salle de buffet, un salon, une chambre à coucher, plusieurs cabinets suivis d'un arrière-cabinet et d'un serre-papier, des garde-robes de propreté, d'autres pour le linge et les hardes, un cabinet de toilette, un boudoir, des bains composés souvent, outre la salle de bain proprement dite, d'une petite antichambre, chambre à coucher, etuve, etc. Enfin il est des appartemens plus considérables encore, dans lesquels, indépendamment de toutes les pièces dont nous venons de parler, il doit y avoir plusieurs salons, une galerie, une chambre de parade, une bibliothèque, une chapelle, une salle de spectacle, une de concert, une de bal, des salles de billards et autres jeux, des cabinets d'histoire naturelle, de tableaux, d'antiques, etc.

Telles sont les pièces qui entrent dans la composition des appartemens, et tel est, à peu-près, l'ordre dans lequel les plus usuelles ont coutume de se succéder.

Tout appartement doit être dégagé, c'est-à-dire, disposé de manière que, pour ressortir, soit par le vestibule, soit par l'une des antichambres, on ne soit pas obligé de revenir sur ses pas et de parcourir une seconde fois la plupart des pièces que l'on a déjà traversées. Les chambres à coucher, les cabinets et les garde-robes sont les pièces qui ont le plus

III. P A R T. besoin de dégagement. La plupart du temps les garde-robes
III. SECTI. N. en servent.

Lorsque dans le même étage un corps-de-logis renferme plusieurs appartemens qui ont entre eux des rapports, tels, par exemple, que l'appartement du mari et celui de la femme, il faut que le tout soit disposé de façon que le vestibule, les antichambres et même le salon soient communs à ces divers appartemens.

Lorsqu'un corps-de-logis est composé de plusieurs étages, il faut nécessairement un escalier pour communiquer de l'un à l'autre. Lorsque cet escalier n'est pas placé dans le vestibule même, il doit l'être en face ou à droite de cette pièce. On le place à gauche seulement lorsqu'on ne peut faire autrement.

Le levant est la meilleure exposition pour les pièces qui sont le plus constamment habitées. Le nord est la plus mauvaise.

Des divers Accessoires des Appartemens.

Dans les maisons particulières qui ne peuvent être composées que d'un seul corps-de-logis, on place les domestiques dans les combles, et les écuries, les remises, les cuisines et offices au rez-de-chaussée. Quelquefois même on met ces dernières dans un étage souterrain au niveau des caves. Dans les maisons où l'on peut pratiquer des ailes ou d'autres corps de bâtiment, soit sur la rue, soit au fond de la cour, on y place ces différens accessoires, ou du moins ceux d'où il se répand un bruit ou une odeur incommodes. Enfin dans des maisons encore plus considérables on relègue les cuisines et offices dans une cour particulière, les écuries et remises

remises dans une autre, afin que la cour principale soit toujours propre et libre.

III. PART.

III. SECTION.

A l'entrée de la cour principale on ménage un logement pour le portier. On place les greniers à fourrage, les chambres de cochers, palfreniers, etc. au-dessus des écuries et remises, les cuisiniers, les chefs d'office et la plupart des autres domestiques au-dessus des cuisines. Quant aux femmes-de-chambre et valets-de-chambre, on les loge dans des entre-sols pratiqués dans le principal corps-de-logis au-dessus des garde-robes et autres petites pièces.

Les cuisines sont ordinairement accompagnées d'un garde-manger, d'un lavoir, d'un bucher et d'un commun où mangent les domestiques. Elles le sont même quelquefois d'une rotisserie, d'une pâtisserie, etc. La meilleure exposition pour les cuisines est le nord.

L'office doit être accompagné d'une pièce où se dressent les desserts, d'un fruitier et de plusieurs autres pièces pour serrer les sucreries, l'argenterie, les porcelaines. Les offices doivent être exposés au levant.

Les écuries sont simples ou doubles. Une écurie simple doit avoir quatre mètres de largeur. Une double doit en avoir un peu plus de sept; et quand elle a une certaine longueur, il ne faut pas lui en donner moins de neuf à dix. L'espace qu'occupe chaque cheval en largeur est d'environ un mètre et un quart. Les jours des écuries, pour être convenables, doivent tomber sur la croupe des chevaux. Lorsqu'absolument cela ne se peut pas, il faut du moins que le bas des croisées soit élevé de trois mètres et un tiers au-dessus du sol de l'écurie. Dans les grandes maisons il y a plusieurs écuries, les unes pour les chevaux de carrosse, d'autres pour ceux de main, pour les chevaux malades, enfin pour les chevaux étrangers. Quel que soit leur usage, les écuries

doivent être exposées au levant, du moins autant que cela est possible.

Les remises au contraire doivent être placées au nord. Il y a des remises simples ; il y en a de doubles. Les premières doivent avoir trois mètres de largeur ; les secondes cinq et un quart. Quand on ne relève pas le timon, les remises ont sept mètres de profondeur, et quand on le relève, cinq mètres : toutes doivent avoir quatre mètres de hauteur.

Les écuries et les remises doivent être accompagnées d'une pièce pour serrer les harnois, d'une sellerie, d'une cour à fumier débouchant sur la rue. Enfin de latrines pour les domestiques.

Nous n'en dirons pas davantage sur les maisons particulières à la ville. Les planches 22, 25, 24, 27 et 28 qui en représentent un assez grand nombre, disposées de différentes manières, étant plus propres à familiariser les élèves avec cette espèce d'édifice que tout ce que nous pourrions ajouter.

Des Terreins irréguliers.

Souvent les terrains sur lesquels on doit élever des maisons particulières dans les villes sont irréguliers. L'irrégularité dans les différentes parties d'une maison serait non seulement une chose choquante pour l'œil, mais encore très-incommode pour l'usage. Pour éviter ces inconvéniens, après avoir pratiqué autant de parties régulières que l'irrégularité du terrain le permet, on corrige l'irrégularité des parties restantes, soit par des ponts coupés, soit par des parties circulaires. Voyez la planche 25.

Des Maisons à loyer.

Les maisons à loyer sont destinées à loger plusieurs individus ou plusieurs familles. Un propriétaire, qui a sou-

vent sa maison particulière, ne fait guère élever celles-ci que pour en tirer un revenu. Pour que ce revenu soit assuré, autant que possible, dans tous les temps et dans toutes les circonstances, il faut que ces maisons soient disposées de manière que toutes les pièces de chacun des appartemens qu'elles renferment puissent à volonté se louer ensemble ou séparément. Les deux projets de la planche 25 et le second de la planche 26 offrent cet avantage. On ne le trouve pas dans celui qui est à coté de ce dernier.

III. PART.
III. SECTION.

Des Maisons de campagne.

S'il est quelque lieu où l'on puisse se flatter de trouver le bonheur, c'est incontestablement dans une maison de campagne agréablement située, loin du tracas des affaires, du tumulte des villes, des vices inséparables des sociétés trop nombreuses. Dans ces paisibles demeures on jouit du plus doux repos; on se livre sans distraction aux douceurs de l'étude; on s'abandonne sans contrainte aux charmes de l'amitié; on s'enivre avec délices du magnifique spectacle de la Nature.

Aussi les Grecs et les Romains, ces peuples si avides de jouissances, et si capables de les apprécier, malgré leur passion pour les différens spectacles, préféraient-ils les simples amusemens de la campagne aux représentations théatrales les plus pompeuses, aux fêtes les plus brillantes des capitales. C'est pourquoi autant leurs maisons à la ville étaient restreintes et négligées, autant leurs maisons de campagne étaient vastes et recherchées. Celle d'Hérode Atticus sur le mont Pentelique, de la cime duquel se précipitaient des ruisseaux qui, après avoir serpenté dans des bois, allaient se perdre dans le fleuve Céphise; l'Arpinate de Cicéron,

III. PART.
II. SECTION.

élevé sur les bords du Tibre, dans l'endroit où ce fleuve forme une petite île, et d'où l'on aperçoit les plus belles cascades naturelles; son Tusculanum, qui avait appartenu à Sylla, maison ornée des portraits d'une foule de grands hommes et des chefs-d'œuvres de sculpture les plus rares de la Grèce; la ville Adrienne ou maison de campagne d'Adrien à Tivoli, dans laquelle il avait fait représenter en grand tous les edifices qu'il avait vus dans ses voyages; toutes ces demeures étaient autant de lieux enchantés. Les unes ont entièrement disparu, les autres ne présentent plus que des monceaux de ruines. Les descriptions que Pline a faites de son Laurentin et de sa maison de Toscane sont les seuls monumens qui peuvent nous faire connaître l'esprit dans lequel les maisons de campagne des anciens étaient composées. Mais ces riches débris sont bien faits pour nous guider dans la composition des nôtres.

Pline à Apollinaire.

«
« Rien de plus beau que la position du pays. Imaginez un immense amphithéâtre tel que la main de la Nature seule peut en former. Une large et vaste plaine est environnée de montagnes, dont le sommet est couronné par de hautes et antiques forêts où l'on trouve des chasses de plus d'un genre. La seconde région est de bois taillis qui s'étendent sur le penchant de la montagne: ils sont entremêlés de collines dont le sol est un terrain gras qui ne le cède point aux plaines les plus fertiles. Les moissons pour y être tardives n'en sont ni moins dorées, ni moins abondantes. Plus bas, et dans tous les sens, se déploient au loin de longs coteaux de vignes, dont la partie inférieure est bordée d'arbustes. Les champs et les prairies terminent l'horizon.

« Les prés sont emallés de fleurs, remplis de trèfle et d'autres herbes toujours fraîches et toujours renaissantes. Des ruisseaux intarissables y entretiennent une abondance perpétuelle. Cette grande quantité d'eau ne produit pourtant pas de marécages, ce qu'on doit à la pente du terrain qui décharge dans le Tibre tout le superflu qu'il n'absorbe point.

« Le coup-d'œil de tout ce pays du haut de la montagne vous enchanterait. La variété des point de vue, la diversité des sites, de tel coté qu'on se tourne, charment tellement les yeux, qu'on croit voir, non pas des terrains naturels, mais des tableaux où tout serait exprès composé pour le plaisir du spectateur.

« Ma maison, quoique située au bas de la colline, jouit de cette belle vue, comme si elle était au sommet. On y arrive par une pente insensible et si douce, que l'on se trouve élevé sans s'être aperçu qu'on montait. L'Apennin est derrière elle à une grande distance. Par les jours même les plus sereins ces montagnes lui envoient des vents habituels, mais dont le souffle rompu et affaibli par l'éloignement n'a rien de rude ni d'impétueux. Sa principale exposition regarde le midi. En été, vers le milieu du jour, l'hiver un peu plutôt elle semble inviter le soleil, qu'elle reçoit sous un large portique d'une longueur proportionnée

« Ma maison est composée de beaucoup de corps-de-logis; j'y ai jusqu'à un atrium ou vestibule, à la manière des anciens. En avant du portique est un parterre entrecoupé de plusieurs allées et bordures de buis. Il se termine par un talus en pente douce, où sont taillées en buis différentes figures d'animaux. Autour est une allée bordée d'une haye de verdure. De là on passe à la promenade couverte, faite en forme de cirque. Il faut voir ensuite le tapis vert, aussi

III. PART. beau par la Nature que le reste l'est par l'Art, les champs,
 III. SECTION. les vergers et les prairies adjacentes.

« Pour revenir au corps-de-logis, l'extrémité du portique aboutit à une salle de festin dont les portes ont vue, d'une part, sur l'extrémité des parterres, et les fenêtres, de l'autre, sur les prairies et les champs. Elles voient encore les cotés du parterre et la cime des arbres dont est environné l'hippodrome. A peu-près vers le milieu du portique est un appartement tournant autour d'une petite cour qu'ombragent quatre platanes, au milieu desquels est un bassin de marbre dont les eaux jaillissantes entretiennent, par une douce rosée, la fraîcheur et la verdure des arbres et des gazons qui sont dessous. Cet appartement est composé d'une chambre à coucher, aussi impénétrable au jour qu'inaccessible au bruit, d'un salon d'amis dont on use journellement, d'un portique qui donne sur la petite cour, et qui a la même vue que le précédent, d'une autre chambre voisine de l'un des platanes dont elle reçoit l'ombre et la verdure. Ce lieu est revêtu de marbre jusqu'à hauteur d'appui. Le reste des murs est orné de peintures qui ne le cèdent point à la beauté des lambris. Ce sont des feuillages au milieu desquels se jouent des oiseaux de toute couleur. Le bas est occupé par un bassin. L'eau s'y répand d'une soucoupe, autour de laquelle sont disposés plusieurs jets dont la confusion produit un murmure des plus agréables.

« D'un coin du portique on passe dans une vaste pièce qui est vis-à-vis la salle à manger ; elle a vue d'un côté sur le parterre, de l'autre sur la prairie. Ses fenêtres donnent immédiatement et plongent sur un canal où se précipite en ecume une nappe d'eau dont la blancheur se confond avec l'éclat du marbre qui la reçoit, et flatte à la fois l'œil et l'oreille.

« La pièce dont je viens de parler est excellente l'hiver, parce que le soleil y entre de toute part. Si le ciel est couvert, on chauffe l'étuve voisine dont l'influence remplace celle du soleil.

« On trouve ensuite la pièce des bains qui sert à se déshabiller. Elle donne entrée à la chambre fraîche où l'on trouve une vaste baignoire en marbre noir. Dans le milieu est creusé un bassin où l'on descend, si l'on veut, se baigner plus à l'aise et plus chaudement. A côté de la salle fraîche est la salle tempérée que le soleil chauffe beaucoup, moins cependant que la salle chaude qui est fort en saillie. Au-dessus de la pièce où l'on se déshabille est le jeu de paume, où l'on peut prendre différentes sortes d'exercices. Près du bain est un escalier qui mène à la galerie souterraines, et auparavant à trois cabinets, dont le premier a vue sur la cour des platanes, le second tire son jour du côté du tapis vert, le troisième donne sur les vignes. Au bout de la galerie on a pris une chambre d'où l'on découvre l'hippodrome, les vignes et les montagnes. On y a joint une autre pièce fort exposée au soleil, sur-tout l'hiver. Là commence un corps-de logis qui joint l'hippodrome au reste de la maison. Telle est la façade et son aspect.

« A l'un des côtés qui regarde le midi se présente une galerie haute d'où l'on voit les vignes de si près qu'on croirait y toucher. Vers le milieu est une salle de festins qui reçoit de l'Apennin l'air le plus salubre. Elle a vue de toute part sur les vignes, d'un côté par ses fenêtres, de l'autre par ses portes. Mais au travers de la galerie, dans le côté qui n'a point de fenêtres, est pratiqué un escalier de dégagement très-commode pour le service de la table. A l'extrémité est une pièce à laquelle la galerie procure un aspect aussi agréable que celui des vignes. Sous la galerie précédente

III. PART.
III. SECTION.

vous en trouvez une souterraine qui est comme une véritable grotte. L'air extérieur ne saurait y pénétrer ni en changer la température. Après ces galeries, et du point où aboutit la salle de festins, commence un portique où le soleil règne jusqu'à midi, ce qui la rend aussi agréable les matins d'hiver que les soirées d'été. Il mène à deux petits corps-de-logis composés de trois à quatre pièces, et qui, selon que le soleil tourne, reçoivent successivement de l'ombre et de la clarté.

« C'est en avant de cette charmante façade que se présente et se développe au loin l'hippodrome. Il est ouvert par le milieu : en y entrant l'œil en découvre du premier coup toute l'étendue. Son enceinte est formée de platanes entrelacés de lierre, et entre lesquels sont des lauriers. L'hippodrome est en ligne droite ; mais à son extrémité elle change de forme et s'arrondit en demi-cercle. Des arbustes en forme de bornes et des arbres fruitiers alternativement rangés environnent les plates-bandes. Cette régularité de plantation se trouve ainsi interrompue par des arbres venus comme naturellement et au hasard, et dont l'heureuse négligence corrige la monotonie de l'art.

« A l'extrémité une treille soutenue par quatre colonnes de marbre de garyste ombre une salle de festin champêtre dont la table et les lits sont de marbre blanc. De dessous les lits l'eau s'échappe en différens jets comme pressée par le poids des convives ; elle est reçue dans un bassin de marbre poli qu'elle remplit sans jamais déborder, au moyen d'un tuyau de décharge invisible. Quand on mange dans ce lieu, les plats les plus forts et le principal service se rangent sur les bords du bassin. Les mets les plus légers se servent sur l'eau, et voguent autour sur des plats faits en forme de barques ou d'oiseaux. En face jaillit une fontaine
qui

qui reçoit et renvoie sans cesse la même eau. Après s'être élevée, cette eau retombe sur elle-même ; et parvenue à des issues pratiquées, elle se précipite pour s'élançer de nouveau dans les airs. La salle champêtre et la pièce dont je viens de parler sont en regard, et s'embellissent de leur aspect réciproque. Cette dernière est très-belle et brille des plus beaux marbres. Les portes, les fenêtres sont de toute part couronnées de verdure. Au près est un autre petit appartement qui semble s'enfoncer dans la même chambre, et cependant en fait partie : on y trouve un lit. Malgré la multiplicité des fenêtres, le jour y est modéré, presque caché par l'épaisseur d'une treille qui monte en dehors le long des murs et arrive jusqu'au comble. Vous croiriez être ici, et reposer sous un bosquet avec l'avantage encore d'y être à l'abri de la pluie. Ce lieu a aussi sa fontaine, qui disparaît dès sa source; des sièges de marbre placés en divers endroits, ici, comme dans la pièce précédente, invitent à se délasser de la promenade. Au près de chaque siège sont de petits bassins. Tout du long de l'hippodrome vous trouvez des ruisseaux dont l'eau, docile à la main qui la conduit, serpente en murmurant dans les rigoles qui la reçoivent, et sert à entretenir la verdure par des irrigations, soit d'un côté, soit de l'autre, soit partout à la fois.

Pline à Gallus.

« »

« Ma maison est spacieuse et commode sans être d'un trop grand entretien. On trouve en premier un vestibule ou atrium, qui n'est ni somptueux, ni trop simple ; ensuite une cour petite, mais riante, ornée de portiques circulaires. C'est un excellent abri contre les mauvais temps : on est défendu par des vitraux et encore par l'avance des toits qui la

couvrent. Du milieu de ces portiques vous passez dans une grande cour fort gaie et dans une belle salle de festins qui s'avance sur le rivage de la mer dont les vagues viennent doucement mourir au pied du mur. De toute part cette pièce est percée de portes et de fenêtres égales à des portes; de manière qu'en face et de deux cotés il semble que l'on ait vue sur trois mers différentes. A l'opposite l'œil retrouve la grande cour, la petite environnée de portiques, les portiques de l'atrium, et dans le fond les forêts et les montagnes lointaines. A la gauche de cette salle, et un peu plus en retraite, est une chambre fort grande, suivie d'une pareille, percée de deux cotés de manière à recevoir les premiers rayons du soleil, et à jouir aussi de ses derniers regards. De celle-ci on jouit aussi de l'aspect de la mer, de moins près à la vérité, mais d'une manière plus calme. Cette chambre et la salle à manger forment un angle où le soleil se concentre et double sa chaleur.

« C'est l'endroit que mes gens fréquentent l'hiver, et dont ils font leurs gymnases. Ce lieu d'exercice ne connaît d'autres vents que ceux qui, par quelques nuages, troublent plus la sérénité du ciel que le calme dont on y jouit. A l'angle est pratiquée une chambre ronde et voutée dont les fenêtres suivent le cours du soleil. Dans l'épaisseur des murs sont des armoires en forme de bibliothèque, qui renferment une collection choisie de mes livres les plus usuels. De là vous passez dans des chambres à coucher par un corridor dont le plancher suspendu est formé de dalles. Par ce souterrain circule et se communique de toute part la chaleur du feu qu'on y entretient, et qui se trouve heureusement tempérée. Le surplus des chambres de cette aile est à l'usage des affranchis et des esclaves : la plupart sont d'une si grande propreté qu'on en ferait des chambres d'ami.

« L'autre aile est composée d'une fort belle chambre,

d'une seconde qui peut faire une moyenne salle d'assemblée. Celle-ci recoit la plus grande clarté des rayons du soleil et de la réverbération de la mer. Vient ensuite une antichambre qui donne entrée dans une grande pièce très-exhaussée, bien close, abritée, et par-là aussi fraîche l'été que chaude en hiver. On passe de là au bain froid. C'est une grande et vaste salle. De chaque coté du mur, et en face l'un de l'autre, sont pratiqués deux grands bassins circulaires où l'on peut nager, si l'on veut, sans aller plus loin. Tout auprès est l'étuve pour se parfumer et la chambre tiède. Viennent ensuite deux autres salles plus élégantes que riches, et attenant à elles. Le bain chaud est si avantageusement situé qu'en se baignant on découvre la mer. Assez près de là est le jeu de paume, exposé à la plus grande ardeur du soleil couchant. D'un coté s'élève une tour qui contient deux cabinets au rez-de-chaussée, deux autres semblables dans l'étage supérieur, et au-dessus une salle d'assemblée, d'où l'on découvre la vaste étendue de la mer, toute la longueur de la cote et les charmantes maisons qui l'embellissent de l'autre coté. Une tour semblable contient une chambre percée au levant et au couchant, dans le haut une serre très-ample et un grenier qui occupent le dessus d'une grande salle de festins, où le bruit de la mer agitée se fait entendre à la vérité, mais bien affaibli par l'éloignement.

« Cette salle a vue sur les jardins et sur les allées qui règnent tout autour. Les allées sont bordées de buis et de romarin. Un jeune plant de vigne ombrage la partie comprise entre les allées et le jardin fruitier. Un salon jouit de cet aspect, qui le cède peu en agrément à celui de la mer dont il est éloigné. Celui-ci est accompagné par derrière de deux pavillons dont les fenêtres donnent sur le vestibule de la maison et sur le jardin potager. De ce coté s'étend le chryptopor.

III. PART.
III. SECTION.

tique ou galerie souterraine, ouvrage qui tient de la beauté et de la magnificence des edifices publics. Il est percé de fenêtres des deux cotés, mais en plus grand nombre du coté de la mer que sur le jardin. Quand le temps est calme et serein, on les ouvre toutes. Si le vent donne d'un coté, on ouvre les fenêtres de l'autre. Un parterre parfumé de violettes est au-devant de la galerie, qui, par sa réverbération, augmente l'ardeur du soleil qui s'y concentre, en même temps qu'elle le garantit des vents du nord. Aussi y fait-il aussi chaud par devant, que froid par derrière. Le vent d'Afrique se trouve rompu par elle; en sorte que de tout coté elle vous offre un abri contre les vents différens. Tel est l'agrément qu'on y trouve l'hiver; mais il est encore plus grand l'été. Car jusqu'à midi elle porte ombre sur le parterre, et après midi sur les allées et les autres endroits du jardin qui s'en rapprochent, et l'on voit croître et se raccourcir cette ombre selon la longueur des jours. Cependant la galerie ne reçoit jamais le soleil dans sa plus grande ardeur, c'est-à-dire, lorsqu'il est à-plomb au-dessus du faite. Alors les fenêtres s'ouvrent et y reçoivent de toute part l'haleine des zéphirs qui y renouvellent l'air et par une agréable agitation entretiennent sa salubrité.

« A l'extrémité du parterre et au bout de la galerie on trouve le pavillon du jardin : c'est un petit bâtiment détaché qui fait mes délices. Là est une pièce dont le soleil, qui y entre de toute part, fait une etuve : elle a vue d'un coté sur le parterre, et de l'autre sur la mer. Son entrée répond à une chambre voisine, et une de ses fenêtres donne sur la galerie. Un cabinet particulier élégamment orné se joint à cette pièce du coté de la mer, de manière que, par des portes vitrées et des rideaux qu'on ouvre et qu'on ferme, tantot le cabinet ne fait qu'un avec la chambre, et tantot il s'en sépare. Il y a place pour un lit et deux chaises. Du

coté où le lit est adossé, on voit les maisons de la cote. A vos pieds vous découvrez la mer, et du chevet les forêts voisines. Autant de fenêtres, autant d'aspects différens, qui s'unissent et se partagent comme l'on veut.

« L'on passe de là dans la chambre de nuit destinée au sommeil. Rien de plus calme que cet endroit. La voix des esclaves ne saurait y parvenir. On n'y entend ni le mugissement de la mer, ni le sifflement des vents, ni le fracas des orages. La lueur des eclairs ni la clarté du jour ne sauraient y pénétrer, à moins qu'on n'ouvre les croisées. La raison d'une tranquillité si profonde, c'est qu'entre le mur de cette chambre et celui du jardin est le quartier des hommes, dont la cour assez spacieuse dissipe tout le bruit du dehors. J'ai fait pratiquer sous cette chambre une etuve fort petite qui communique et répand par une petite ouverture autant de chaleur que l'on veut. Enfin, l'on trouve une antichambre et une chambre fort exposées au soleil, qu'elles reçoivent depuis son lever jusqu'à midi, quoique obliquement.

« Quand je me retire dans le local que je viens de vous décrire, j' imagine être à cent lieues de chez moi. C'est sur-tout dans le temps des Saturnales que je m'y complais. Tandis que toute la maison retentit du bruit des fêtes et des cris de joie que la licence excite parmi mes domestiques, retiré là je goute le plaisir de l'étude, sans gêner leurs divertissemens et sans en être gêné ».

On trouvera, planche 44 du Parallèle, un plan du Laurentin par Scamozzi. On trouvera aussi sur cette même planche et sur les planches 43, 45 et 46 du même Ouvrage, divers plans de maisons grecques et romaines. Les différences que l'on remarque entre ceux même qui devraient le plus se ressembler, ne préviennent pas en faveur de leur exactitude. Quoi qu'il en soit, les talens des architectes à qui

nous devons ces plans, la simplicité qui y règne, simplicité vers laquelle on doit tendre par tous les moyens imaginables, sont des motifs suffisans pour engager à les étudier. Quant aux maisons de campagne de l'Italie moderne et aux délicieux jardins qui les accompagnent, dont on trouve les plans, planche 52 (*bis*) du Parallèle, en y jetant les yeux, on sentira qu'il n'est pas besoin d'en recommander l'étude.

A l'égard des projets de maisons de campagne que nous donnons dans ce volume, planches 27, 29, 30 et 31, notre principal but, en les donnant, a été de faire voir de combien de manières différentes on pouvait disposer les maisons particulières, suivant les différentes circonstances, sans cependant blesser nos usages.

Des Fermes ou Maisons rurales.

Une exploitation de terres exige des batimens pour loger le cultivateur, sa famille et divers animaux, pour mettre à l'abri les instrumens aratoires et les divers produits du sol et du bétail, etc.

Rien n'est moins commode et moins salubre que la plupart de nos fermes. Elles n'offrent qu'un amas de batimens, de fumiers epars, de mares infectes. Aussi voit-on souvent eclore dans ces lieux des maladies facheuses qui se répandent dans les environs.

La grandeur et la disposition particulières d'une ferme doivent etre relatives au climat, à l'étendue des terres, à la nature des produits. La variété de ces différens objets nous prescrit de nous borner ici à des idées générales.

Le meilleur emplacement d'une ferme serait un terrain un peu élevé, où il n'y aurait point d'eaux stagnantes, où l'on ne craindrait pas les débordemens des rivières, où l'on n'éprouverait pas de brouillards habituels, etc.

Pour éviter, autant que possible, le danger des incendies, III. PART.
 III. SECT. 108.
 il faudrait que le logement du fermier ou du propriétaire faisant valoir fut séparé de tous les autres batimens, et que ceux-ci, de même, fussent isolés, les uns des autres. Pour faciliter la surveillance, il faudrait que le tout fut disposé de sorte que de chacune des pièces du principal corps de bâtiment, et d'un seul coup-d'œil, on put embrasser tous les batimens accessoires. Il faudrait approcher, les uns des autres, ceux de ces batimens dont les usages sont analogues, et éloigner de ces derniers ceux dont les usages sont essentiellement différens. Les mares et les fumiers, placés ordinairement dans les cours qu'ils embarrassent et qu'ils infectent, devraient être rejetés dans une enceinte particulière placée au nord de cette cour. Tous les batimens destinés à renfermer des animaux devraient être placés de manière à avoir une issue directe sur l'enceinte des fumiers. Voyez la planche 52.

Si les maisons rurales, si ces habitations paisibles dans lesquelles, au sein de la Nature, on se livre aux soins les plus intéressans, aux occupations les plus douces, étaient situées et disposées comme elles devraient l'être, que d'agrément leur aspect n'offrirait-il pas ! Après la négligence impardonnable avec laquelle la plupart des maisons rurales sont traitées, il ne pourrait y avoir qu'une recherche ridicule capable de les en priver. On ne remarque ni l'une ni l'autre, soit dans les maisons de ce genre bâties par Palladio sur les bords charmans de la Brenta, près de Vicence, soit dans une foule d'édifices destinés aux mêmes usages, répandus dans toute l'Italie, et connus sous le nom de *fabriques*. Aussi tous ces edifices enchantent-ils les yeux par leurs formes simples et agréables. Voyez les planches 49, 50 et 51 du Parallèle, et les planches 5, 6, 8 et 19 de la seconde Partie de cet Ouvrage.

Des Hotelleries.

Ces lieux, destinés à recevoir les voyageurs, ne sont dans la plus grande partie de l'Europe que des edifices particuliers qui n'offrent pas, pour la plupart, plus d'ordre, de commodité, de propreté que la majeure partie de nos fermes. En Orient au contraire ces mêmes lieux, nommés *caravanserais*, sont des edifices publics batis et entretenus avec le plus grand soin par le Gouvernement. Ces edifices disposés de la manière la plus simple, comme on peut le voir, planche 30 du Parallèle, offrent, au rapport de tous les voyageurs, le plus bel aspect. On sait combien celui de nos hotelleries en général est ignoble et repoussant. Rien ne serait cependant si facile que de le rendre agréable. Il ne faudrait pour cela que donner à leur disposition la convenance et la simplicité qu'elles exigent. Voyez seulement l'esquisse que nous en donnons, planche 32.

*De la marche que l'on doit suivre dans la composition
d'un projet quelconque.*

L'examen et la comparaison que nous venons de faire d'un assez grand nombre d'édifices anciens et modernes, près de cinquante projets (tous on ne peut pas plus simples, et tous cependant absolument différens) ont du donner une idée suffisante des convenances des principaux genres d'édifice, et jeter un assez grand jour sur les principes d'après lesquels tous les edifices doivent être traités. Pour achever de remplir le but que nous nous sommes proposés dans cette troisième Partie, il ne nous reste plus qu'à rappeler aux élèves la marche que l'on doit suivre dans la composition de tel projet que ce soit.

Combiner entre eux les divers élémens, passer ensuite
aux

aux différentes parties des edifices, et de ces parties à l'ensemble : telle est la marche naturelle que l'on doit suivre lorsqu'on veut apprendre à composer. Lorsque l'on compose, au contraire, on doit commencer par l'ensemble, continuer par les parties et finir par les détails.

Avant tout il faut s'appliquer à connaître l'usage et les convenances de l'édifice dont on doit faire le projet; se bien pénétrer de l'esprit dans lequel il doit être conçu; examiner quelle est des diverses qualités qui peuvent se rencontrer dans les edifices celle vers laquelle on doit diriger plus particulièrement son attention; s'assurer si c'est la solidité; comme dans les phares; la salubrité, comme dans les hopitaux; la commodité, comme dans les maisons particulières; la sûreté, comme dans les prisons; la propreté, comme dans les marchés, les boucheries; le calme et la tranquillité, comme dans les lieux destinés à l'étude; l'agrément et la gaieté, comme dans ceux consacrés au plaisir, etc. D'après cela il convient de voir si l'édifice doit n'offrir dans son plan qu'une seule masse; si cette masse doit être pleine ou évidée par une ou plusieurs cours; si les différens corps de batimens doivent être continus ou séparés; si l'édifice peut donner sur les rues; ou s'il doit en être éloigné par une enceinte; si tous les corps de batimens doivent avoir, ou non, un même nombre d'étages, etc.

De l'ensemble passant aux différentes parties, il faut examiner quelles sont les pièces principales et celles qui leur sont subordonnées; quelles sont les pièces qui doivent être rapprochées ou éloignées les unes des autres, et déterminer en conséquence leur place et leur grandeur; voir ensuite si les pièces doivent être couvertes par un plancher ou par une voute; quelle espèce de voute on doit préférer; si la

III. PART.

III. SECTION.

portée de ces planchers ou l'étendue de ces voutes exige ou n'exige pas des colonnes pour les diminuer. etc.

Toutes ces observations faites et le croquis tracé en conséquence, il faut déterminer le nombre des entr'axes de chaque pièce et le chiffrer sur ce croquis; additionner ensuite tous les entr'axes, afin de voir en combien de parties on doit diviser le terrain. Le nombre total une fois reconnu, examiner si chacun des entr'axes n'est pas trop large ou trop étroit, relativement à l'échelle; et si cela arrive, diminuer ou augmenter le nombre des entr'axes, soit dans toutes les parties, soit seulement dans quelques-unes.

D'après le nombre d'entr'axes plus ou moins considérable des pièces, il faut déterminer l'ordre que l'on doit employer; voir si le centre des voutes doit être au niveau du dessus de l'architrave, ou s'il doit être placé plus haut, etc.

Un croquis ou une esquisse étant arrêtée de cette manière, on n'a plus à s'occuper dans l'épure ou dessin rendu que des différens profils et des ornemens de peinture ou de sculpture que l'on juge à propos d'employer.


Il est aisé de voir avec quelle facilité et quel succès on parviendrait à composer tel edifice que ce puisse être, si étant bien pénétré des principes que la Nature suggère, l'architecte suivait la marche que la raison indique, tant dans l'étude de l'art que dans la composition des edifices, qui ne sont, l'une et l'autre, qu'une suite non-interrompue d'observations et de raisonnemens.

Fin du second et dernier Volume.

NOTICE.

*RECUEIL et Parallèle des Edifices de tout genre ,
anciens et modernes , remarquables par leur beauté ,
par leur grandeur ou par leur singularité , et dessinés
sur une même échelle.*

PAR J. N. L. DURAND, Architecte et Professeur d'Architecture à l'Ecole
polytechnique.



UNE chose qui importe extrêmement aux Architectes, aux Ingénieurs civils et militaires, aux Elèves de l'Ecole polytechnique destinés à le devenir, aux Peintres d'histoire et de paysage ; aux Sculpteurs, aux Dessinateurs, aux Décorateurs de théâtre, en un mot à tous ceux qui doivent construire ou représenter des edifices et des monumens, c'est d'étudier et de connaître tout ce qu'on a fait de plus intéressant en architecture dans tous les pays et dans tous les siècles.

Mais les edifices qui méritent quelque considération se trouvent confondus avec une foule d'autres qui ne sont remarquables en rien ; outre cela ils sont dispersés dans près de trois cent volumes, la plupart *in-folio*, dont la collection monterait à un prix énorme, de sorte qu'il serait impossible aux Artistes de s'en procurer la connaissance entière par une autre voie que celle des bibliothèques.

Ce moyen-là même exige un temps infini, et n'est d'ailleurs praticable que pour les Artistes qui habitent les grandes villes. De plus ; quand ils seraient tous à portée d'en faire usage, peut.

être que les avantages qu'il leur procurerait ne les dédommageraient que faiblement de leurs peines. En voici la raison : souvent un volume n'est composé que d'objets de différens genres, tandis que les objets qui sont du même genre se trouvent disséminés dans un grand nombre de volumes. Or on sent combien dans ce cas-là les comparaisons, qui seules peuvent amener à juger et à raisonner, doivent être longues, pénibles, imparfaites et peu fructueuses; la différence des échelles ajoute encore à ces inconvéniens.

Dans cet état de choses, nous avons pensé que, si détachant des trois cent volumes dont nous venons de parler les seuls objets qui sont essentiels à connaître, nous les rassemblions dans un seul volume d'un prix tout au plus égal à celui d'un ouvrage ordinaire d'Architecture, ce serait offrir aux Artistes en général, et aux élèves de l'École polytechnique en particulier, un tableau complet et peu coûteux de l'Architecture, un tableau qu'ils pourraient parcourir en peu de temps, examiner sans peine, étudier avec fruit, sur-tout si l'on classait les edifices et les monumens par genres; si on les rapprochait selon leur degré d'analogie; si on les assujétissait de plus à une même échelle, et c'est ce que nous avons entrepris de faire. Pour arriver plus sûrement à ce but, nous avons rejeté de ce Recueil non seulement tous les objets qui n'offraient aucun intérêt en eux-mêmes, mais encore ceux qui, ressemblant plus ou moins à d'autres morceaux d'un intérêt majeur, n'auraient fait que grossir le volume sans augmenter la masse des idées.

Peut-être trouvera-t-on dans ce Recueil quelques edifices qui paraîtront peu intéressans; mais comme ce sont presque les seuls de ce genre qui existent, nous avons cru devoir les y placer, afin d'appeler l'attention sur ce genre d'Architecture.

On y trouvera aussi des restaurations peu authentiques, telles que celles des thermes par Palladio, et de plusieurs edifices de l'ancienne Rome par Piranesi, Pirro Ligorio, etc. Nous n'avons pas voulu priver les Elèves ni les Architectes des beaux partis

que ces restaurations présentent , et dont ils peuvent faire de fréquentes et d'heureuses applications.

Mais nous nous sommes permis de les simplifier ; nous y en avons même ajouté qui sont presque entièrement de nous ; et pour peu que l'on fasse attention que loin d'avoir voulu corriger ces grands maîtres , nous ne nous sommes attachés qu'à manifester d'une manière plus évidente l'esprit qui règne dans ces magnifiques productions , on nous pardonnera sans peine d'avoir osé nous ranger à côté d'eux.

Cet Ouvrage est composé de quinze cahiers ; chacun l'est de six planches.

Le premier contient les temples égyptiens , grecs , romains et les temples de Salomon , de Balbek et de Palmyre.

Le deuxième , les mosquées , les pagodes , les églises gothiques et les domes les plus célèbres.

Le troisième , les places publiques , les forum , les marchés , les halles , les bazars , les maisons de ville , les basiliques , les palestres , les écoles , les portiques et les bourses.

Le quatrième , les tombeaux égyptiens , grecs , indiens , turcs , persans et romains ; les arcs de triomphe , les ponts , les aqueducs , etc.

Le cinquième ; les ports , les phares , les tours , les citernes , les puits , les châteaux d'eau , les casernes , les arsenaux , les prisons , les hôpitaux , les lazarets , les caravanserais et les cimetières.

Le sixième , les thermes , les nymphées et les bains.

Le septième , les théâtres antiques et modernes , les amphithéâtres , les naumachies et les cirques.

Les huitième , neuvième et dixième , les maisons , les châteaux et les palais tant anciens que modernes.

Enfin , les onzième , douzième , treizième , quatorzième et

quinzième cahiers offrent, développés en grand et sur une même échelle de module, tous les détails qui concernent les edifices, et qui méritent d'être connus.

L'Ouvrage se trouve à Paris, chez l'Auteur, à l'Ecole polytechnique.

Le prix de chaque cahier est de douze francs. Celui de l'Ouvrage entier est de cent quatre-vingts francs.

T A B L E

Des Matières contenues dans ce Volume.

DISCOURS PRÉLIMINAIRE. *Pag.* 1

Examen des principaux genres d'édifices.

P R E M I È R E S E C T I O N .

Des principales parties des villes.	22	
Des abords des villes.	ibid.	
Des tombeaux.	23	<i>Pl.</i> 1
Des entrées des villes.	24	
Des arcs de triomphe.	ibid.	1

Des parties des villes qui servent à la communication de toutes les autres.

Des rues.	25	
Des ponts.	26	
Des places publiques.	28	2

D E U X I È M E S E C T I O N .

Des edifices publics.

Des temples.	35	
Des palais.	43	3 et 4
Des trésors publics.	47	5
Des palais de justice.	48	6
Des justices de paix.	49	7
Des maisons communes.	50	7
Des collèges.	51	8
Des edifices destinés à rassembler les Savans, etc.	53	9

Des bibliothèques.	<i>Pag.</i> 54	<i>Pl.</i> 10
Des muséum.	56	11
Des observatoires.	57	12
Des phares.	<i>ibid.</i>	12
Des halles et marchés.	58	13
Des boucheries.	59	15
Des bourses.	60	14
Des douanes.	61	14
Des foires.	<i>ibid.</i>	15
Des théâtres.	63	16
Des bains.	66	17
Des hopitaux.	67	18
Des prisons.	71	19
Des casernes.	72	20

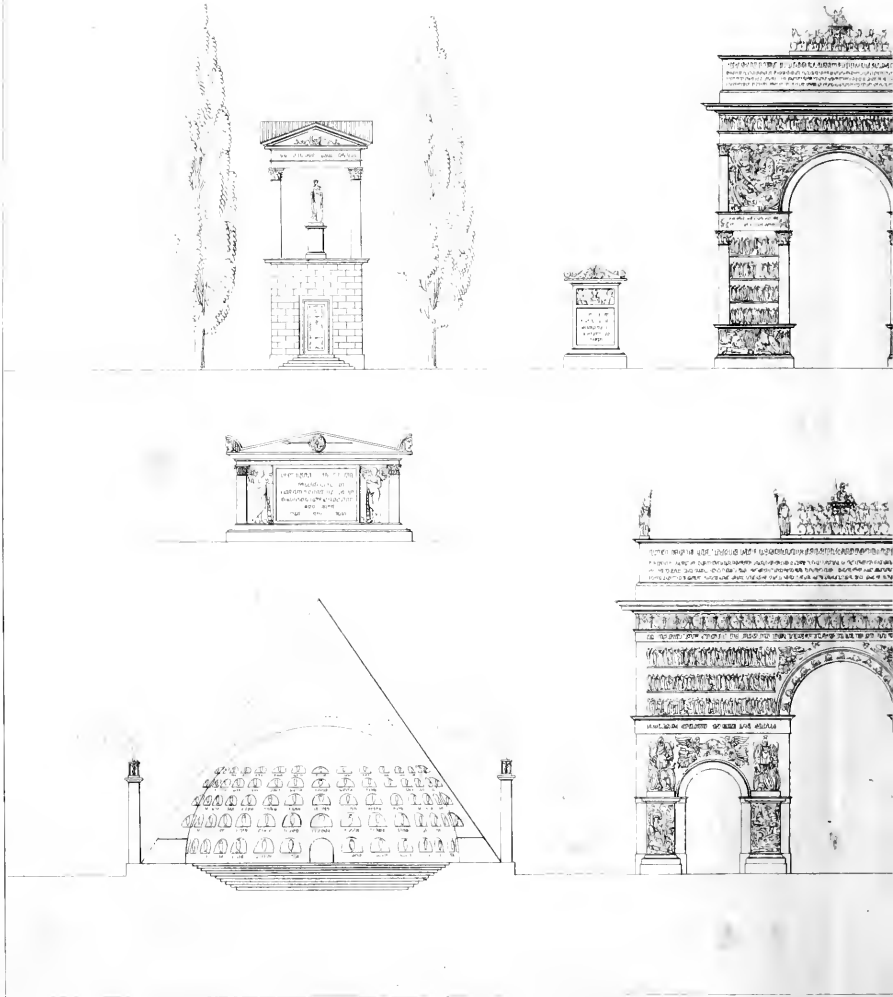
 T R O I S I È M E S E C T I O N .

Des edifices particuliers.	75
Des maisons particulières à la ville.	77
Des diverses dispositions générales de ces maisons.	<i>ibid.</i> 21
Des diverses divisions des différens corps-de-logis.	78 21
Des différens appartemens.	<i>ibid.</i> 22, 23, 24, 27 et 28
Des divers accessoires des appartemens.	80
Des cuisines.	<i>ibid.</i>
Des offices.	<i>ibid.</i>
Des ecuries.	<i>ibid.</i>
Des remises.	<i>ibid.</i>
Des terrains irréguliers.	82 25
Des maisons à loyer.	<i>ibid.</i> 25 et 26
Des maisons de campagne.	83 27, 28, 29, 30 et 31
Des fermes ou maisons rurales.	94 32
Des hotelleries.	96 32
De la marche que l'on doit suivre dans la composition d'un projet quelconque.	<i>ibid.</i>

Fin de la Table.

De l'Imprimerie GALLETTI, maison des ci-devant Capucines,
vis-à-vis la place Vendome.





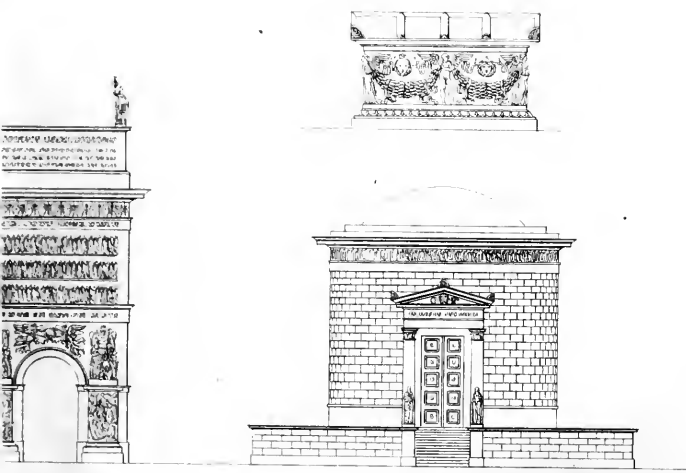
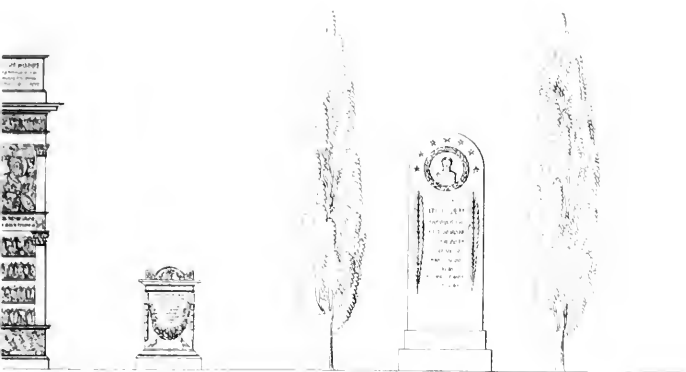


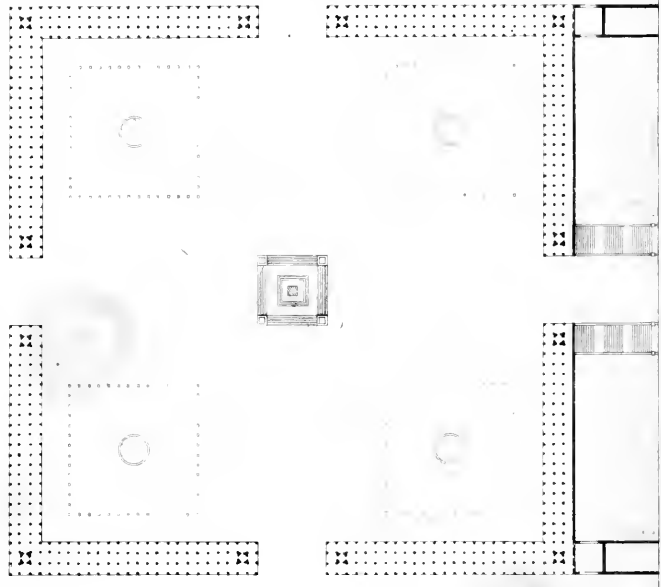
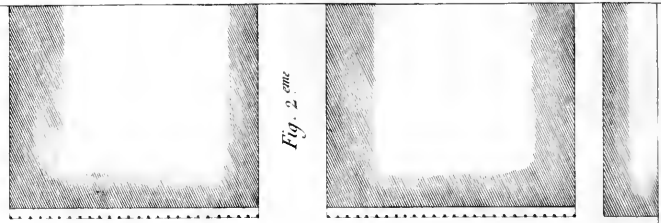




Planche 2.

PLACES PUBLIQUES

3^e Partie



PLACES PUBLIQUES

Fig. 3. 1^{ere}



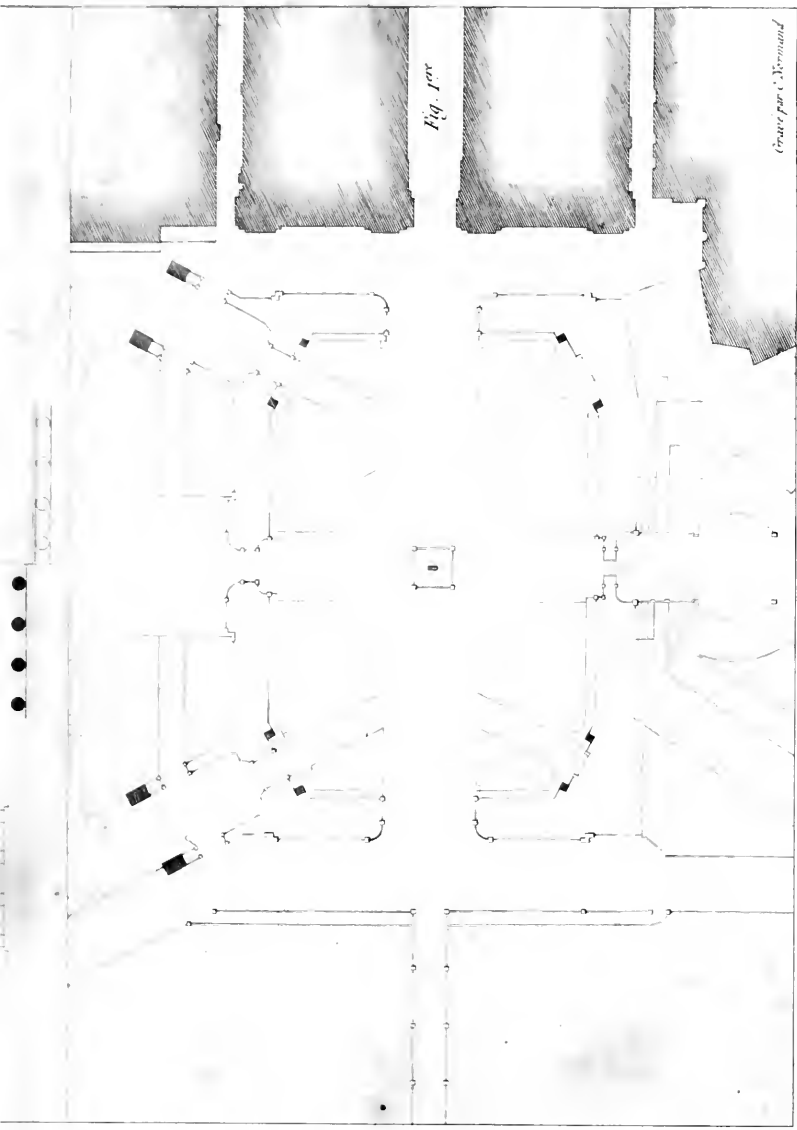
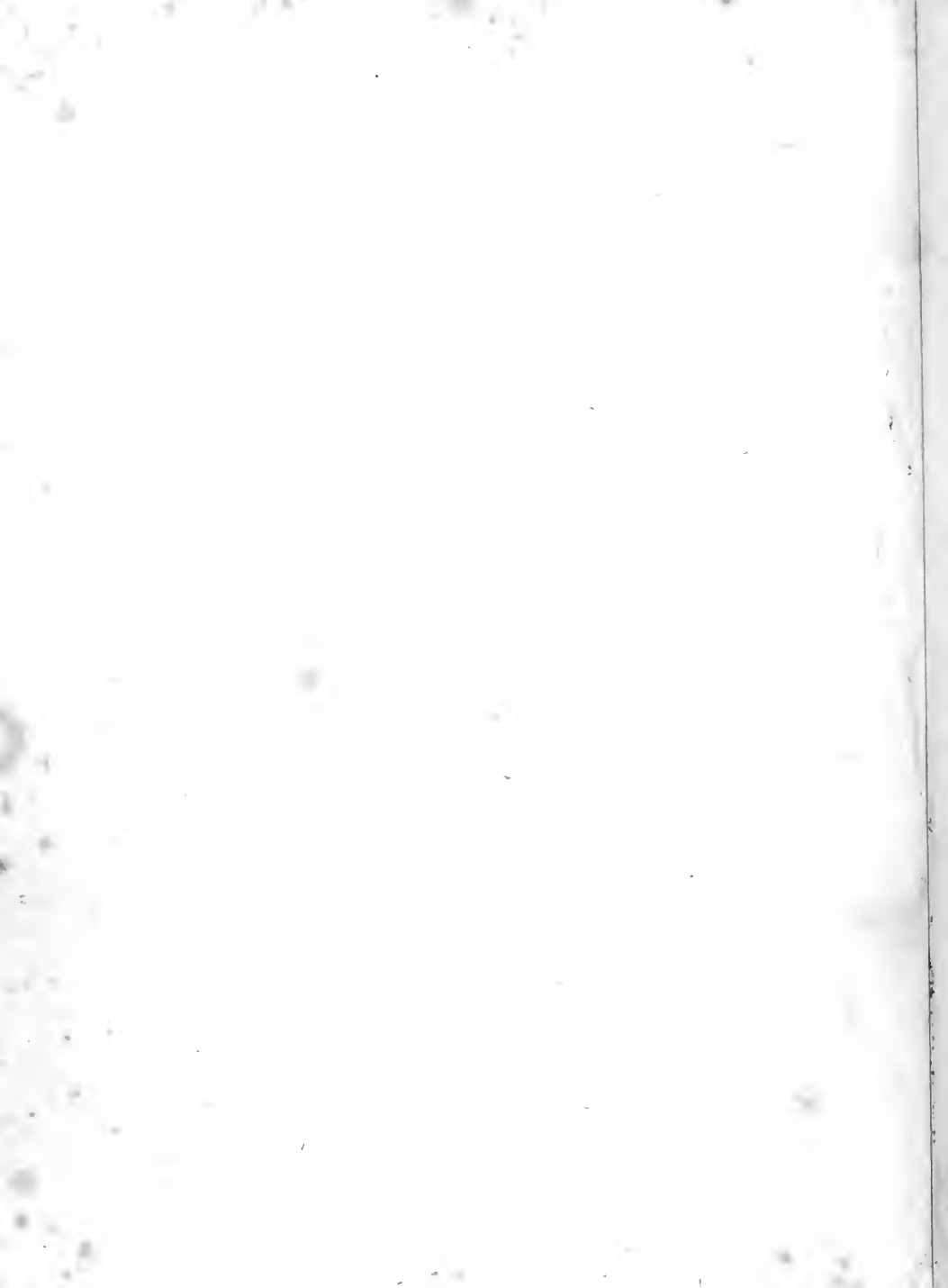


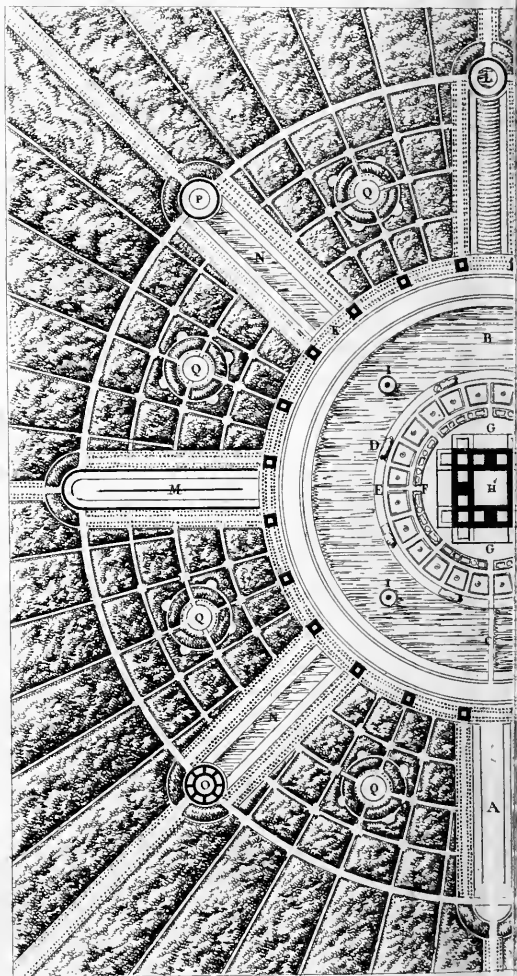
Fig. 100

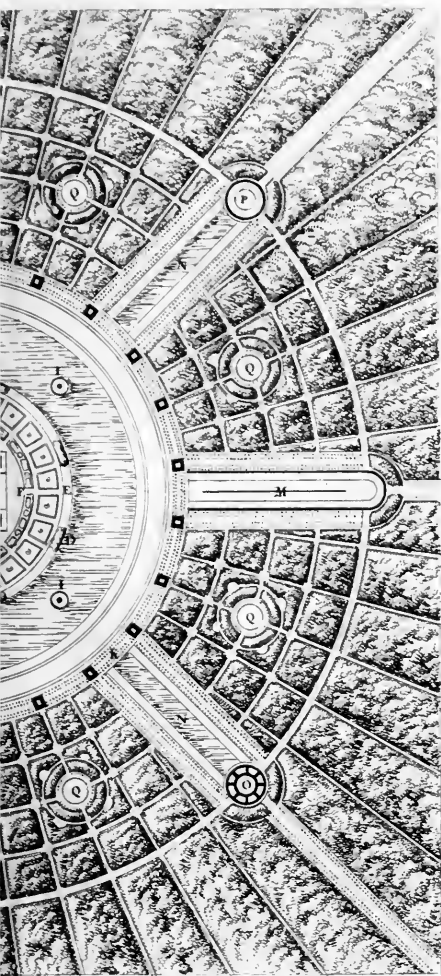
Grave par c. Vermond



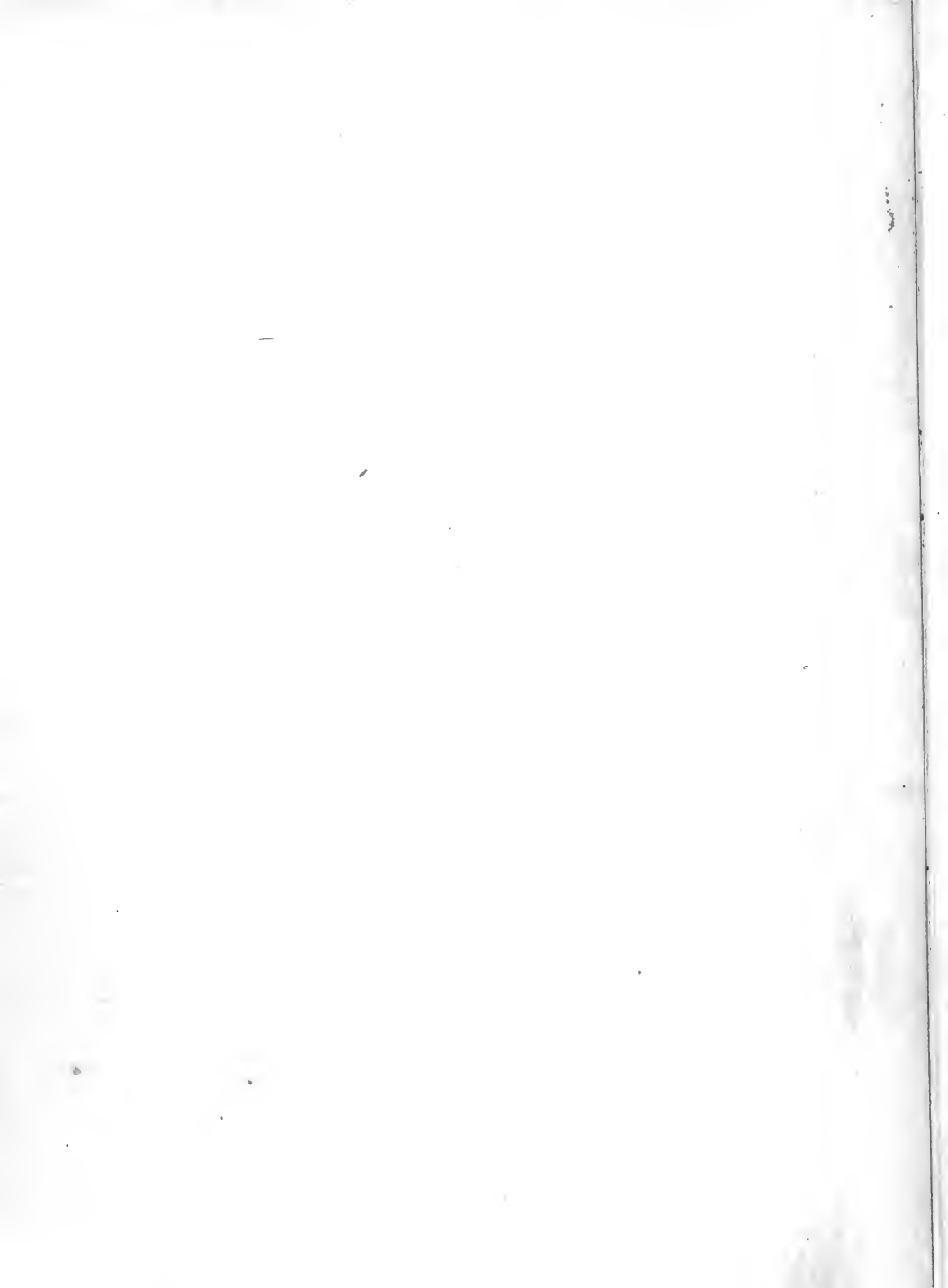


- A. Grande Avenue
 B. Lac artificiel
 C. Pont triomphal.
 D. Rochers où sertirient des terrons.
 E. Parterres ornés de Fontaines.
 F. Bosquets bas.
 G. Terrasses.
 H. Palais





- I. Iles
- K. Palais des Ministres
- L. Tête de la grande Cascade.
- M. Hippodrome.
- N. Canaux
- O. Menagerie et Haras
- P. Cirque et Naumachie.
- Q. Boquete haute.

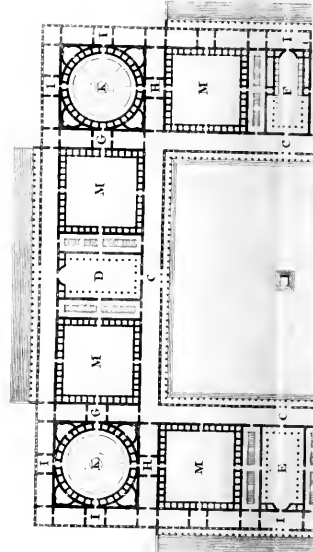




3^{ème} Partie

PALAIS

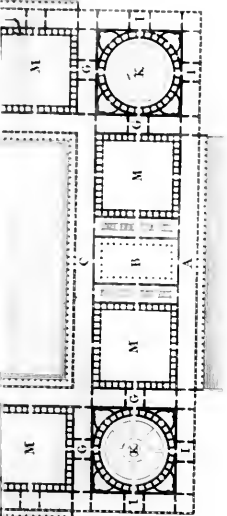
Planché 4



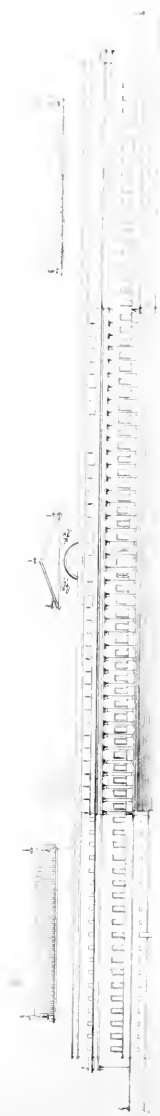
- A. Vestibul.
- B. Salle des Gardes.
- C. Gallerie de communication.
- D. Salle du Trône.
- E. ...

- G. Entree des Appartemens.
- H. Salle de Fêtes.
- I. Entrée Appartemens.
- K. Petite Appartemens.

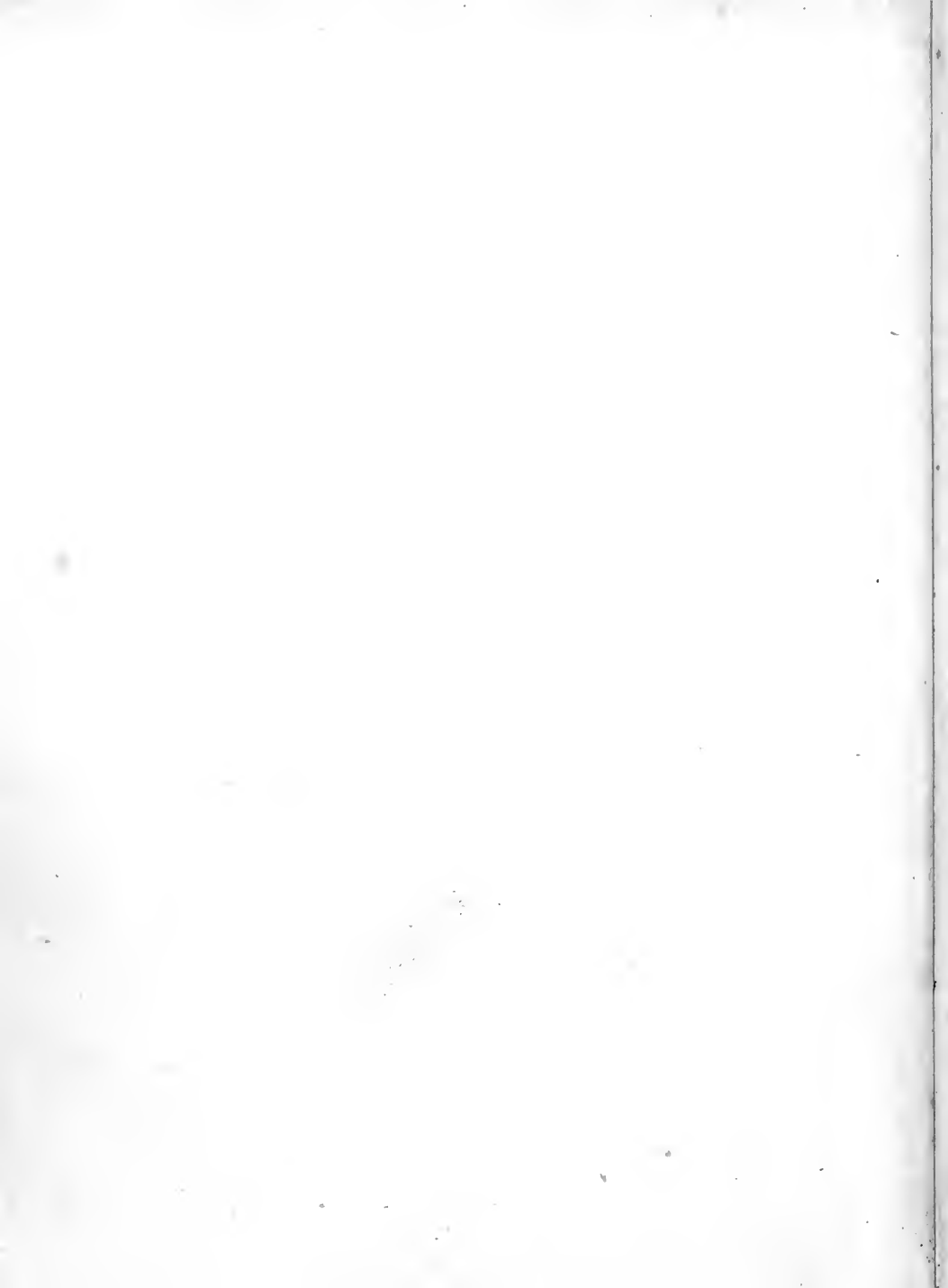
F. *ville de spectacle.*



M. *Logeance des Officiers.*



Comme par c. Vermand.



2017

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

1111

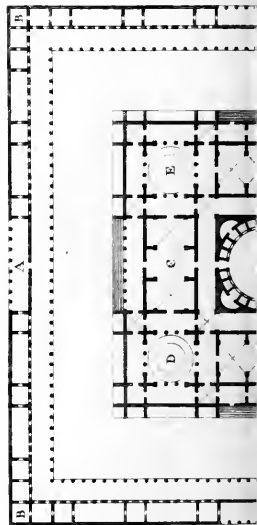
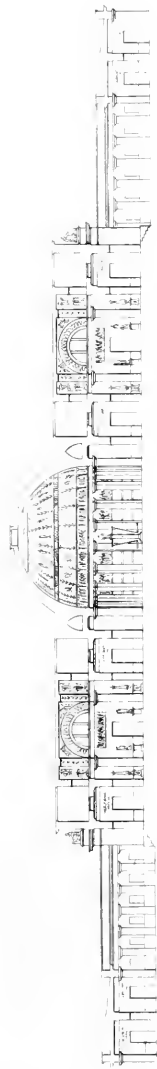
1111

1111

1111

1111

TRESOR PUBLIC



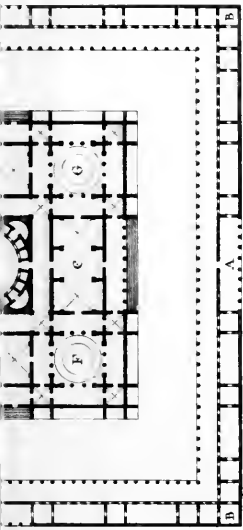
A. Portico.

B. Bureau et Corps-de-Garde

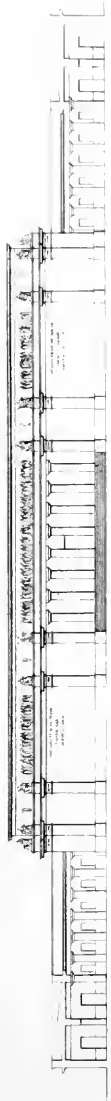
F. Galerie de la Guerre.

G. Galerie de la Marine.

D. *Caisse de L'Intérieur.*
E. *Caisse des Finances.*

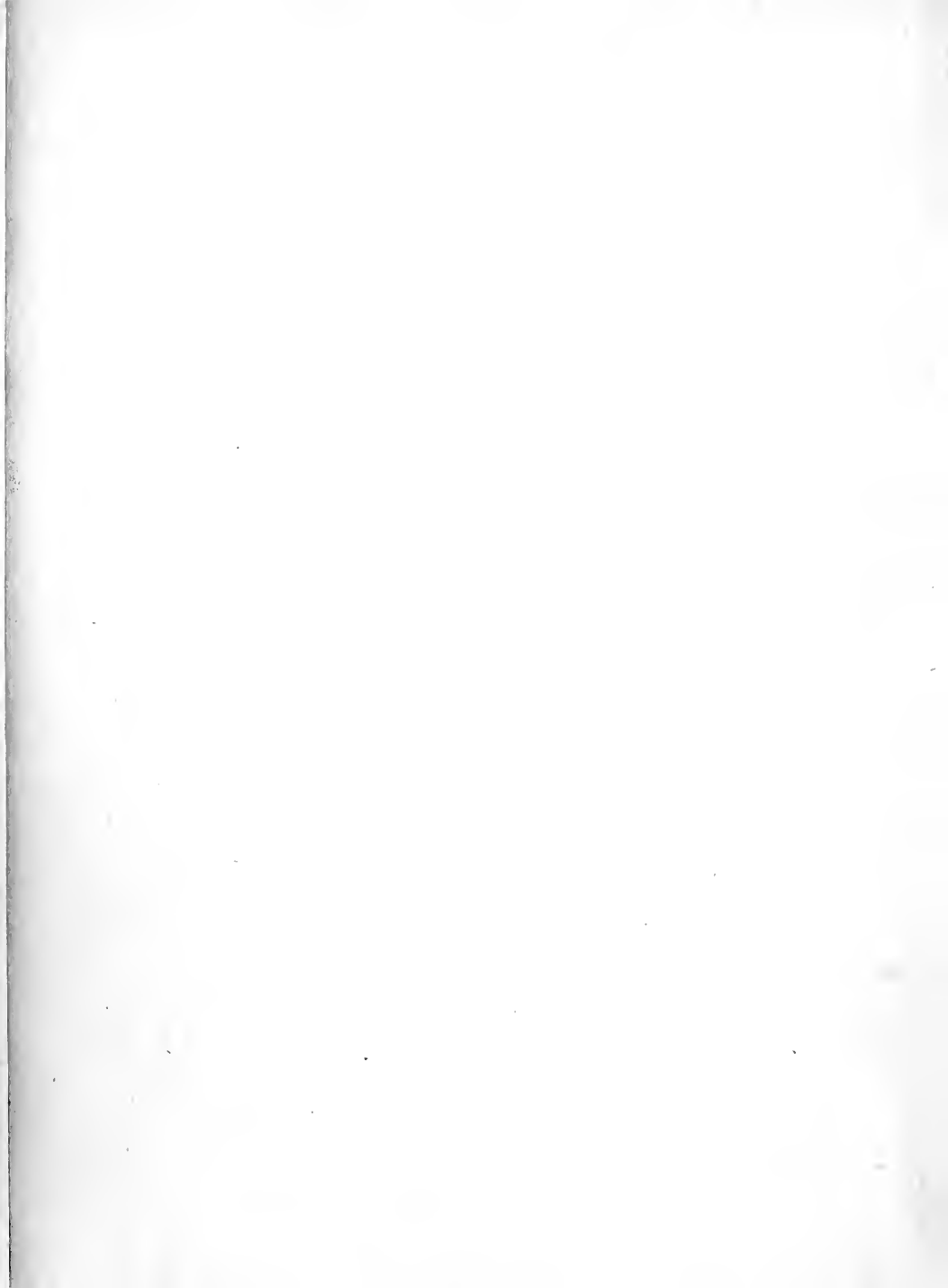


I. *Comptabilité.*
K. *Tresor.*

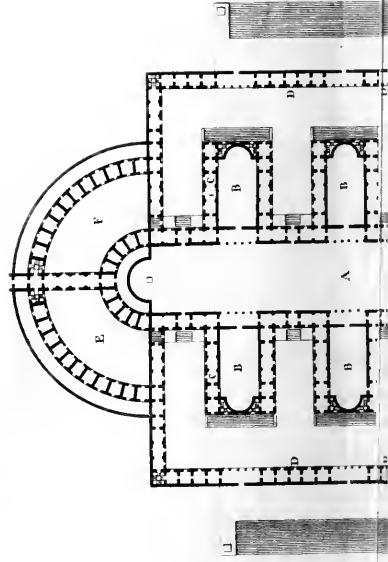
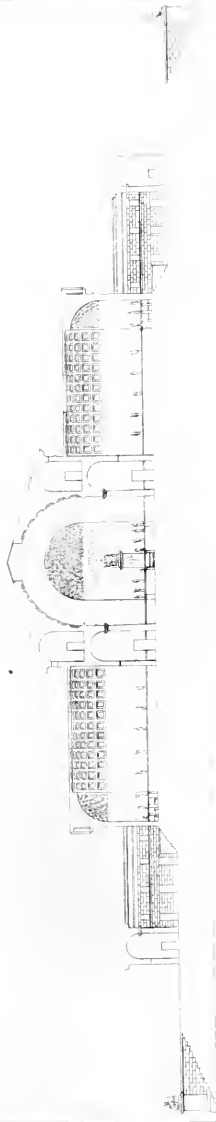


Composé par Gaudry

Gravé par C. Normand

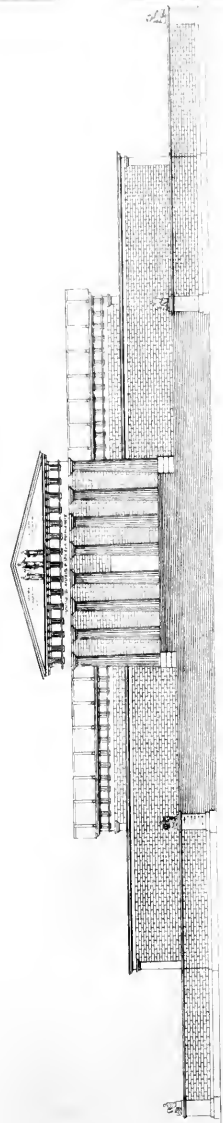
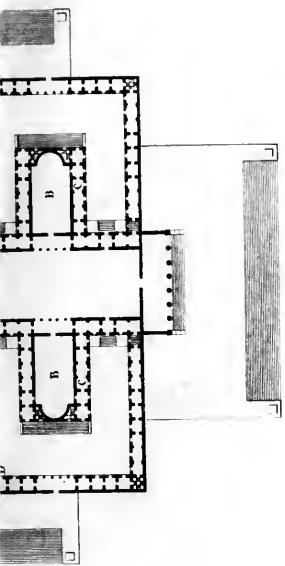


PALAIS DE JUSTICE



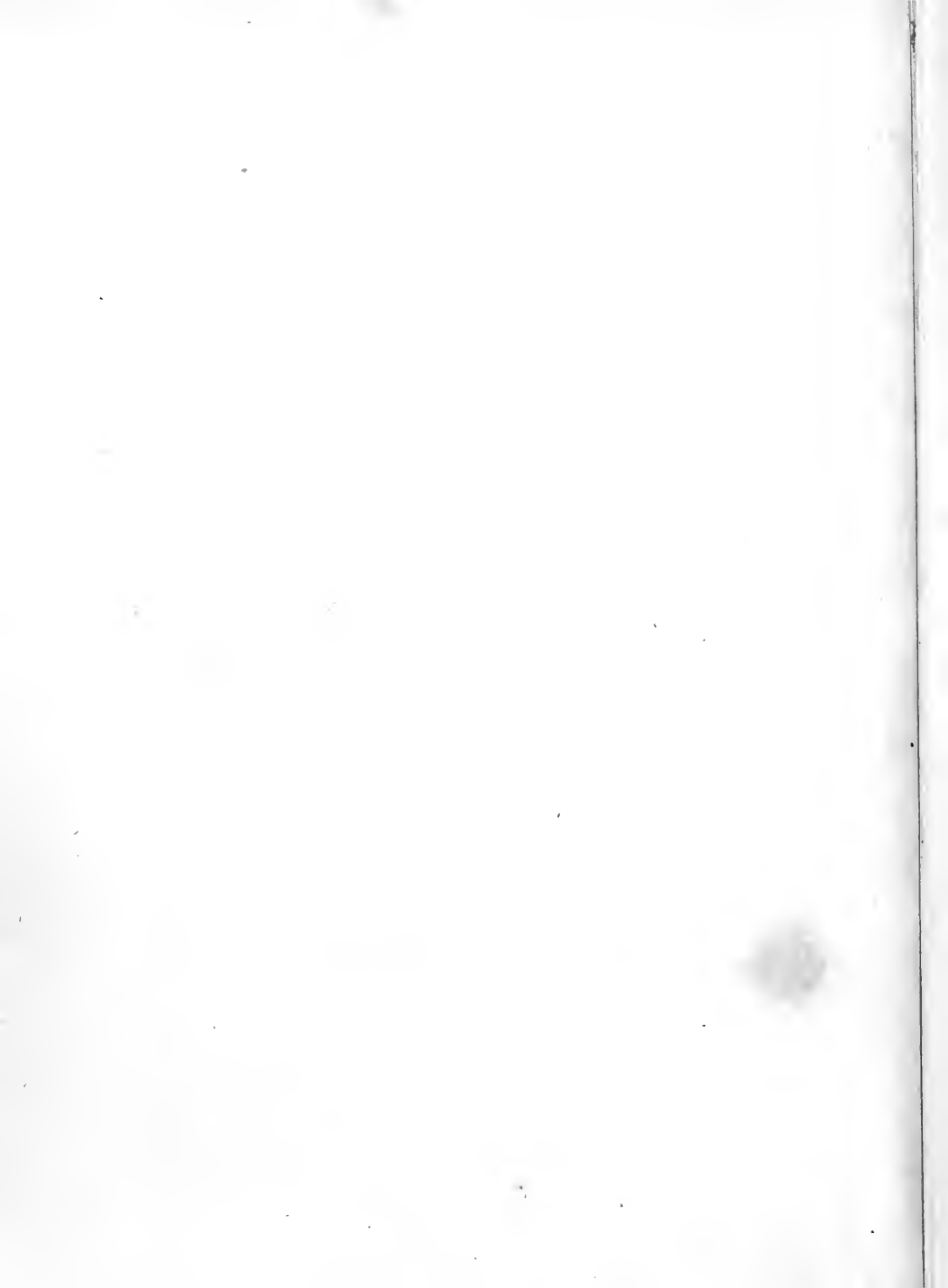
A. Grande salle
B. Tribunaux

D. Bagettes &c.
E. Procureur des honoraires
F. Procureur des finances



Gravé par C. Normand

Composé par Thiébaud



1913

Nov

101

1913

1914

1916

1917

1918

1919

1920

1921

1922

1923

1924

1925

1926

1927

1928

1929

1930

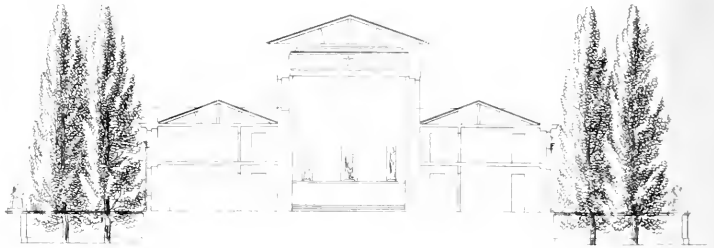
1931

1932

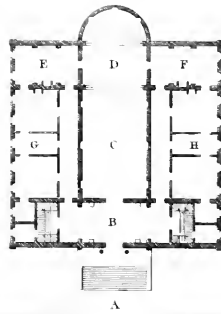
1933

1934

1935



- A. *Encante.*
- B. *Vestibule.*
- C. *Grande Salle.*
- D. *Tribunal.*

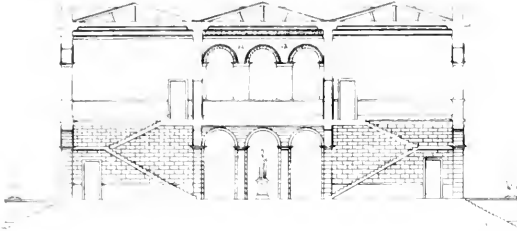


- E. *Cabinet des Assesseurs.*
- F. *Archives.*
- G. *Logement du Juge.*
- H. *Orfèvre, &c.*



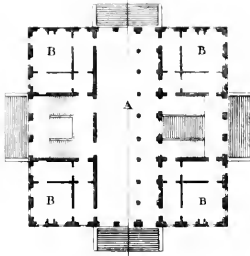
MAISON COMMUNE.

Planche 7.



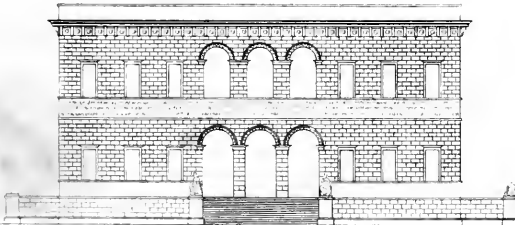
Premier Etage

- A Grande Salle.
- B Bureaux, &c.



Rez-de-Chaussée

- A Grand Vestibule
- B Bureaux, &c.



Gravé par C. Normand



115

DATE
NO. 1
1900

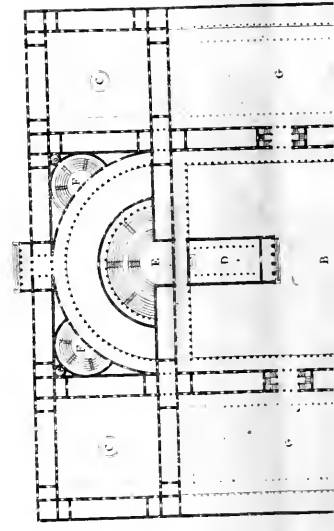
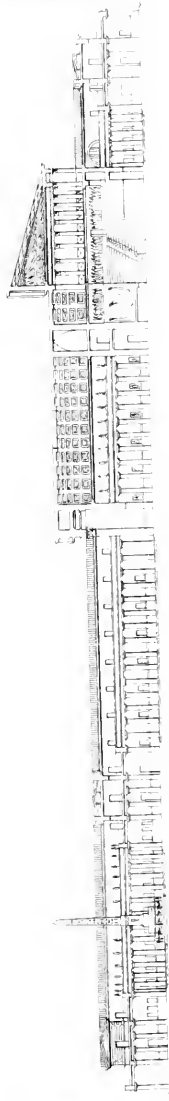
THE
1162
1900

p
117

I
118
119
120
121
122
123
124

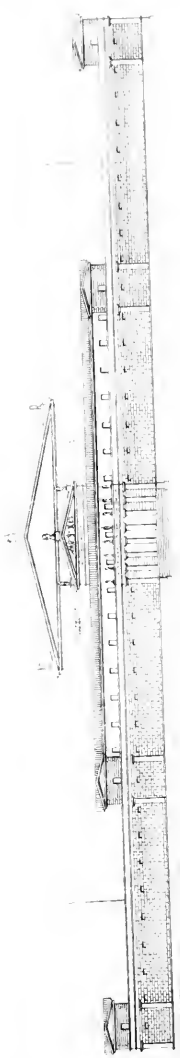
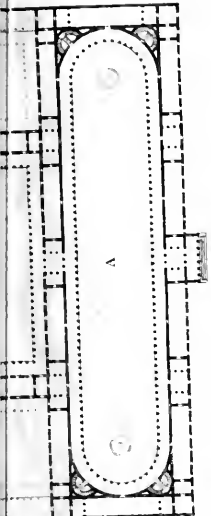
I
125
126
127
128
129
130

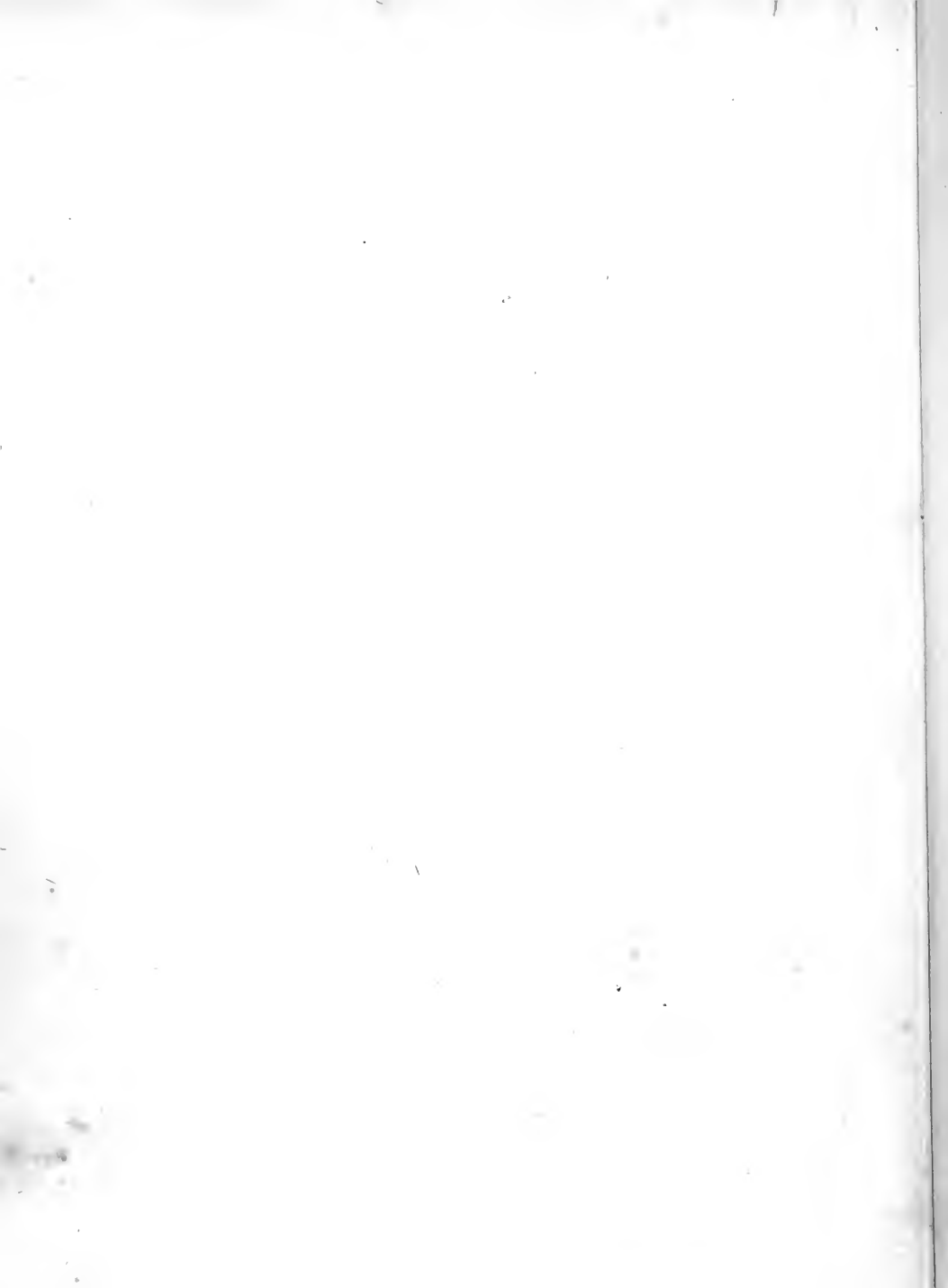
COLLEGE.



- A. *Cirque entouré de salles pour les exercices du corps.*
- B. *Cour entourée de salles pour les exercices de l'esprit.*

- F. *Salles pour la distribution des prix.*
- F. *Amphithéâtre de physique.*
- G. *Chaire de C.*
- G. *Chaire de G.*
- Au 1^{er} sont les Dortoirs.*





the
the
the

of
the
the

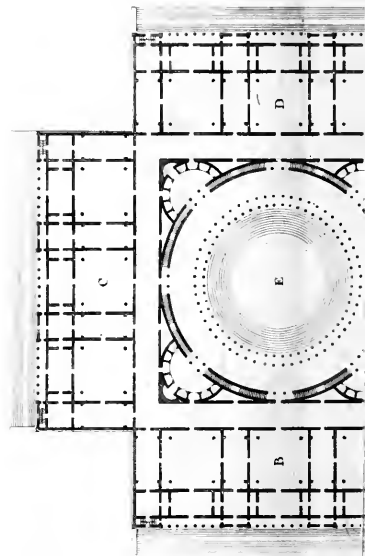
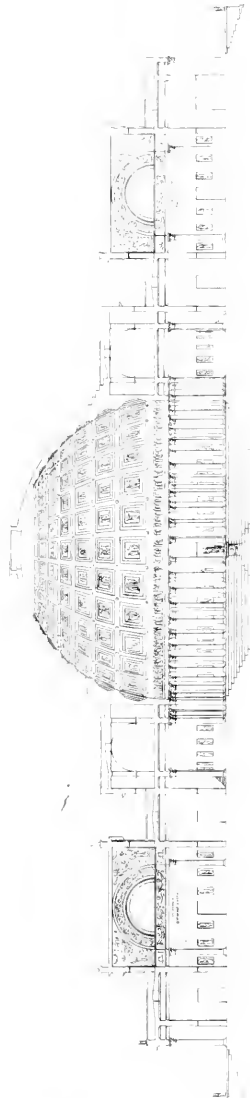
the
the

the
the
the
the
the
the

the
the

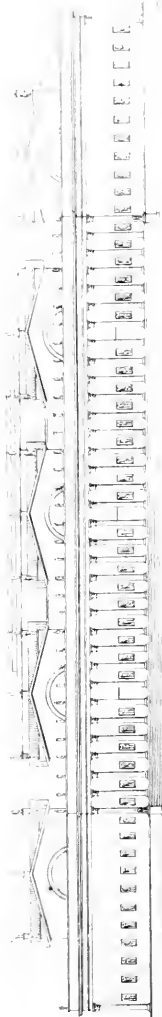
the
the
the
the

INSTITUT.



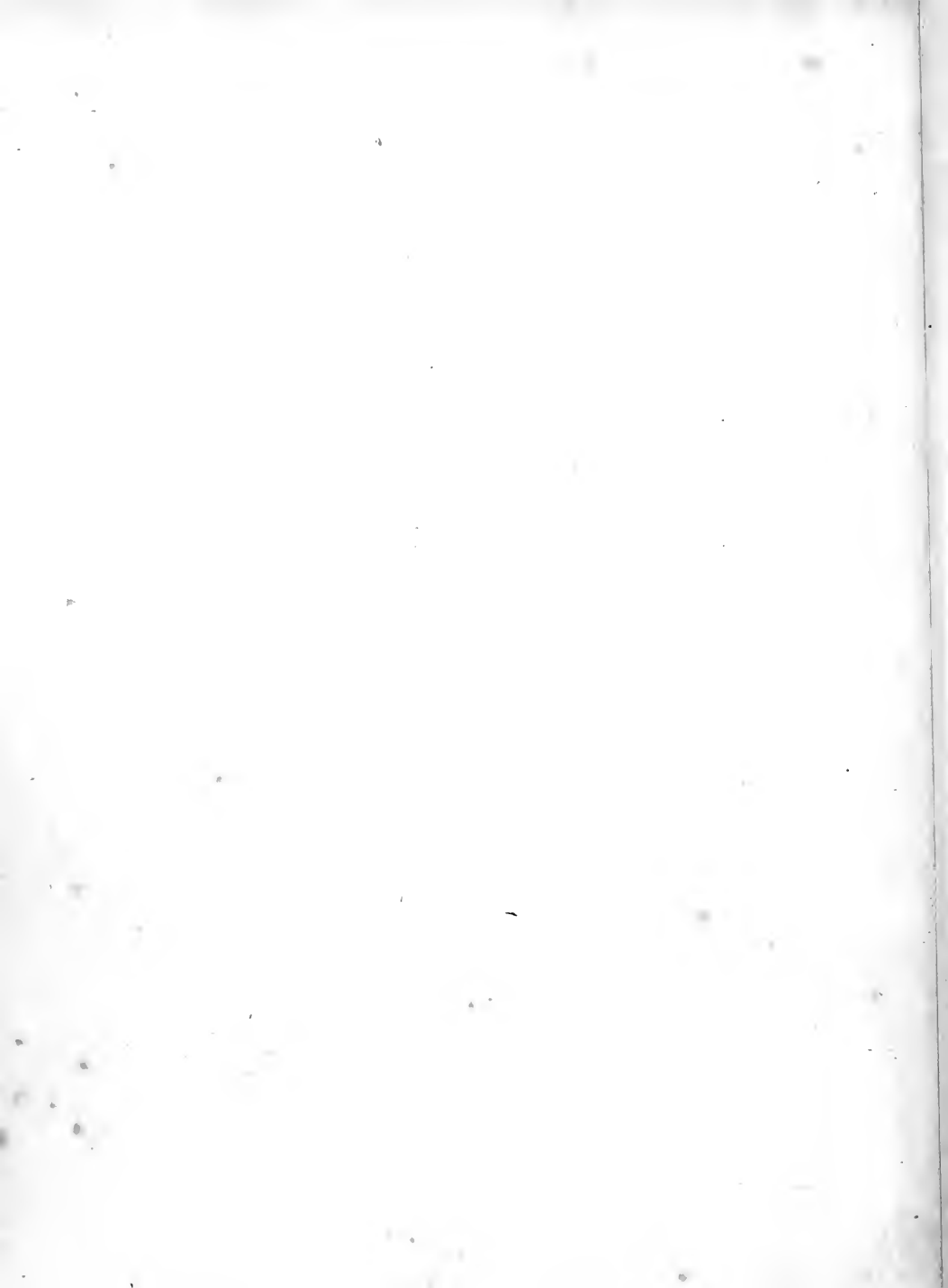
- A. Vestibule
- B. Salles pour la reunion des savants
- C. Salles pour la reunion des hommes de lettres

- D. Salles pour la reunion des Artistes
- E. Salles pour les séances publiques
- Au 1^{er} la Bibliothèque



Plan et coupe de Porcia

Croquis par C. Normand



110

110
110
110

110
110
110

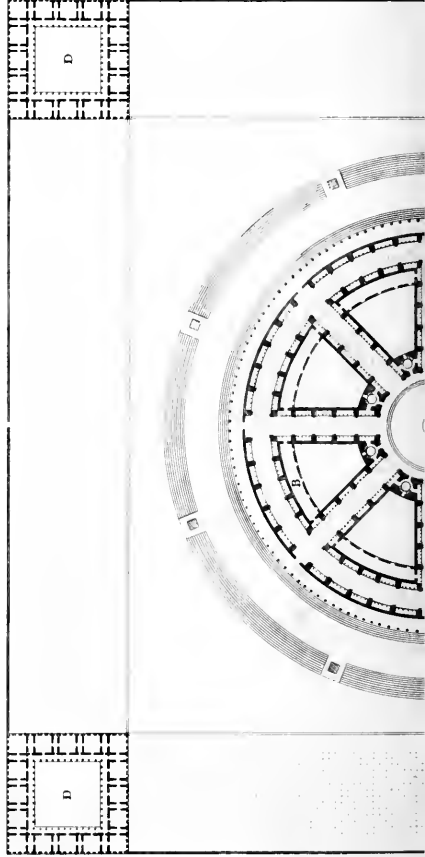
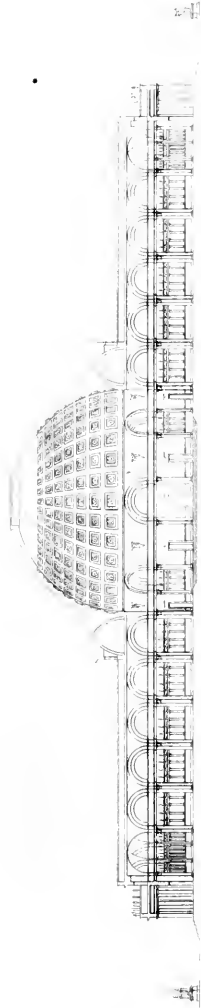
110
110

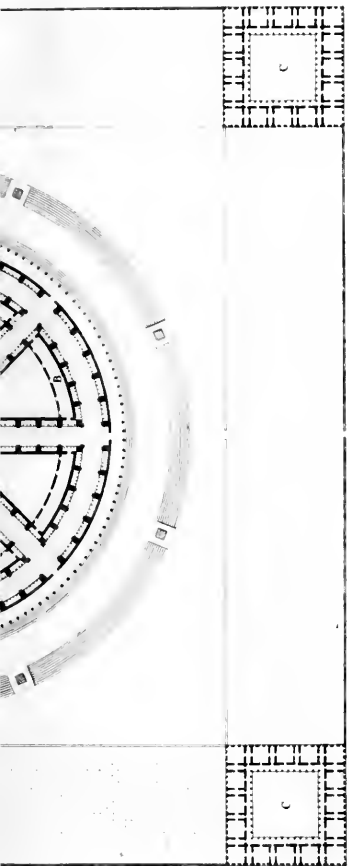
110
110
110
110
110
110

110
110

110
110
110
110

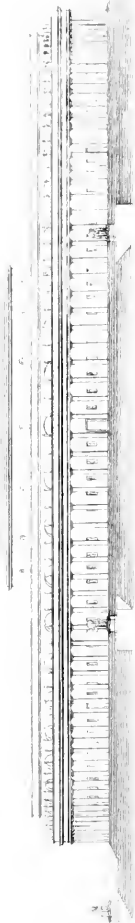
BIBLIOTHEQUE



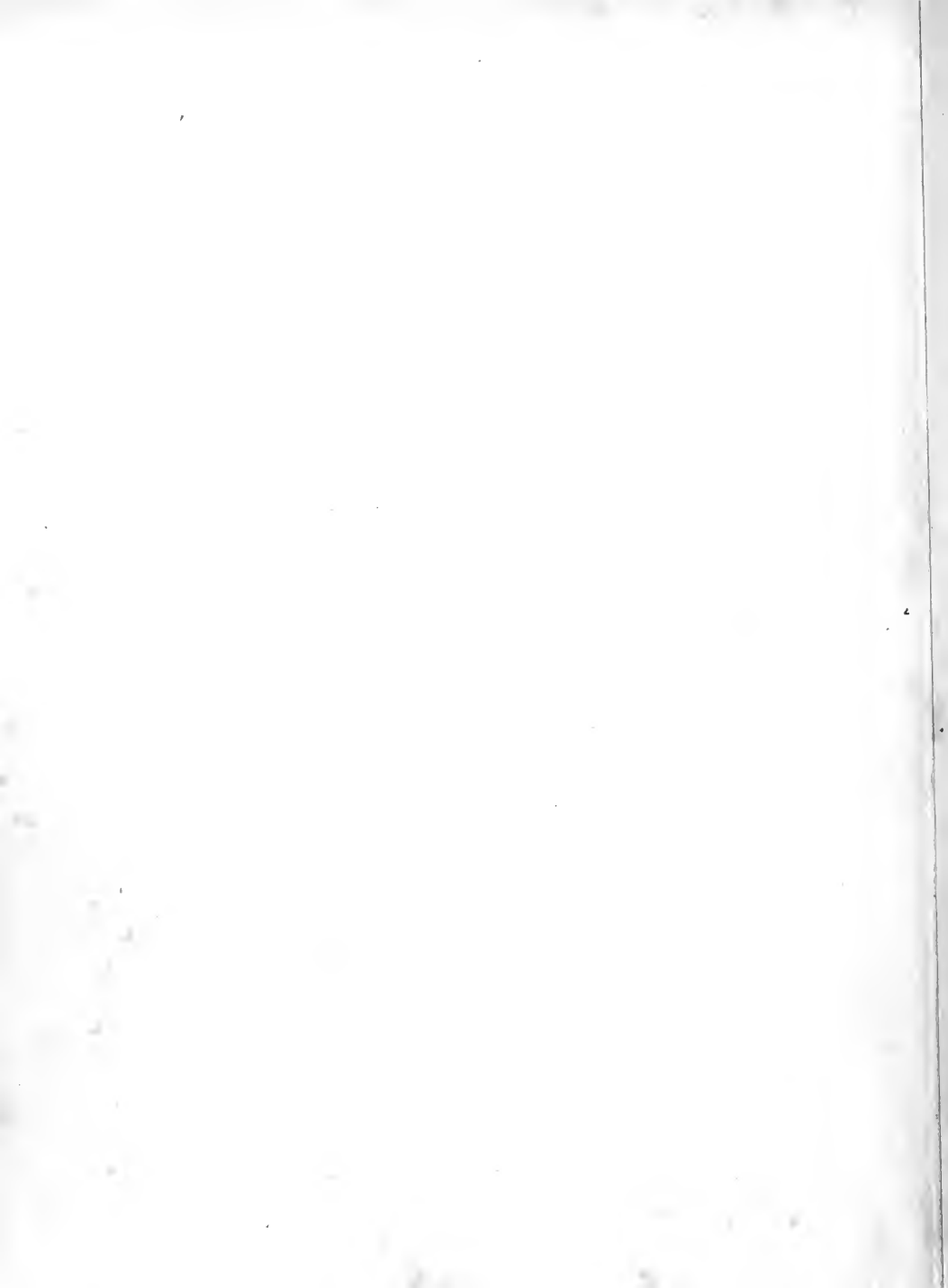


A. *Bibliothèque*
 B. *Manuscrits, Médailles, &c.*

C. *Logement des Bibliothécaires.*
 D. *Imprimerie, Dépote &c.*



Gravé par M. Comol.



1

C

F

L

U

vi

(

ii

ii

ve

v

V

3

10

7

9

8

4

20

18

15

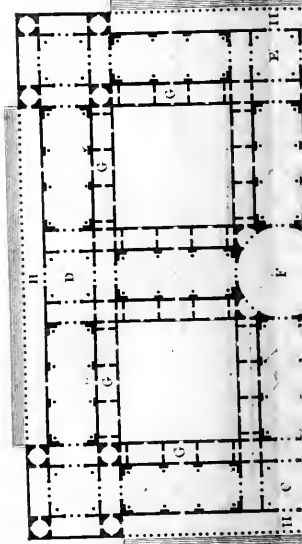
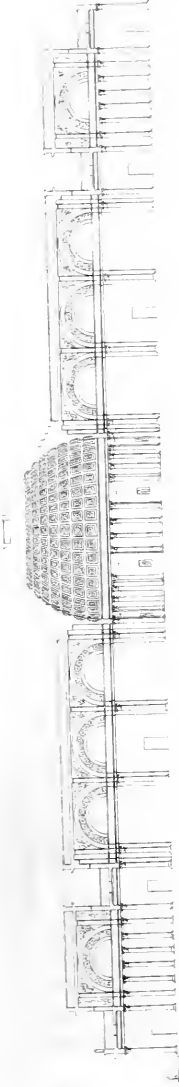
2

1

11

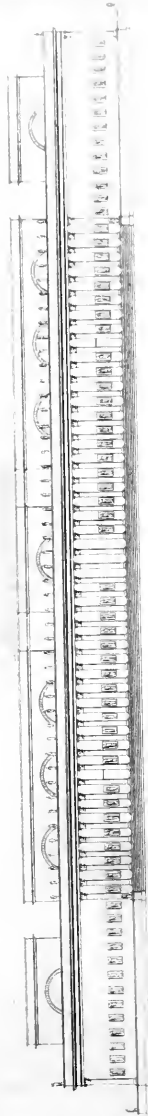
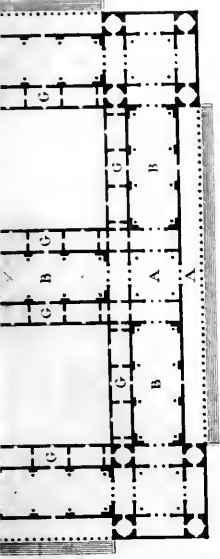
MUSEUM

3^e Partie

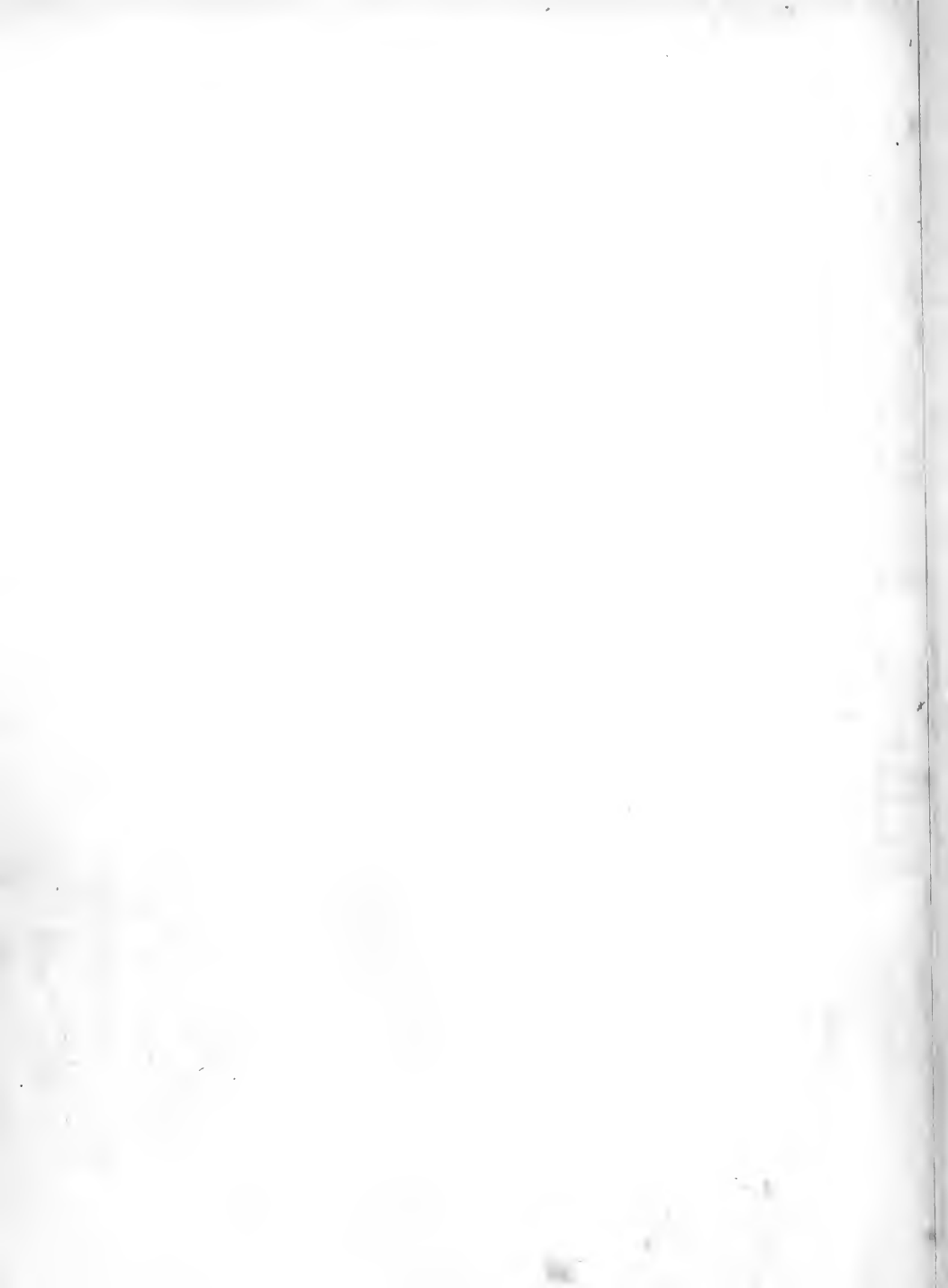


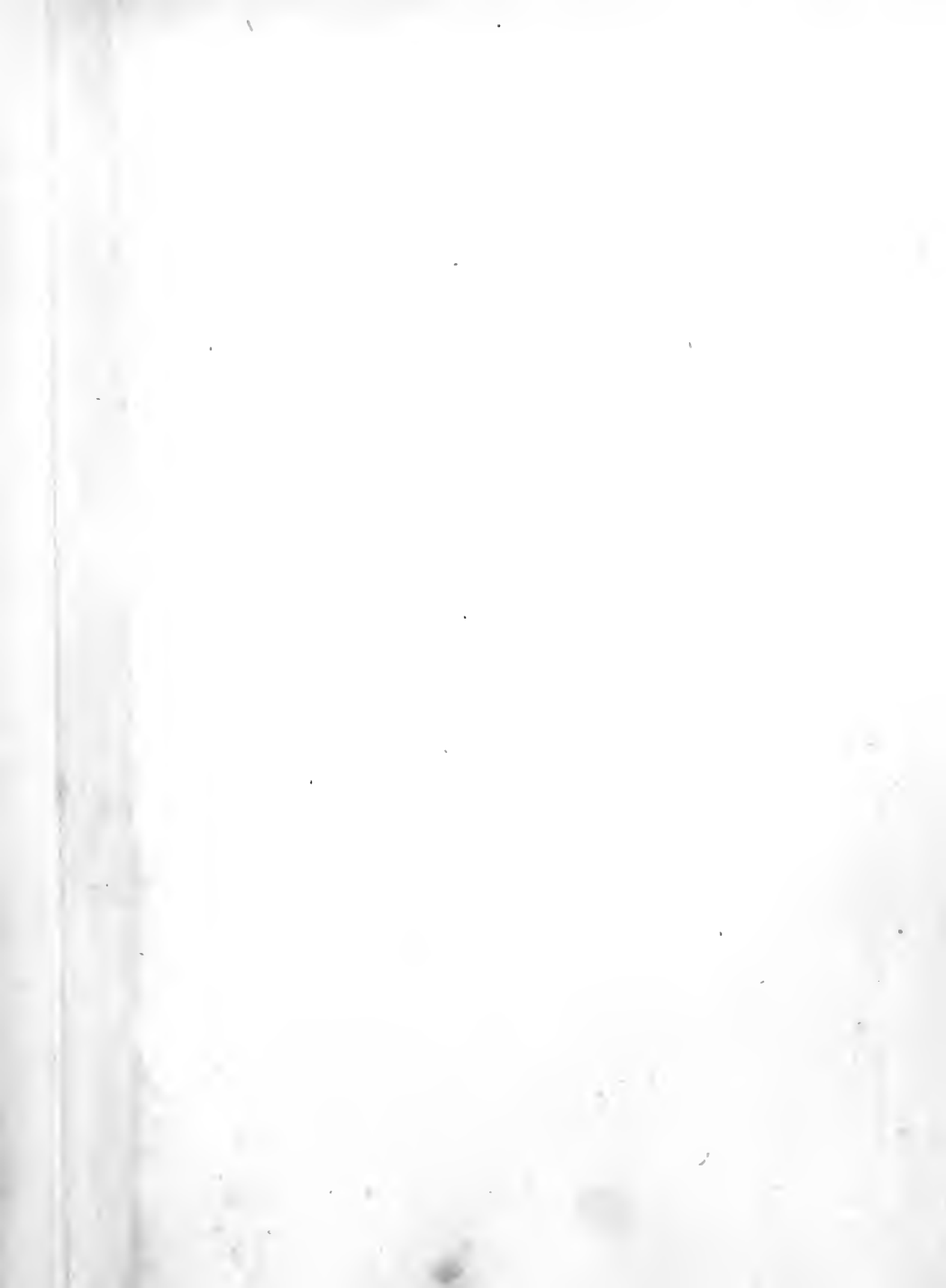
E. Salle d'Hydrostatique
 F. Salle de Révision
 G. Cabinet des Manusc.

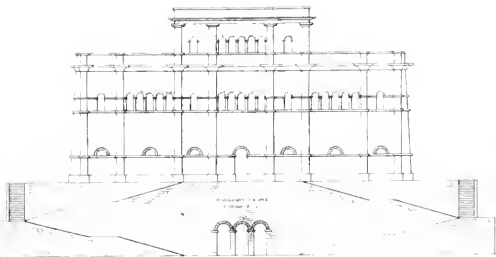
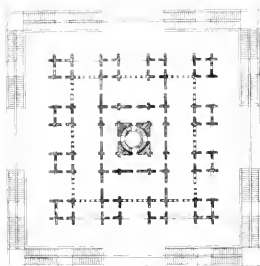
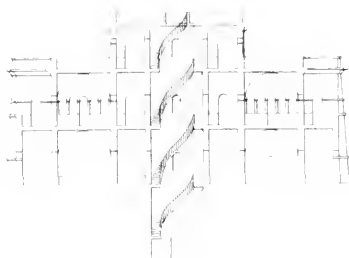
A. Porche et Vestibule
 B. Salle d'expositions annuelles
 C. Salle d'expositions permanentes
 D. Salle de conférences
 E. Salle de lectures
 F. Salle de conférences
 G. Salle de conférences
 H. Salle de conférences
 I. Salle de conférences
 J. Salle de conférences
 K. Salle de conférences
 L. Salle de conférences
 M. Salle de conférences
 N. Salle de conférences
 O. Salle de conférences
 P. Salle de conférences
 Q. Salle de conférences
 R. Salle de conférences
 S. Salle de conférences
 T. Salle de conférences
 U. Salle de conférences
 V. Salle de conférences
 W. Salle de conférences
 X. Salle de conférences
 Y. Salle de conférences
 Z. Salle de conférences



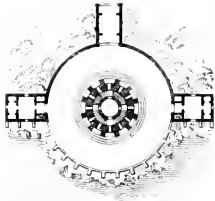
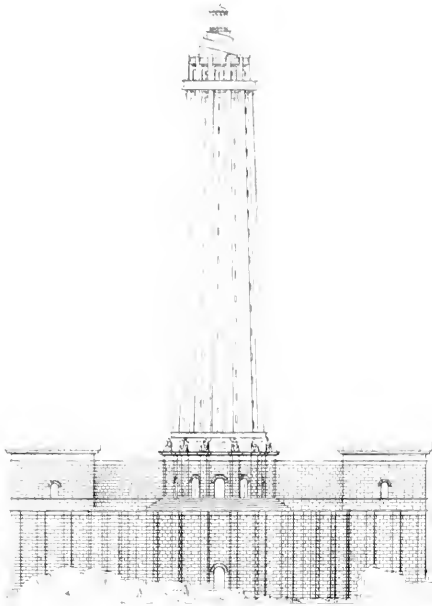
coure par l'oriental







OBSERVATOIRE



PHARE

21
S
I
"
.
1
"
1
1

10.
B
B
C
D
E

E

—
F
G
H
I

J
K
L
M

—

N

O

P

Q

R

S

T

U

—

V

W

X

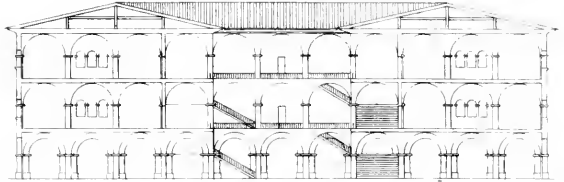
Y

Z

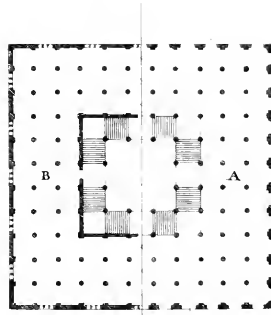
—

11

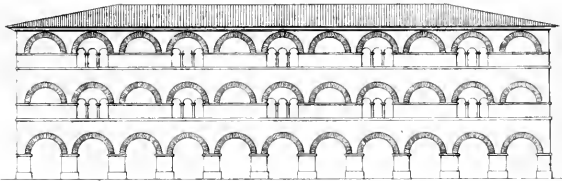
HALLE



Premier Etage
B Greniers Publics

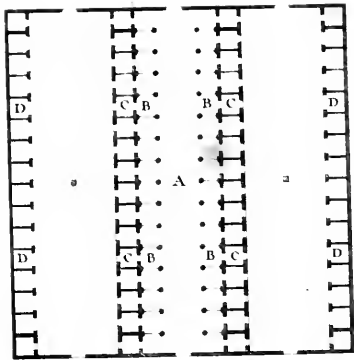
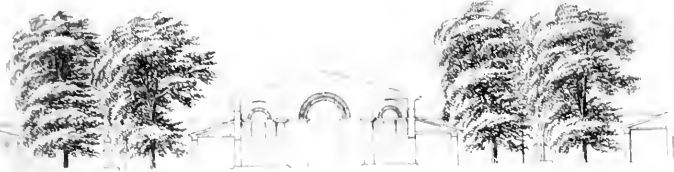


Rez-de-Chaussee
A. Halle au ble



BOUCHERIE

Plancie 43



A. Boucherie
B. Etables

C. Dépôt de viande.
D. Remise et Ecurie



Gravé par C. Normand



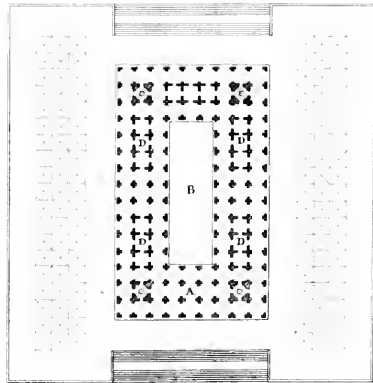
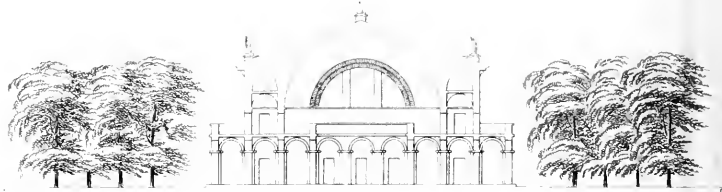
2-10
C
W
W
W

—
W
L
M
M

—
L
W

—
—
—
—
—
—
—
—
—
—
—
—
—
—
—
—
—
—
—

V
L
E
L
M
M
M
M

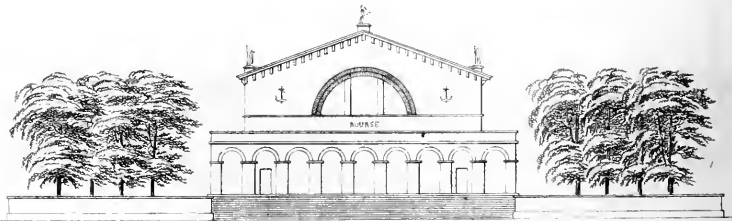


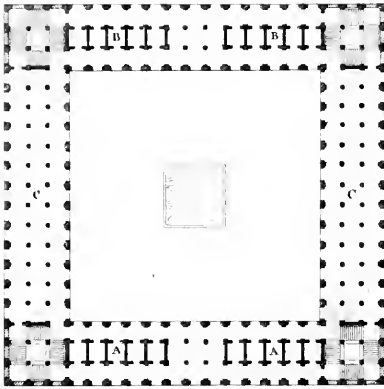
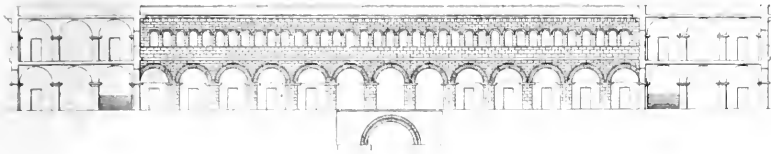
A. Vestibule.

B. Grande Salle

C. Salle des Agents de change.

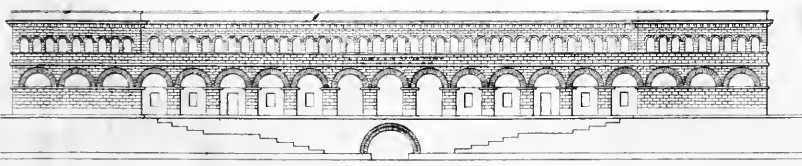
D. Bureaux.

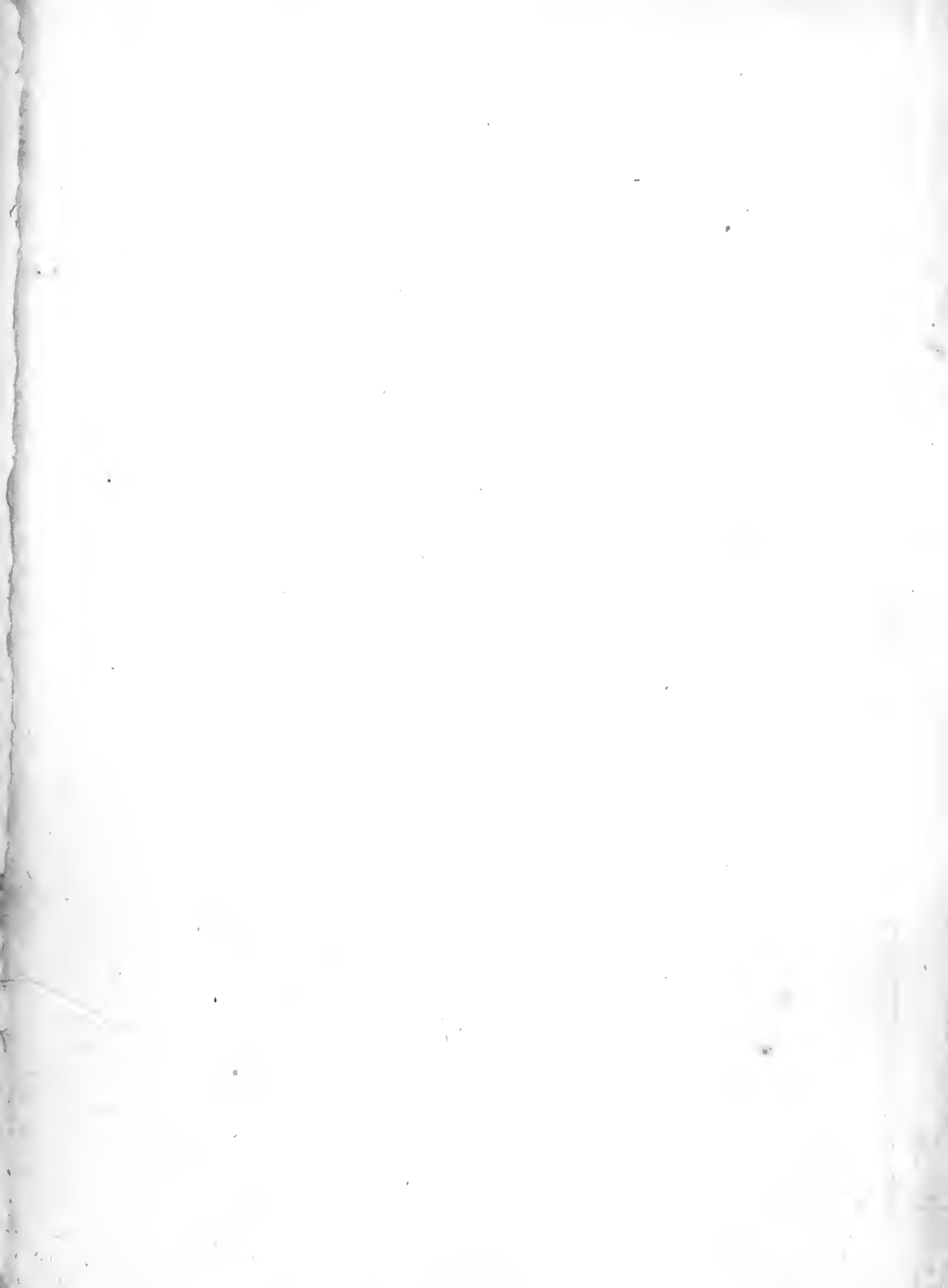




A. Corps de Garde &c.
B. Bureau .
C. Hangar .

Au premier Etage
Magasin et
Administration.





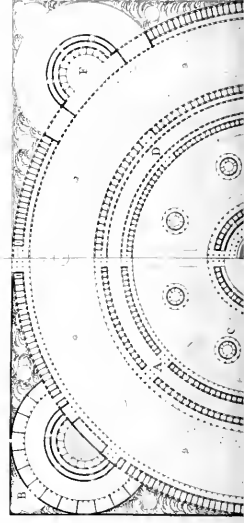
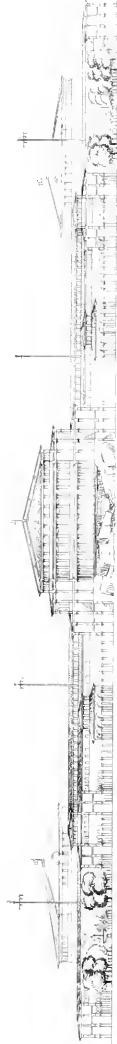
W
W
A
C
-
W
H
W
L

S
olor
ch

X
de
ne
but
ran
ran
gen
la
ge
is

V
ec
ell
E
fil
rit
ant
te

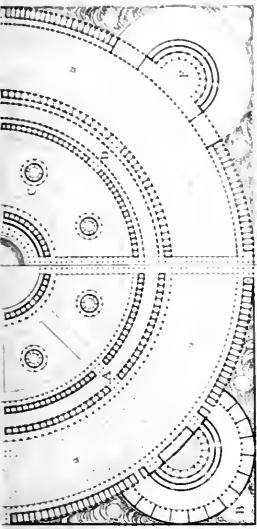
FOIRE



Rez-de-Chaussée.

Premier Étage.

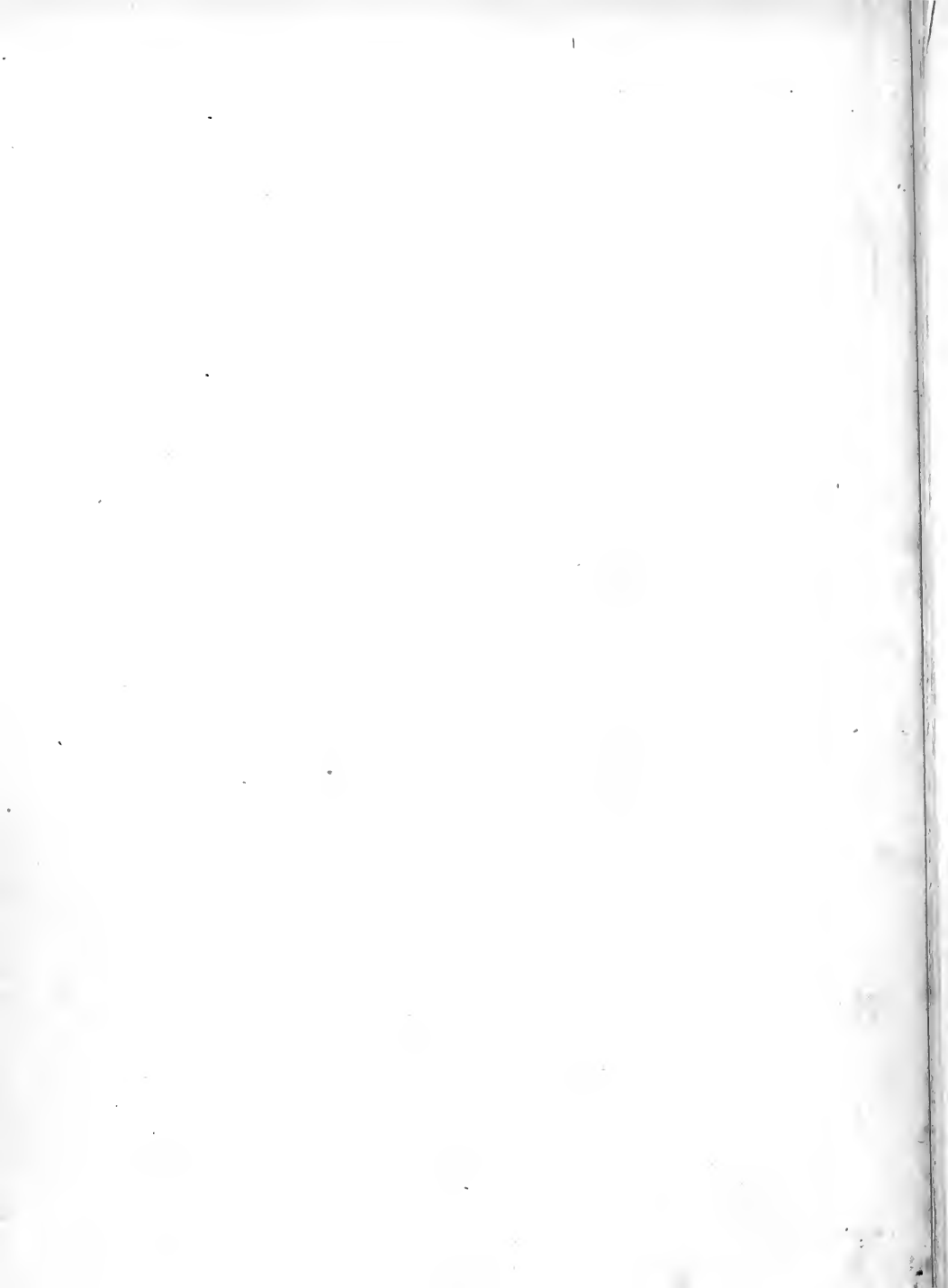
E. Umwall
F. Thicket

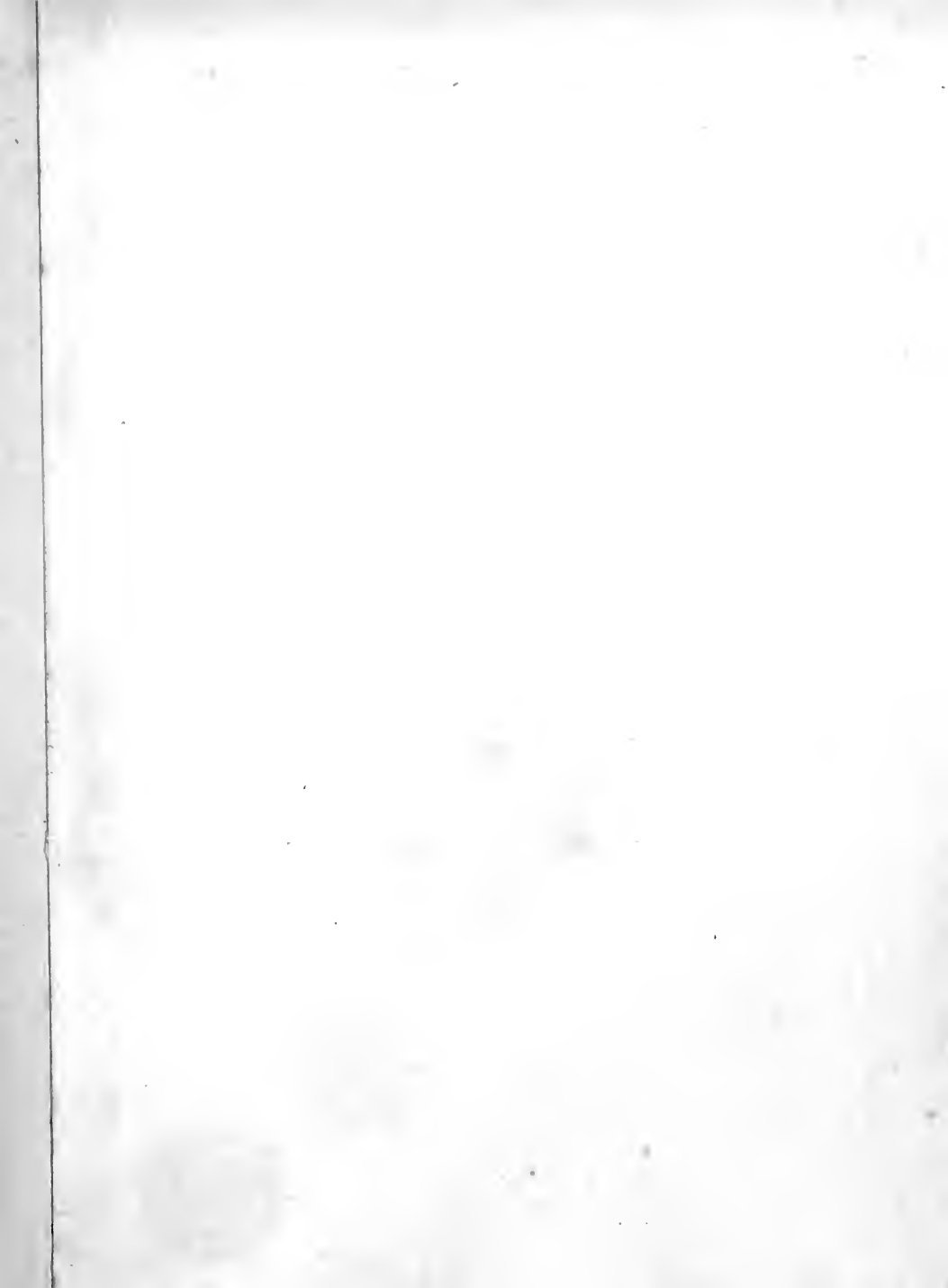


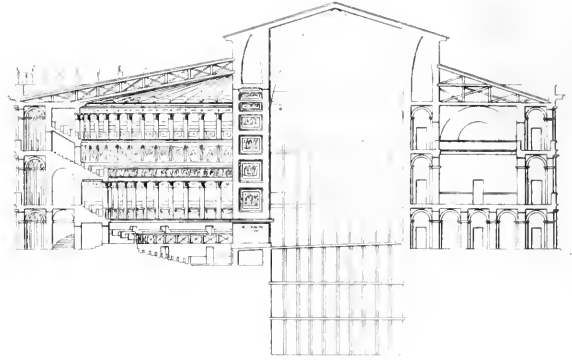
D. Magasin
C. Gasse, &c



Chaque page 1/2 No. 40



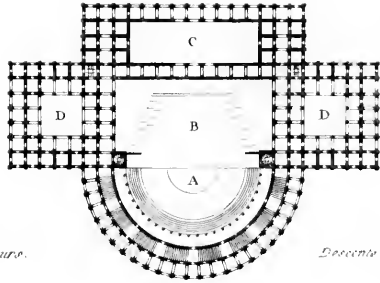




A. Salle

B. Théâtre.

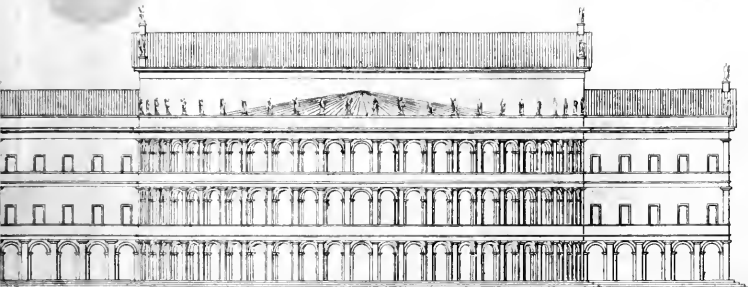
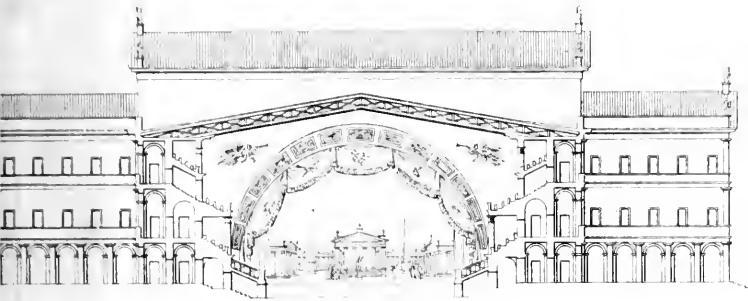
C. Foyer des acteurs.



D. Foyers publics

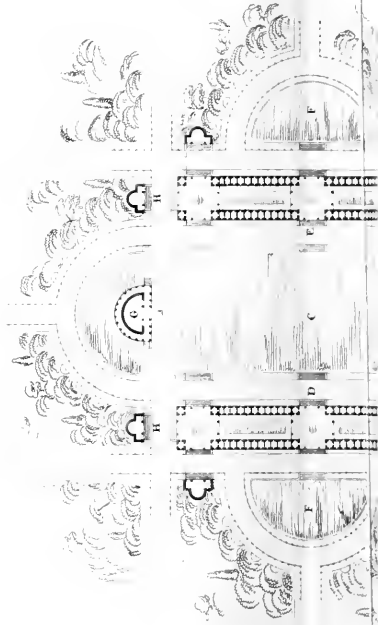
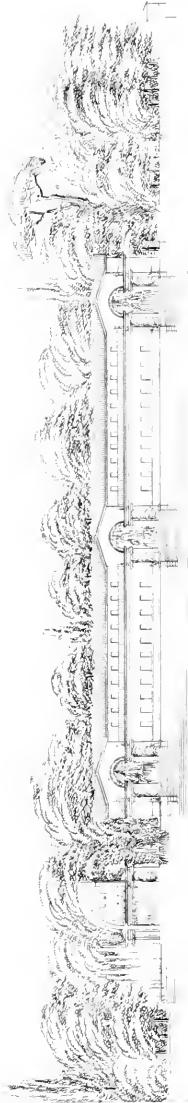
Auditoires

Descente de toiture à couvert



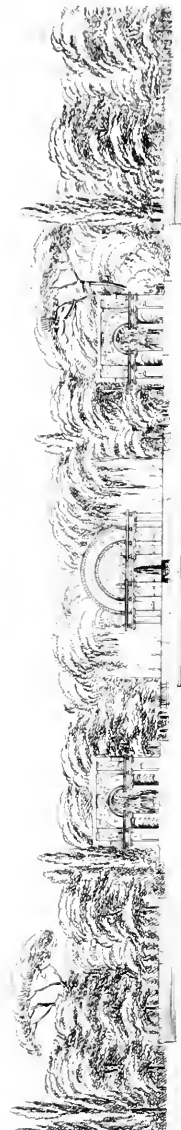


12
11
10
9
8
7
6
5
4
3
2
1



- A Eplanade.
- B Administration.
- C Tige d'eau pour la tour.
- D Bains des hommes.

- E Bains des femmes.
- F Bains d'ouverture.
- G Restaurant.



Créer par C. Normand



12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

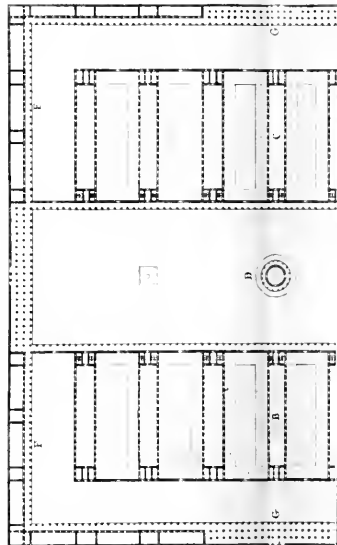
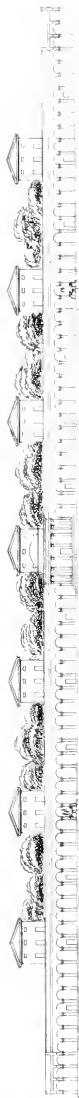
29

30

31

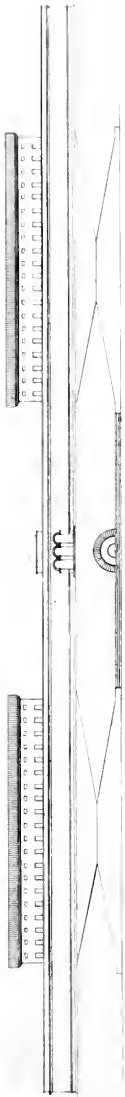
32

HÔPITAUX.



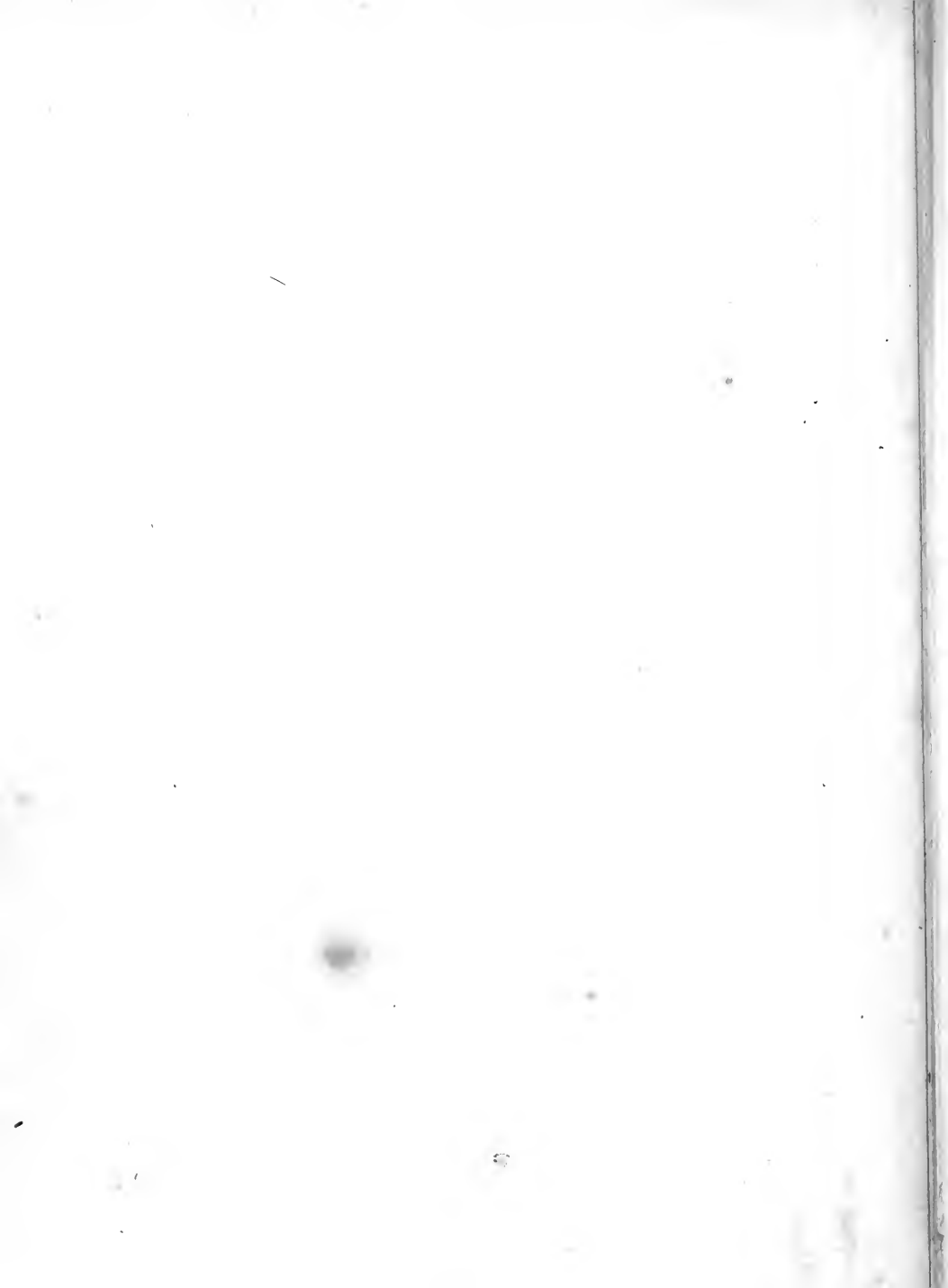
- A. Vestibule.
- B. Salles des hommes.
- C. Salles des femmes.
- Chambre de médecins

- D. Chapelle
- E. Administration &c.
- F. Diverses Logemens
- G. Accessoires



Architectural drawing, elevation view.

Composé par Esyde



1

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

16

17

18

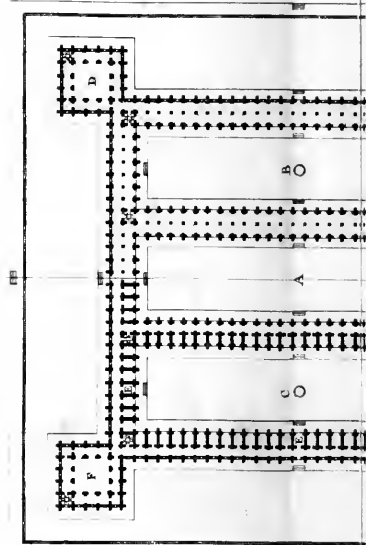
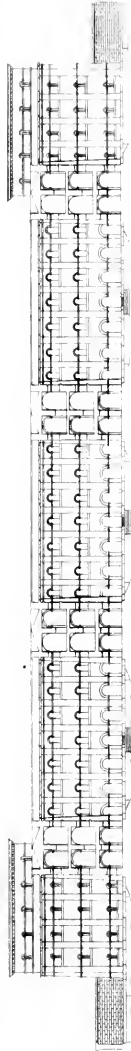
19

20

21

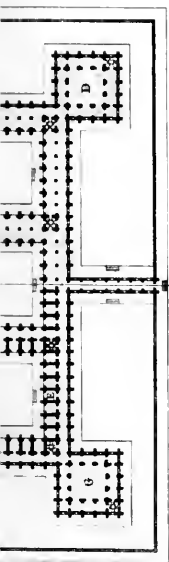
22

PRISONS

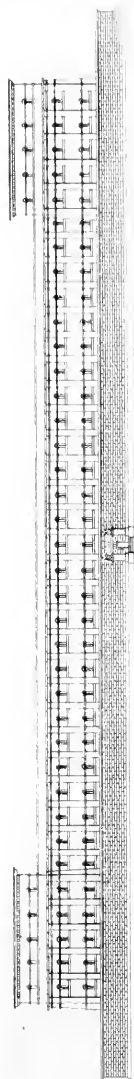


1^{er} Etage
 E. Chambres.
 F. Ouvrière.
 G. Refectoire.

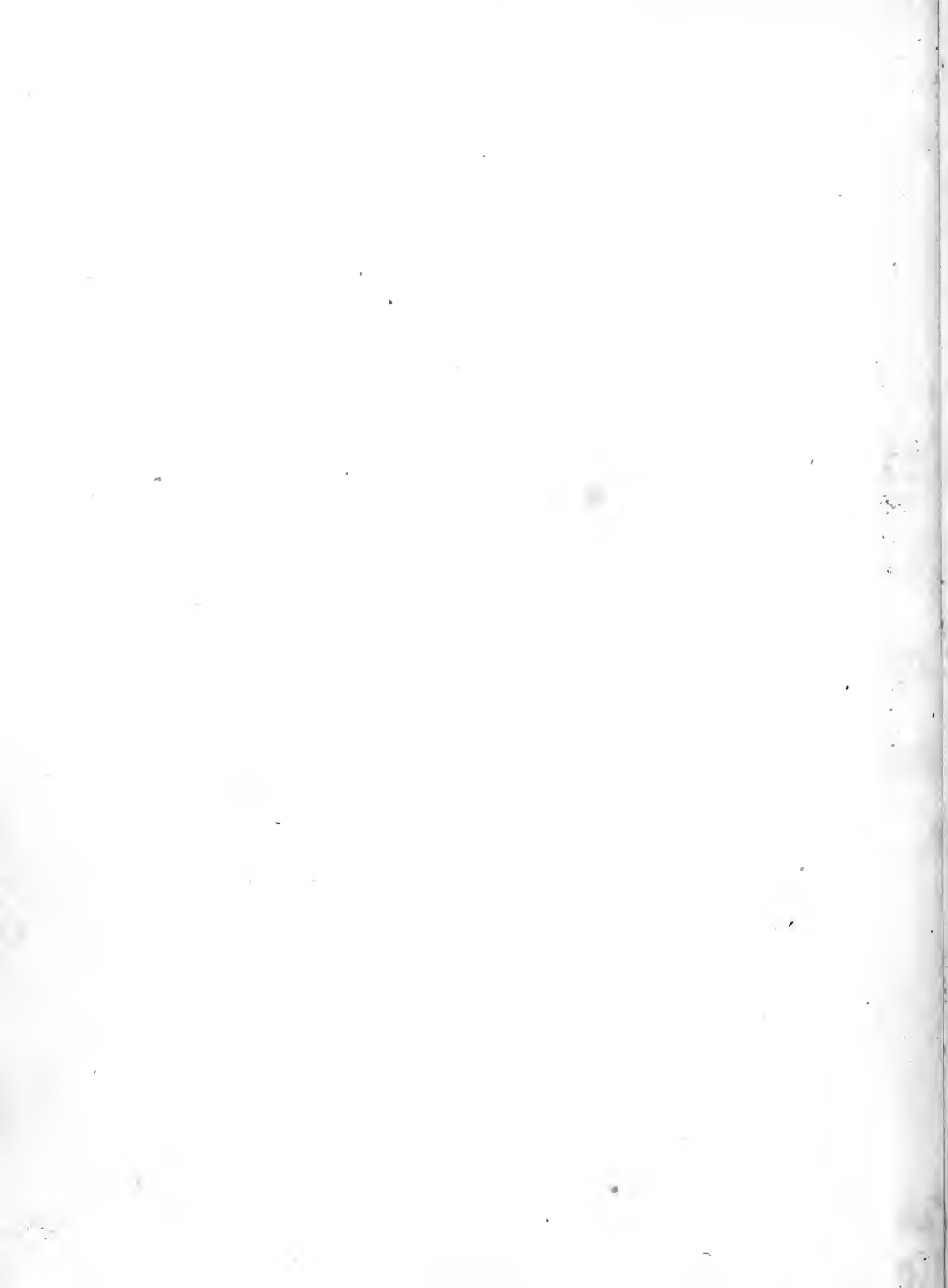
Rez-de-Chaussée
 A. Cour de Service.
 B. Preau des hommes.
 C. Preau des femmes.



5

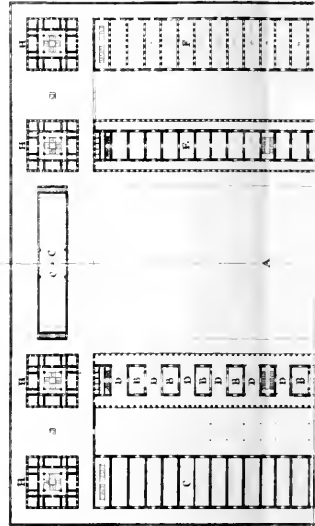
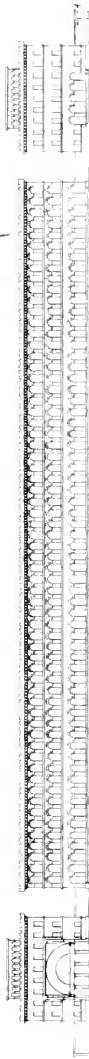


élevé par C. Normand





CASERNES



Rez-de-Chaussée

A. Esplanade

B. Cuisine

C. Ecritoire CC. Manège

1^{er} Étage

E. Chambre des soldats

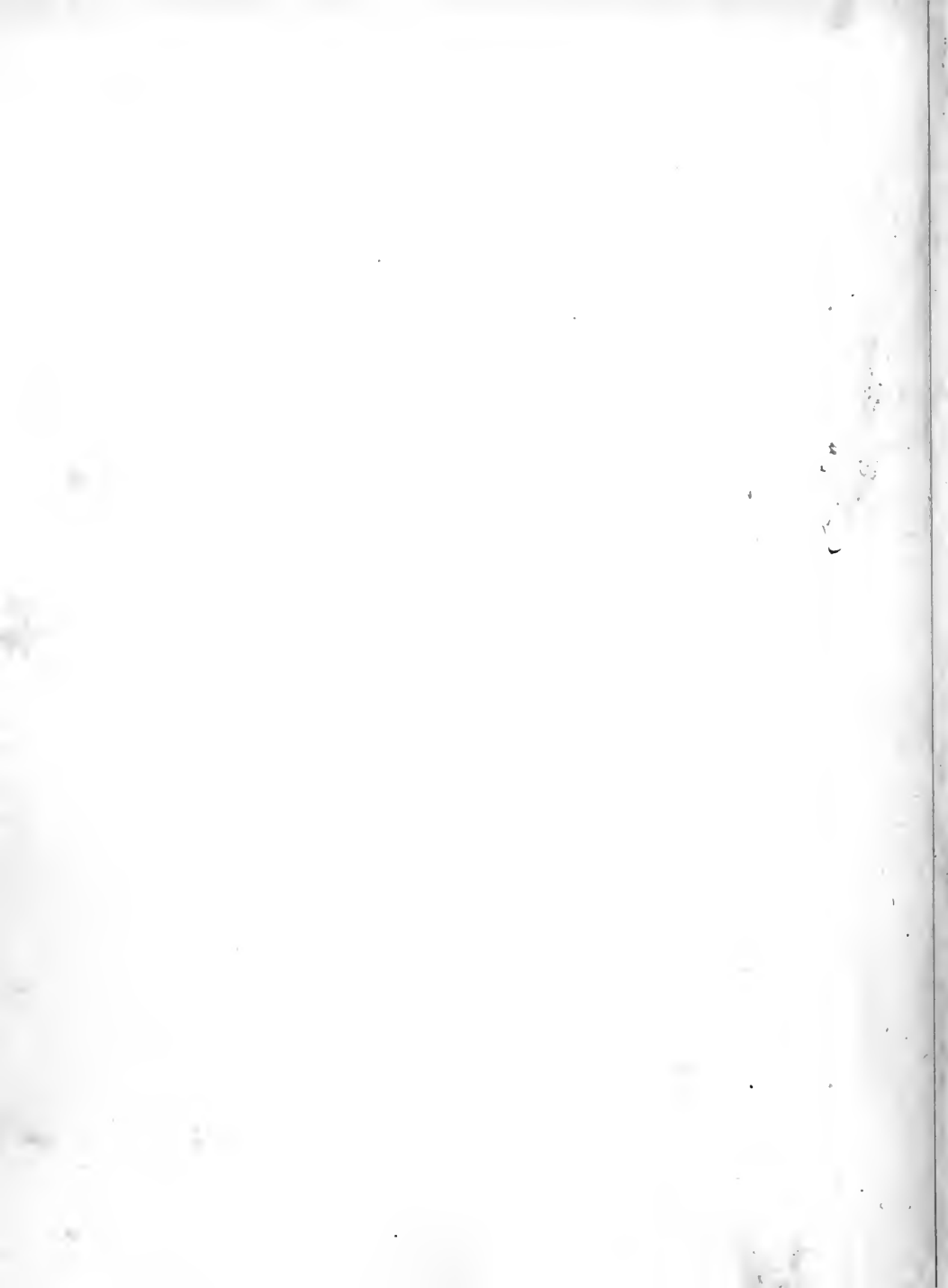
F. Brancards à fourrage

G. Logemens des Officiers

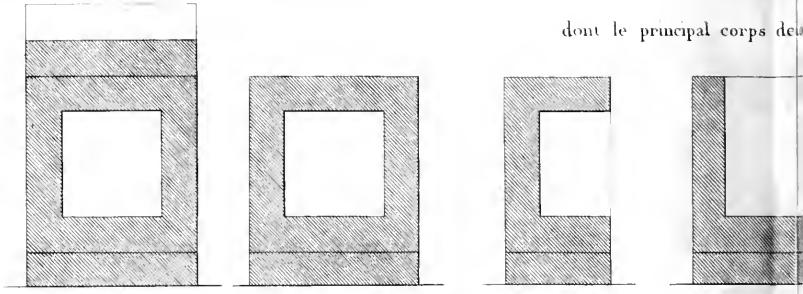


Composé par Deswreille

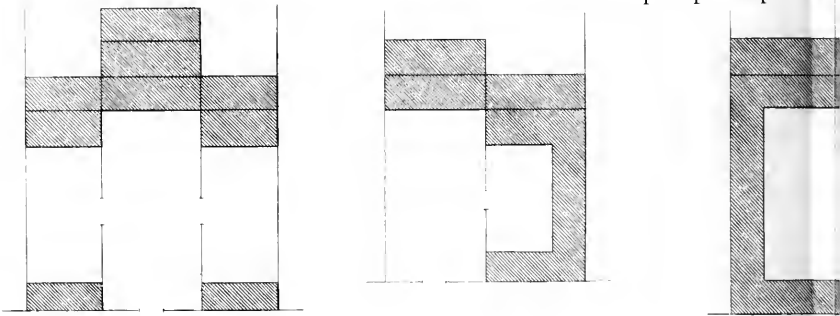
Gravé par C. Normand





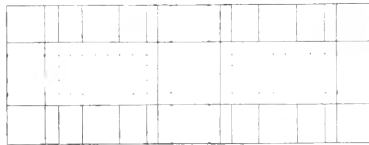


dont le principal corps de



dont le principal corps de

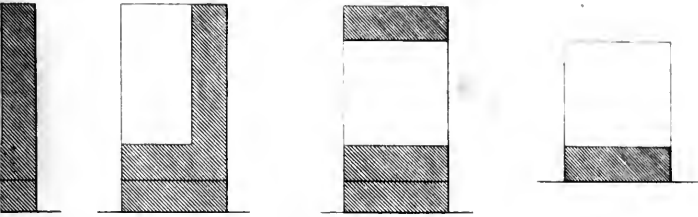
Batiment simple



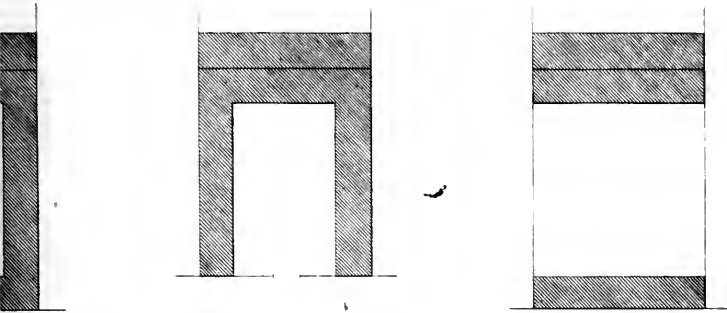
Batiment



gis donne sur la rue

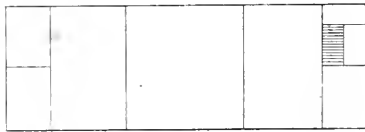


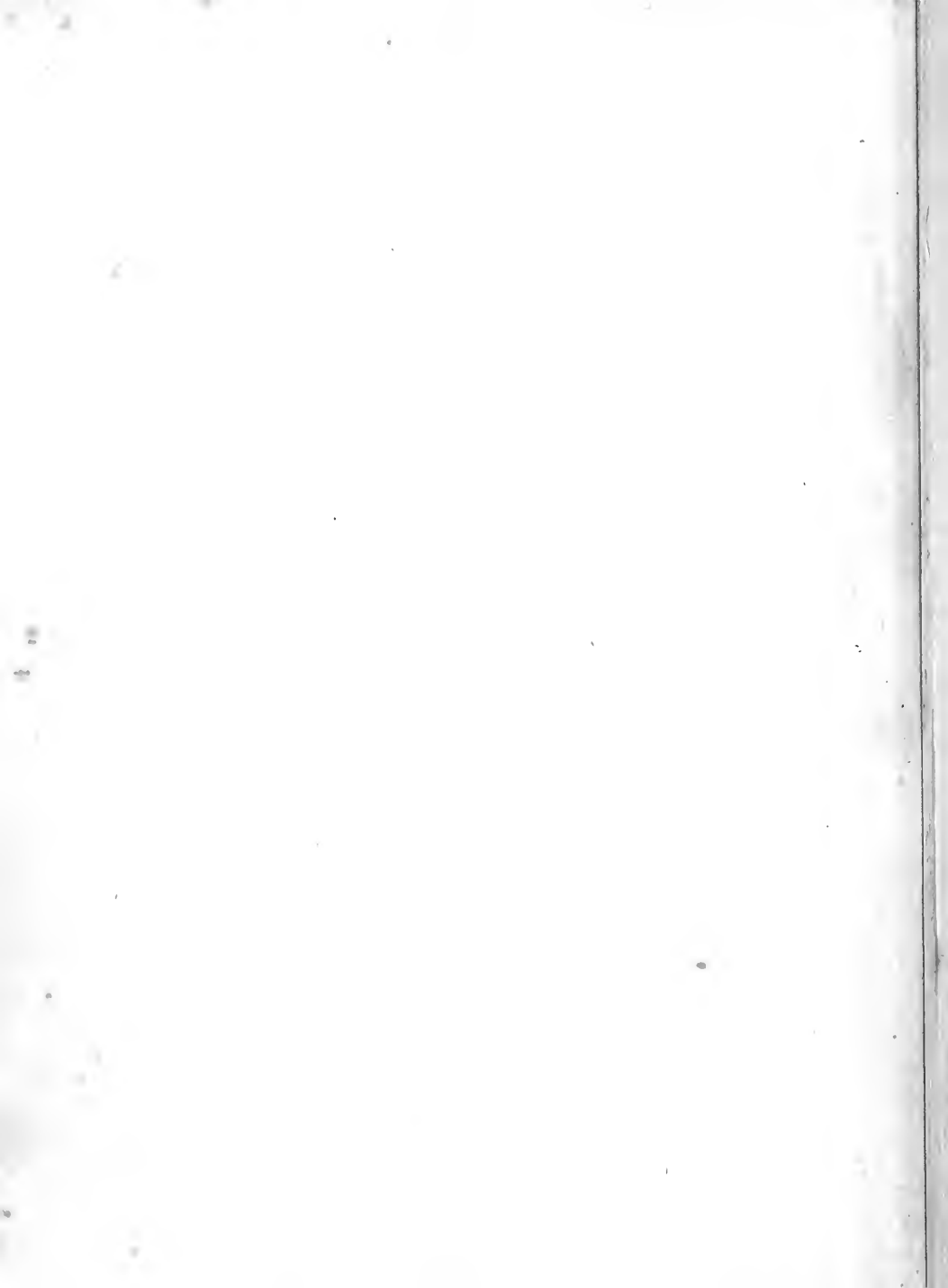
est entre cour et jardin.

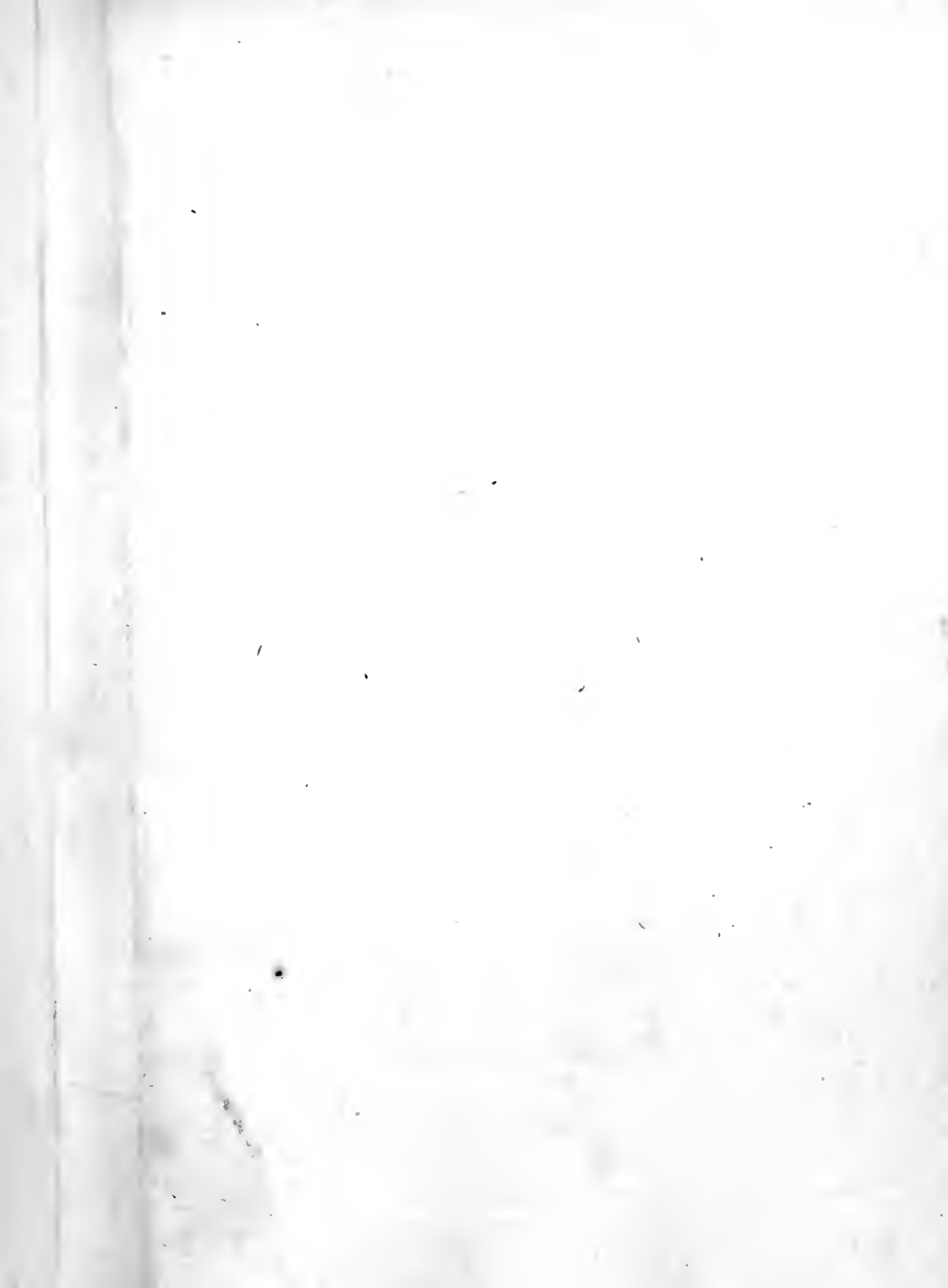


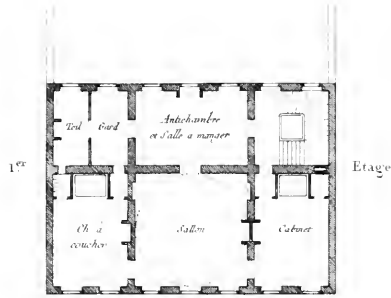
ble

Batiment triple

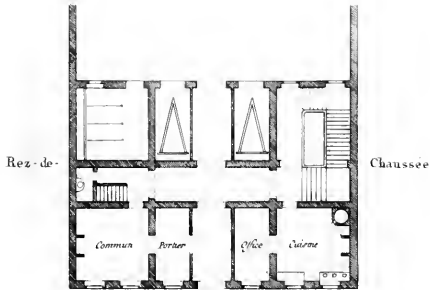
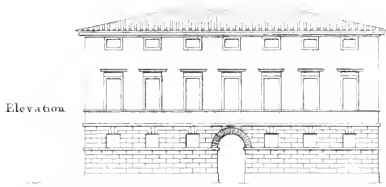




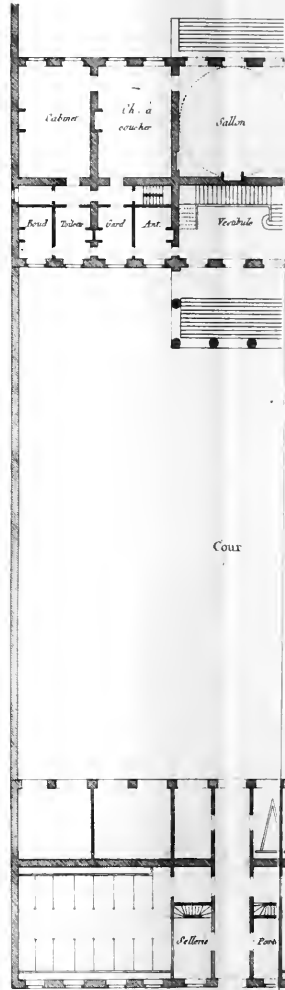


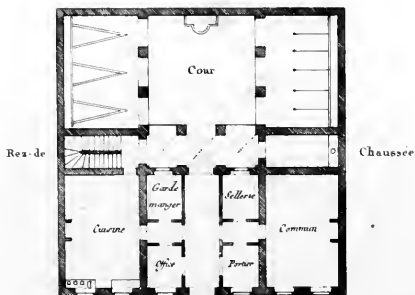
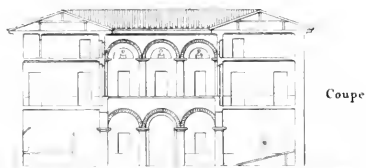
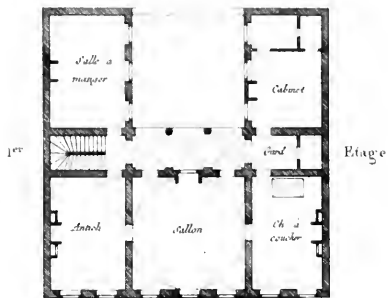


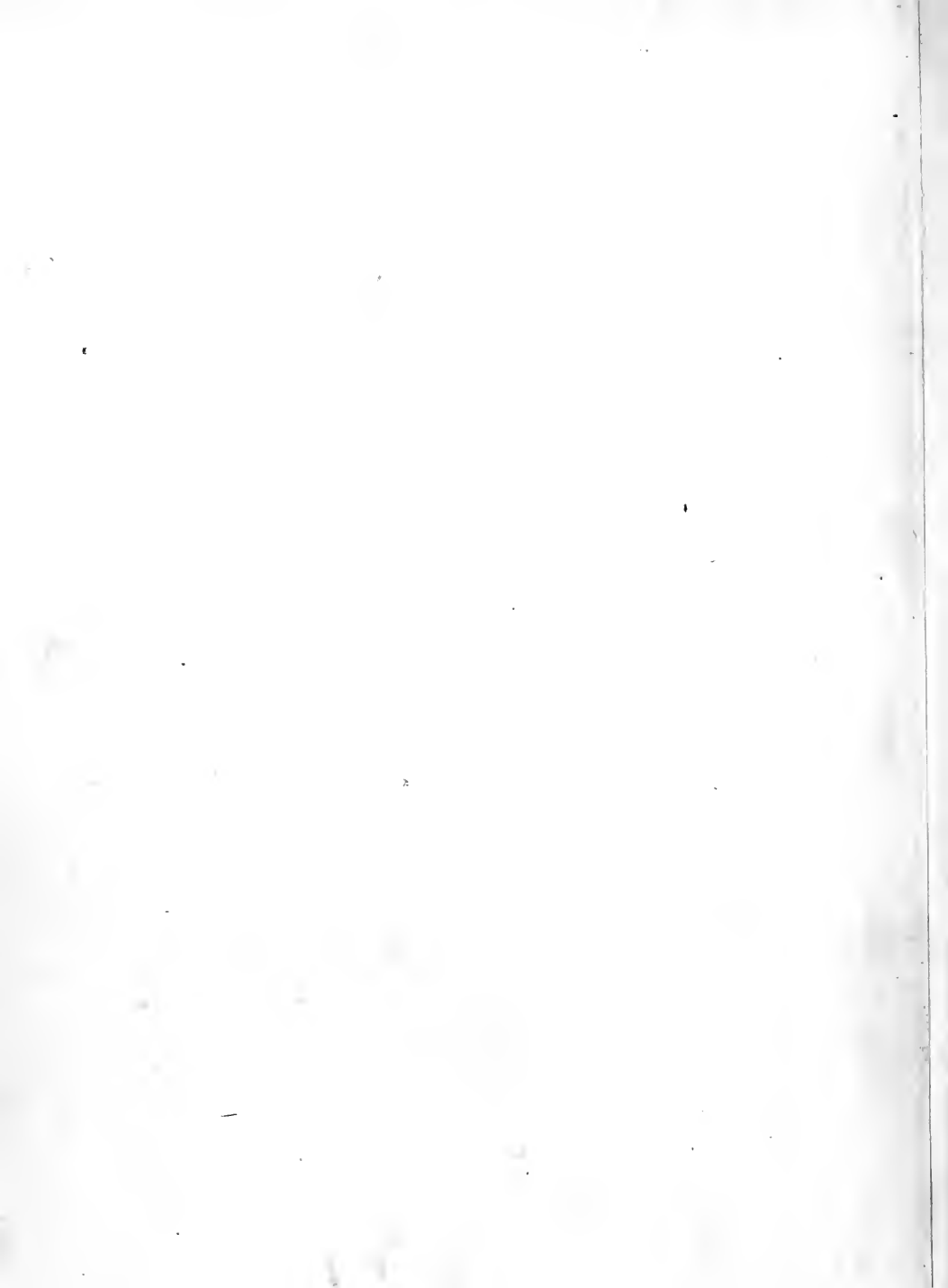
Etage



Chaussee







11

12

13

14

15

16

17

18

19

20

21

22

23

24

25

26

27

28

29

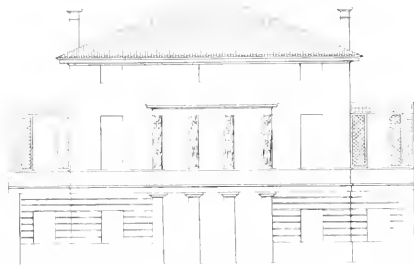
30

31

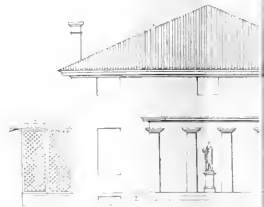
32

33

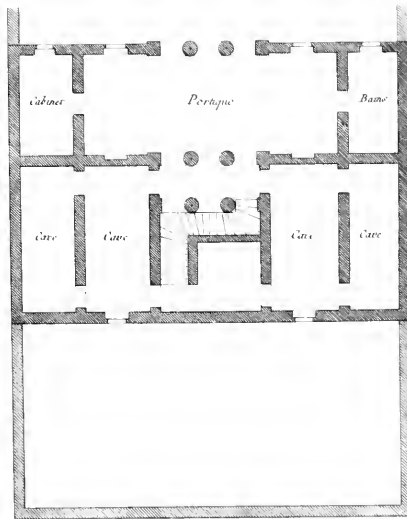
34



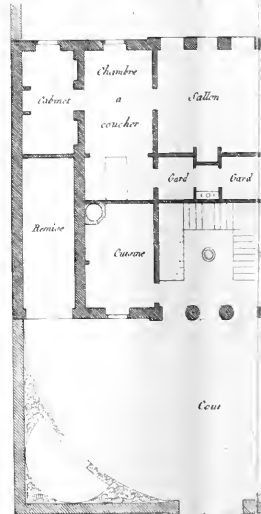
Côte du Jardin



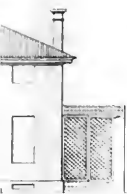
Côte de la Cour



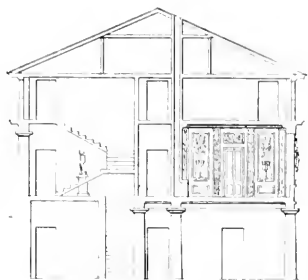
Plan au niveau du Jardin



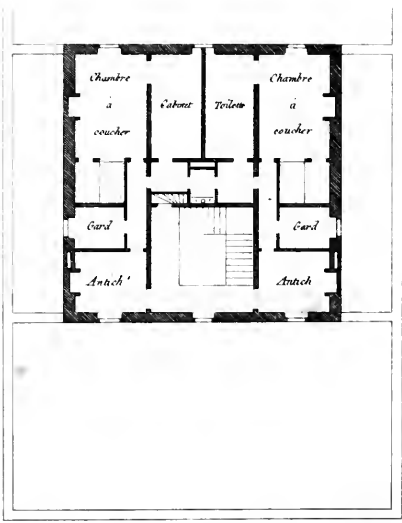
Plan au niveau de



28 20 Mètres

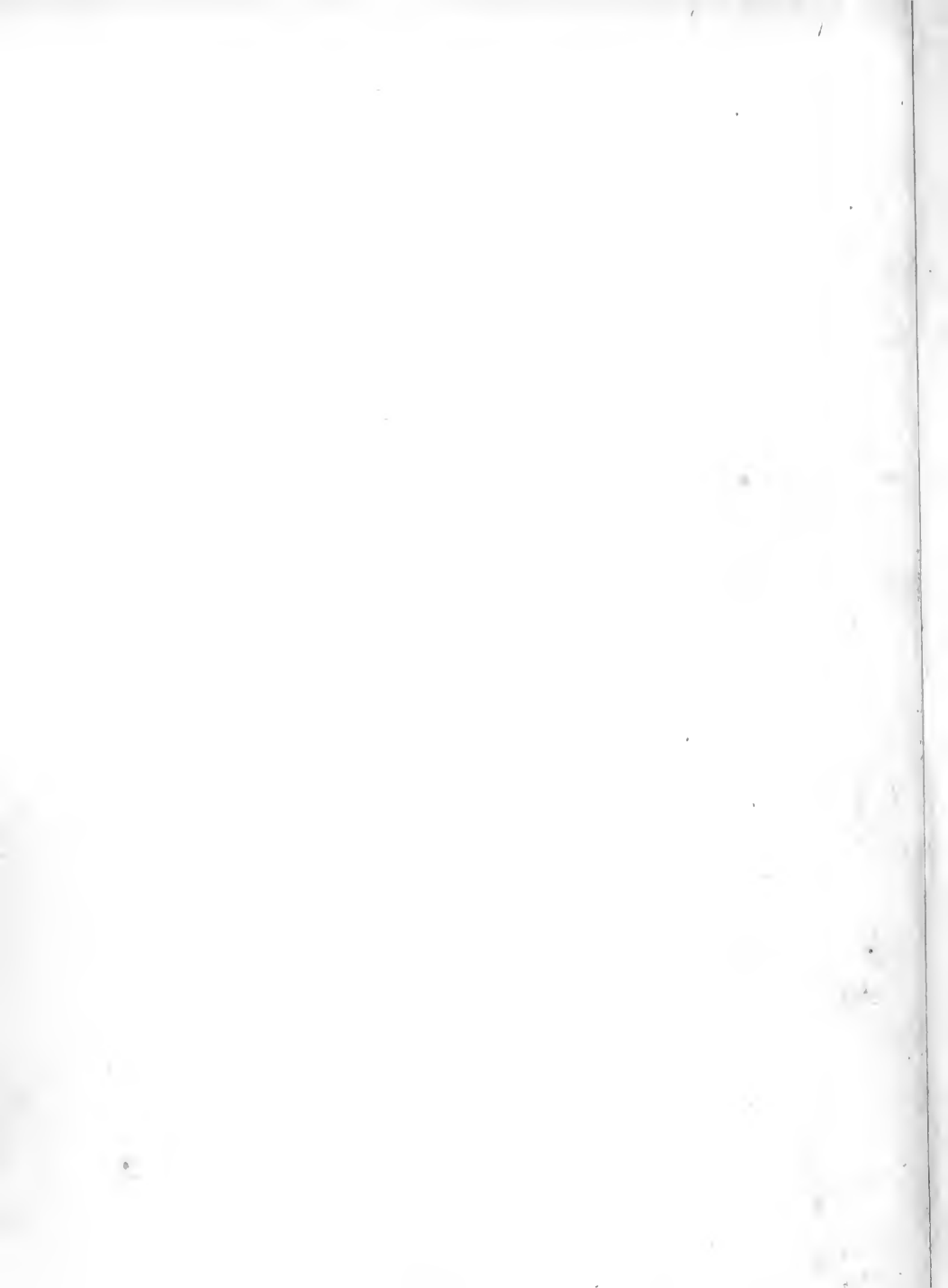


Coupe



Plan du 1^{er} Etage.

Gravé par C. Normand



)

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

100

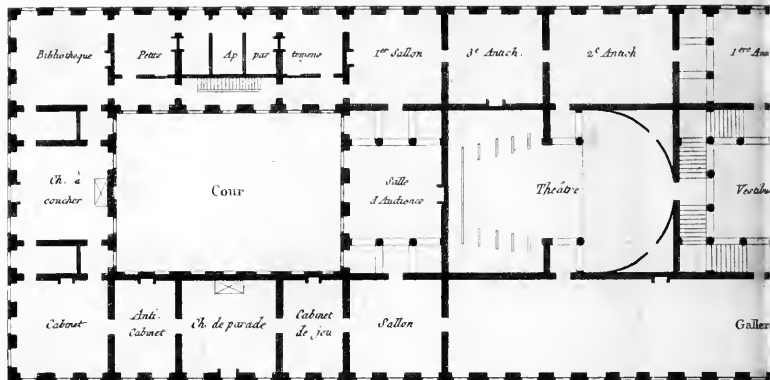
100

100

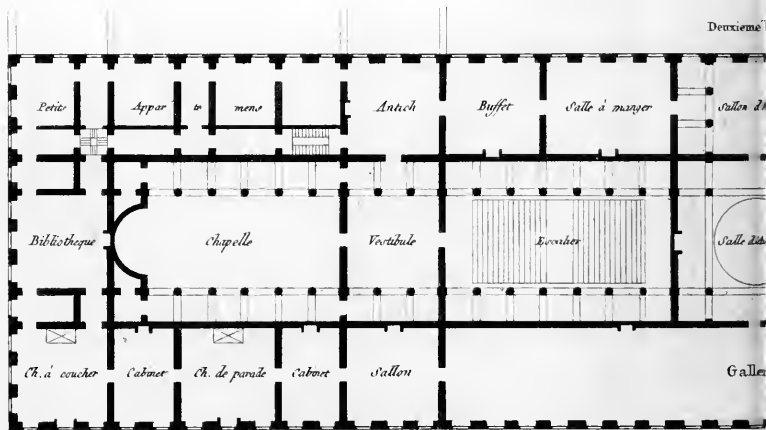
100

100

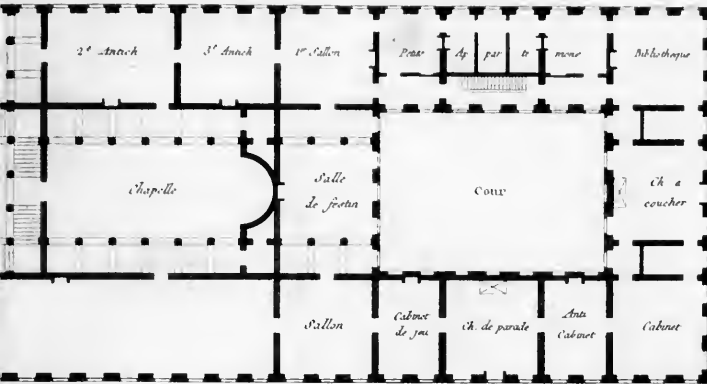
Premier



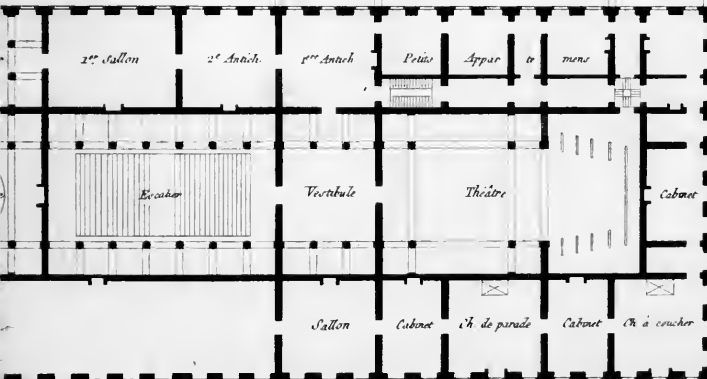
Deuxieme

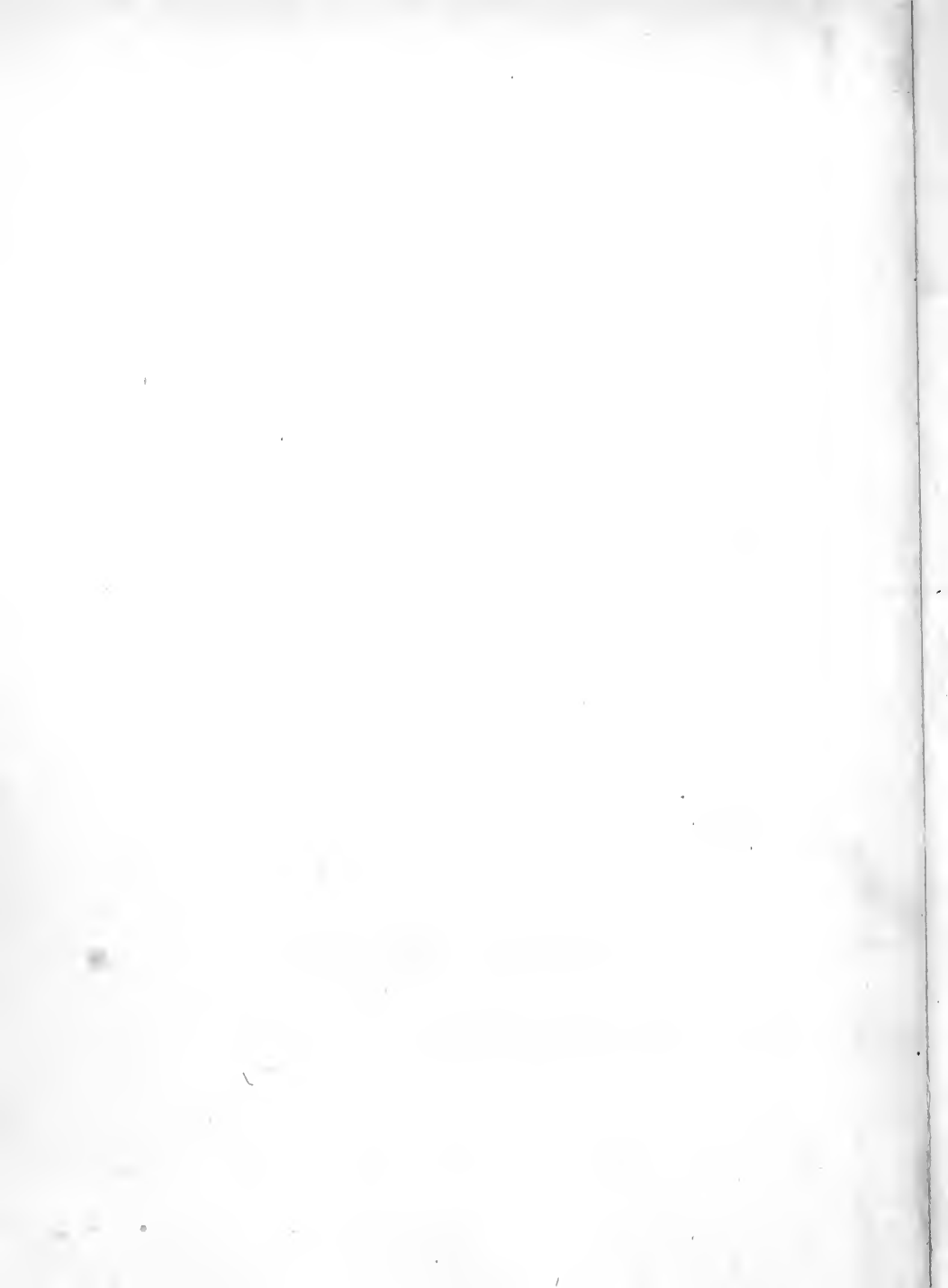


et



et

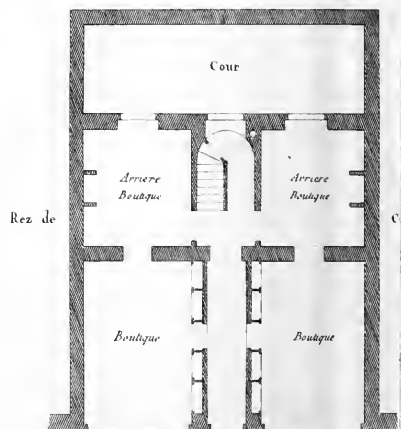
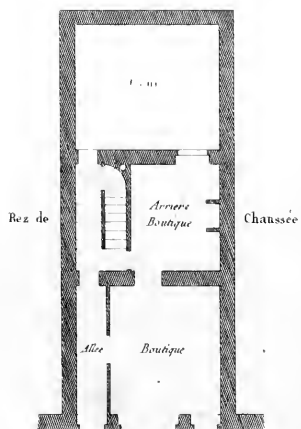
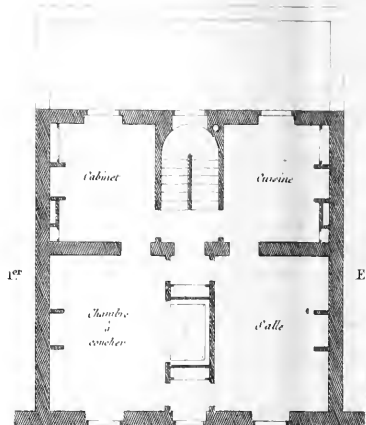
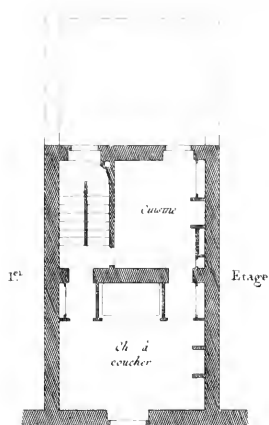




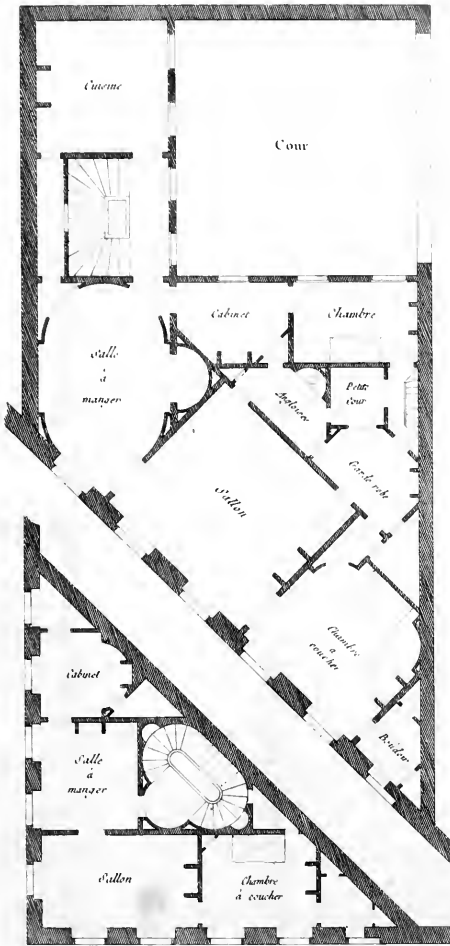
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50

51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100



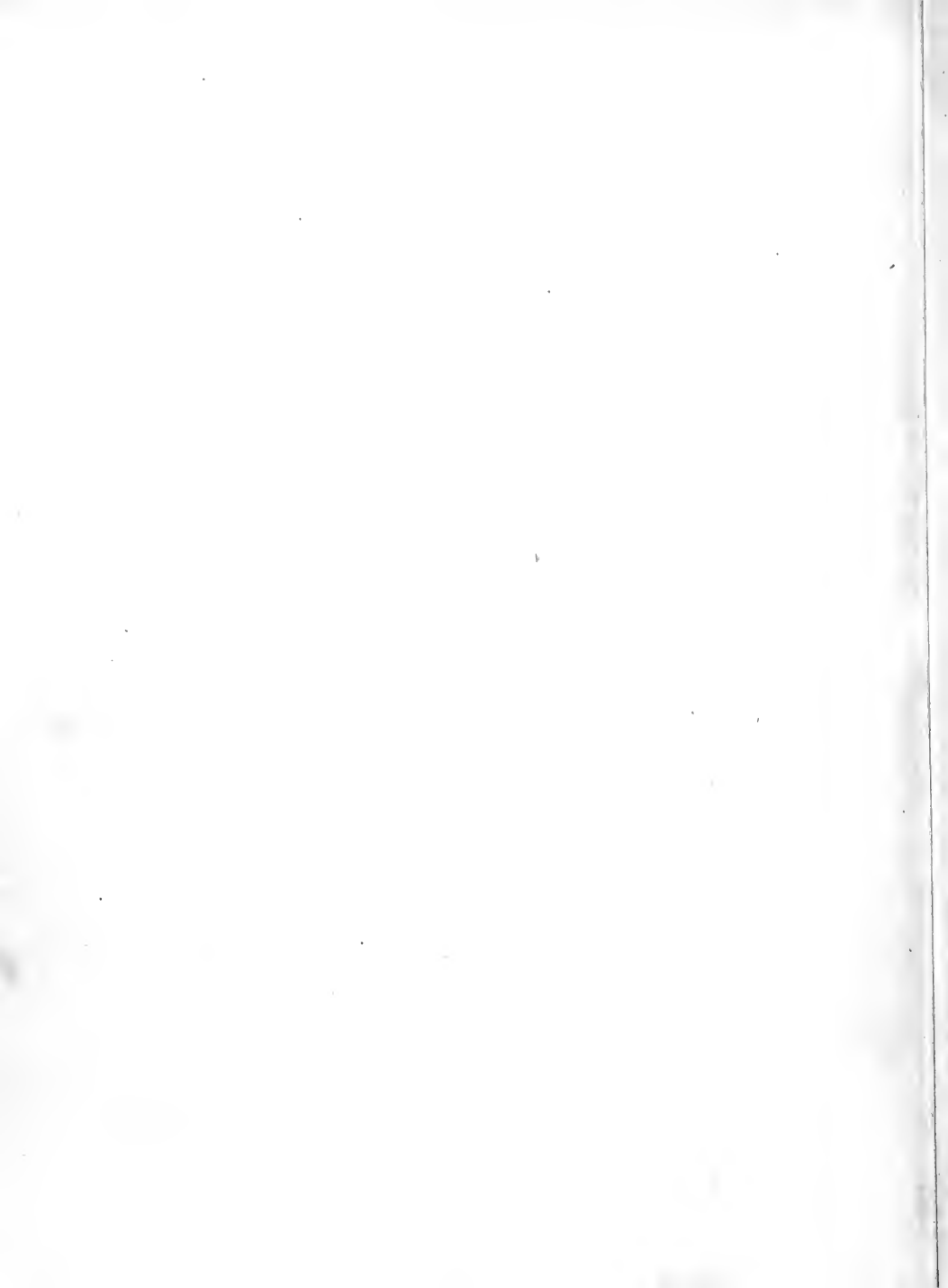


Echelle de 1 2 3 4 5



3 0 10 Mètres

Dessiné par l'Architecte

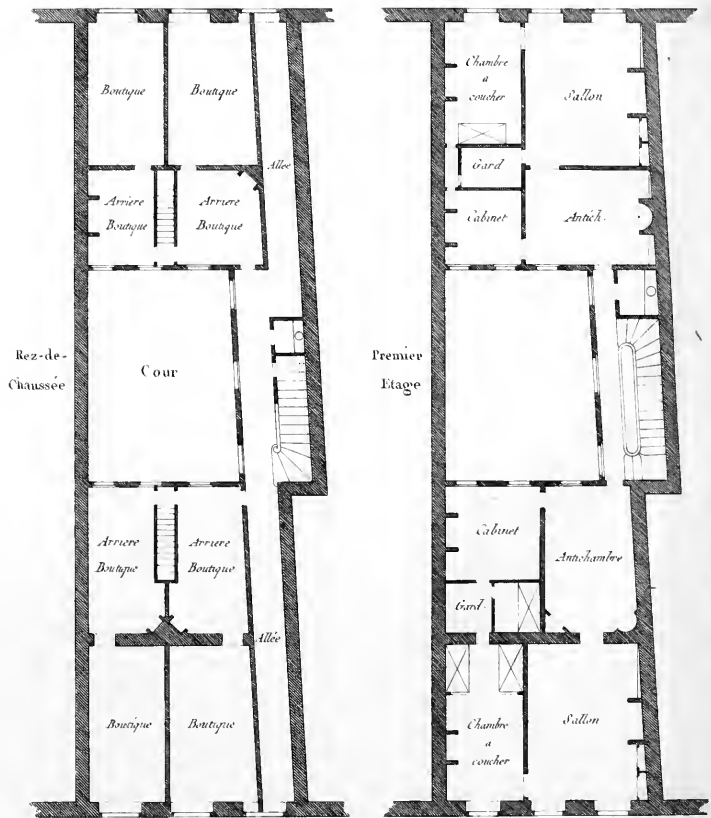


1871
1872
1873
1874
1875
1876
1877
1878
1879
1880
1881
1882
1883
1884
1885
1886
1887
1888
1889
1890
1891
1892
1893
1894
1895
1896
1897
1898
1899
1900

1901
1902
1903
1904
1905
1906
1907
1908
1909
1910
1911
1912
1913
1914
1915
1916
1917
1918
1919
1920
1921
1922
1923
1924
1925
1926
1927
1928
1929
1930

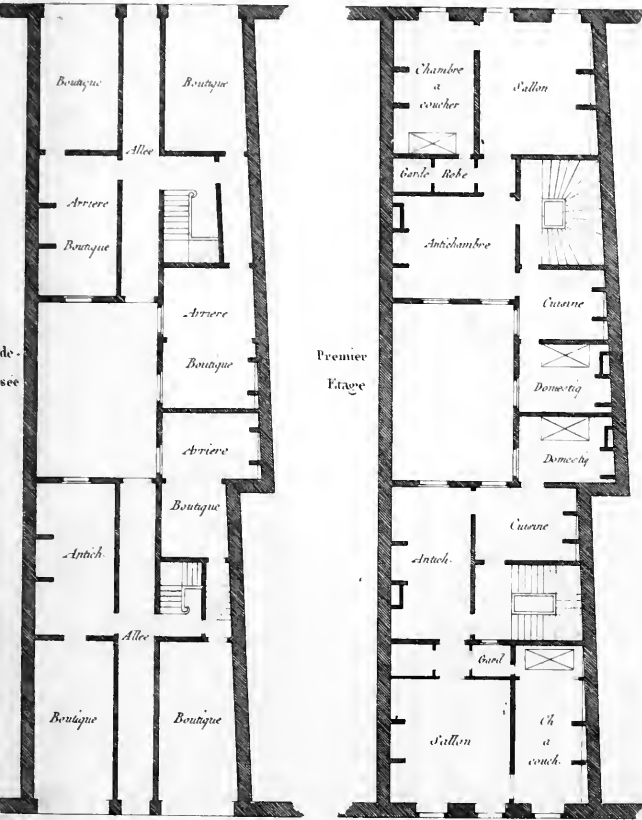
1931
1932
1933
1934
1935
1936
1937
1938
1939
1940
1941
1942
1943
1944
1945
1946
1947
1948
1949
1950
1951
1952
1953
1954
1955
1956
1957
1958
1959
1960

Premier projet



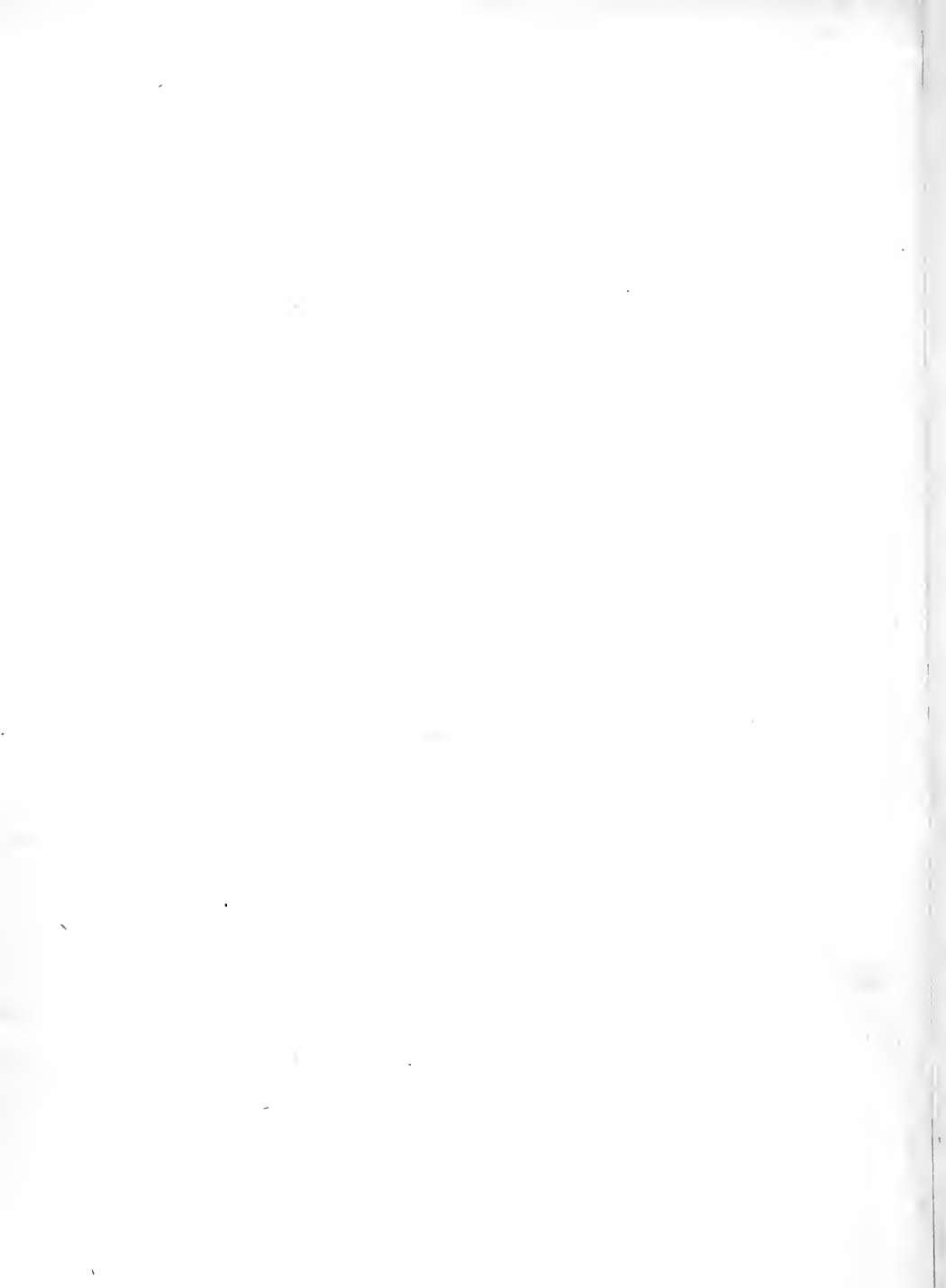
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Metres

Deuxieme projet



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Mètres

Gravé par C. Normand

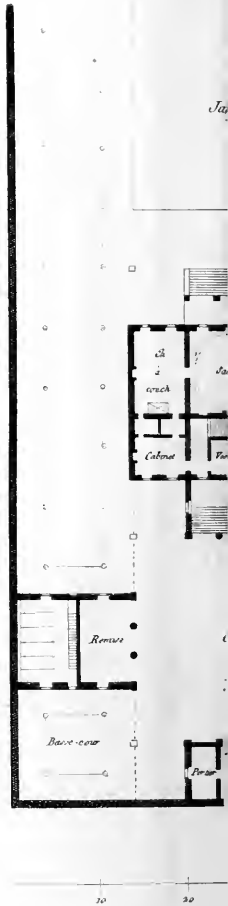




Côté de la cour



Côté de la Rue

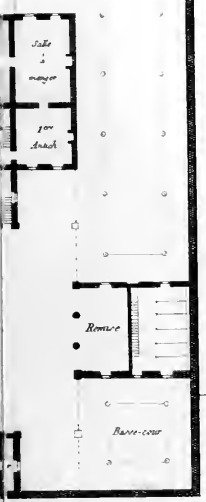




Côté du Jardin



Coupe



30 40 50 Mètres

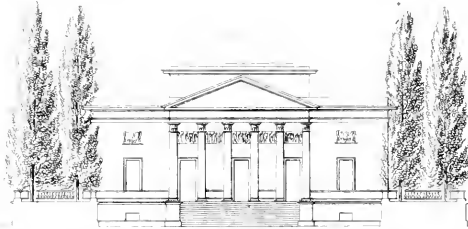
Créer par 1861



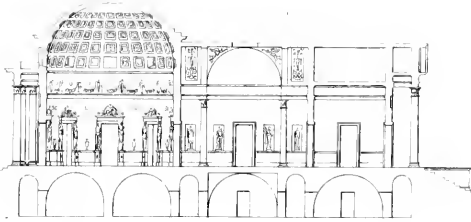
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200
201
202
203
204
205
206
207
208
209
210
211
212
213
214
215
216
217
218
219
220
221
222
223
224
225
226
227
228
229
230
231
232
233
234
235
236
237
238
239
240
241
242
243
244
245
246
247
248
249
250
251
252
253
254
255
256
257
258
259
260
261
262
263
264
265
266
267
268
269
270
271
272
273
274
275
276
277
278
279
280
281
282
283
284
285
286
287
288
289
290
291
292
293
294
295
296
297
298
299
300
301
302
303
304
305
306
307
308
309
310
311
312
313
314
315
316
317
318
319
320
321
322
323
324
325
326
327
328
329
330
331
332
333
334
335
336
337
338
339
340
341
342
343
344
345
346
347
348
349
350
351
352
353
354
355
356
357
358
359
360
361
362
363
364
365
366
367
368
369
370
371
372
373
374
375
376
377
378
379
380
381
382
383
384
385
386
387
388
389
390
391
392
393
394
395
396
397
398
399
400
401
402
403
404
405
406
407
408
409
410
411
412
413
414
415
416
417
418
419
420
421
422
423
424
425
426
427
428
429
430
431
432
433
434
435
436
437
438
439
440
441
442
443
444
445
446
447
448
449
450
451
452
453
454
455
456
457
458
459
460
461
462
463
464
465
466
467
468
469
470
471
472
473
474
475
476
477
478
479
480
481
482
483
484
485
486
487
488
489
490
491
492
493
494
495
496
497
498
499
500
501
502
503
504
505
506
507
508
509
510
511
512
513
514
515
516
517
518
519
520
521
522
523
524
525
526
527
528
529
530
531
532
533
534
535
536
537
538
539
540
541
542
543
544
545
546
547
548
549
550
551
552
553
554
555
556
557
558
559
560
561
562
563
564
565
566
567
568
569
570
571
572
573
574
575
576
577
578
579
580
581
582
583
584
585
586
587
588
589
590
591
592
593
594
595
596
597
598
599
600
601
602
603
604
605
606
607
608
609
610
611
612
613
614
615
616
617
618
619
620
621
622
623
624
625
626
627
628
629
630
631
632
633
634
635
636
637
638
639
640
641
642
643
644
645
646
647
648
649
650
651
652
653
654
655
656
657
658
659
660
661
662
663
664
665
666
667
668
669
670
671
672
673
674
675
676
677
678
679
680
681
682
683
684
685
686
687
688
689
690
691
692
693
694
695
696
697
698
699
700
701
702
703
704
705
706
707
708
709
710
711
712
713
714
715
716
717
718
719
720
721
722
723
724
725
726
727
728
729
730
731
732
733
734
735
736
737
738
739
740
741
742
743
744
745
746
747
748
749
750
751
752
753
754
755
756
757
758
759
760
761
762
763
764
765
766
767
768
769
770
771
772
773
774
775
776
777
778
779
780
781
782
783
784
785
786
787
788
789
790
791
792
793
794
795
796
797
798
799
800
801
802
803
804
805
806
807
808
809
810
811
812
813
814
815
816
817
818
819
820
821
822
823
824
825
826
827
828
829
830
831
832
833
834
835
836
837
838
839
840
841
842
843
844
845
846
847
848
849
850
851
852
853
854
855
856
857
858
859
860
861
862
863
864
865
866
867
868
869
870
871
872
873
874
875
876
877
878
879
880
881
882
883
884
885
886
887
888
889
890
891
892
893
894
895
896
897
898
899
900
901
902
903
904
905
906
907
908
909
910
911
912
913
914
915
916
917
918
919
920
921
922
923
924
925
926
927
928
929
930
931
932
933
934
935
936
937
938
939
940
941
942
943
944
945
946
947
948
949
950
951
952
953
954
955
956
957
958
959
960
961
962
963
964
965
966
967
968
969
970
971
972
973
974
975
976
977
978
979
980
981
982
983
984
985
986
987
988
989
990
991
992
993
994
995
996
997
998
999
1000

3^e Partie

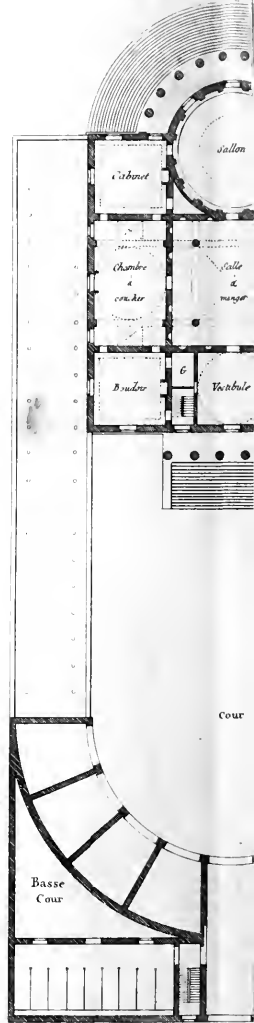
MAISON DE VILLE I

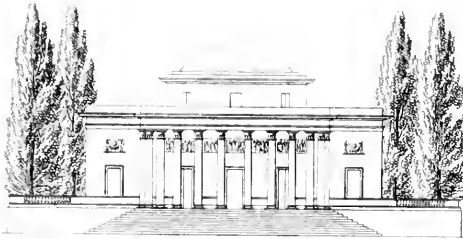
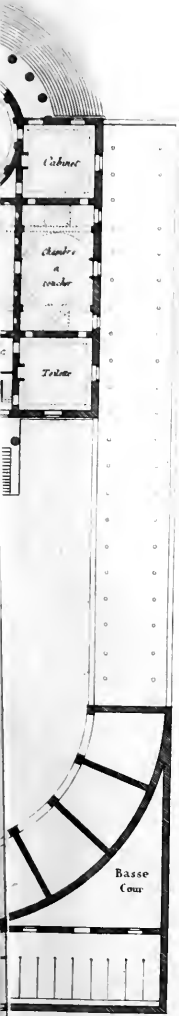


Côté de la Cour

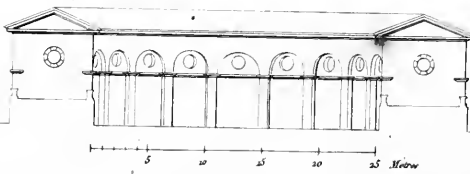


Coupe

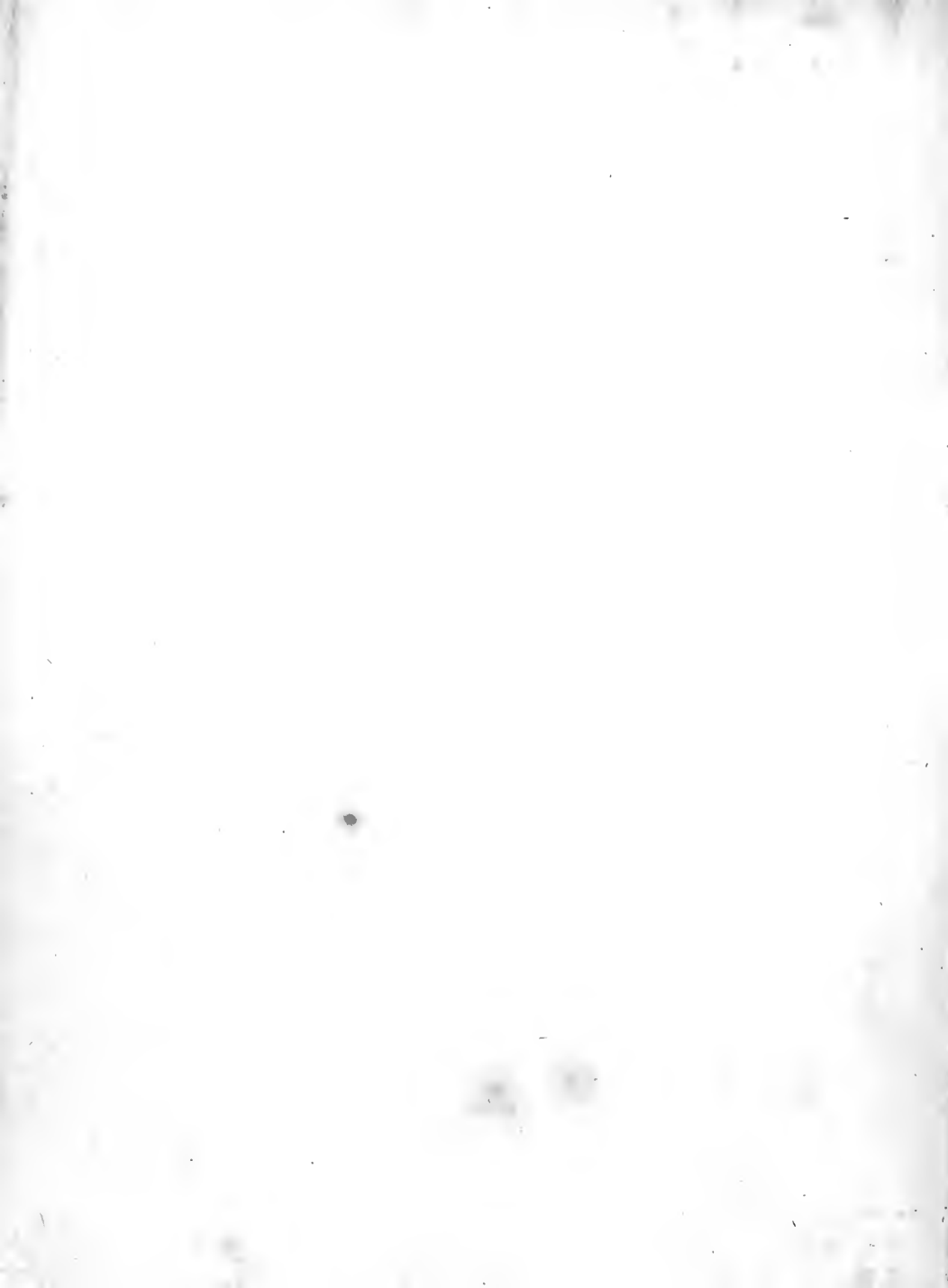




Côté du Jardin

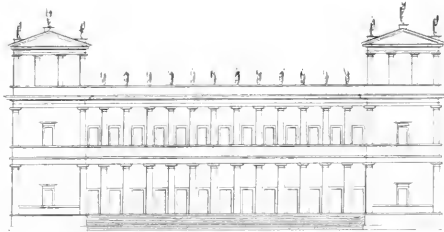


Côté des Remises

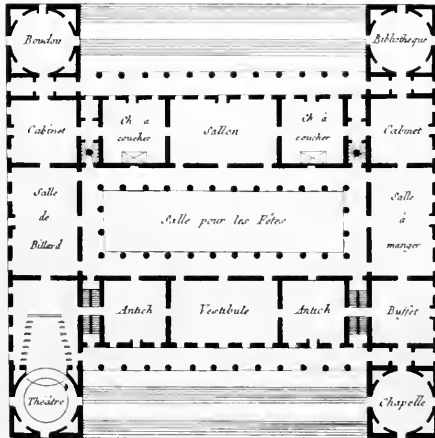


10
11
12
13
14
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

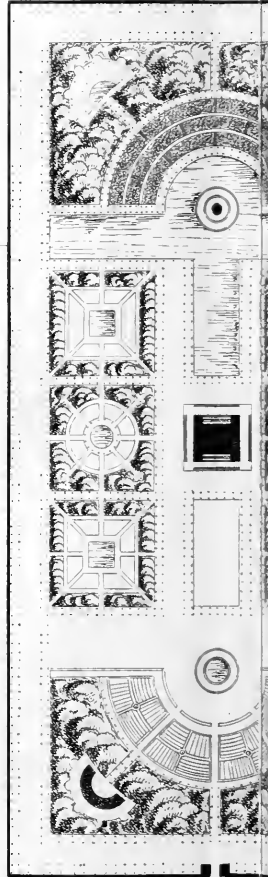
101
102
103
104
105
106
107
108
109
110
111
112
113
114
115
116
117
118
119
120
121
122
123
124
125
126
127
128
129
130
131
132
133
134
135
136
137
138
139
140
141
142
143
144
145
146
147
148
149
150
151
152
153
154
155
156
157
158
159
160
161
162
163
164
165
166
167
168
169
170
171
172
173
174
175
176
177
178
179
180
181
182
183
184
185
186
187
188
189
190
191
192
193
194
195
196
197
198
199
200

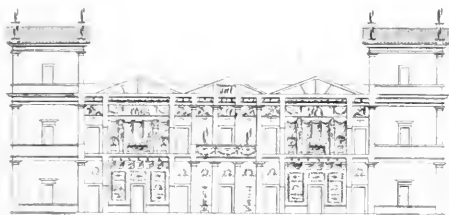
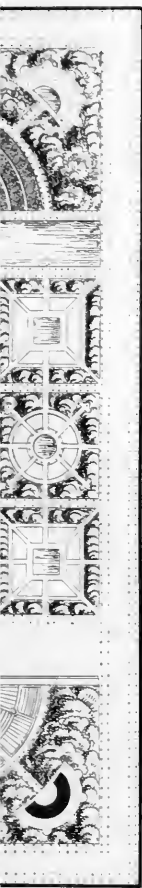


Elevation

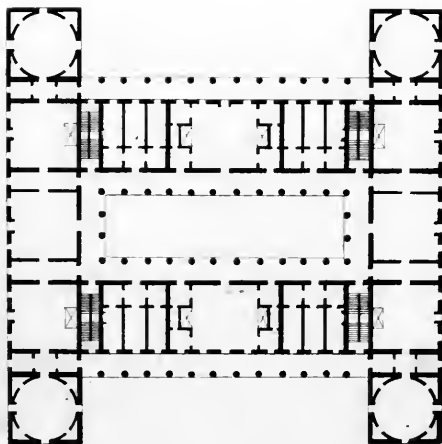


Rez-de-Chaussée





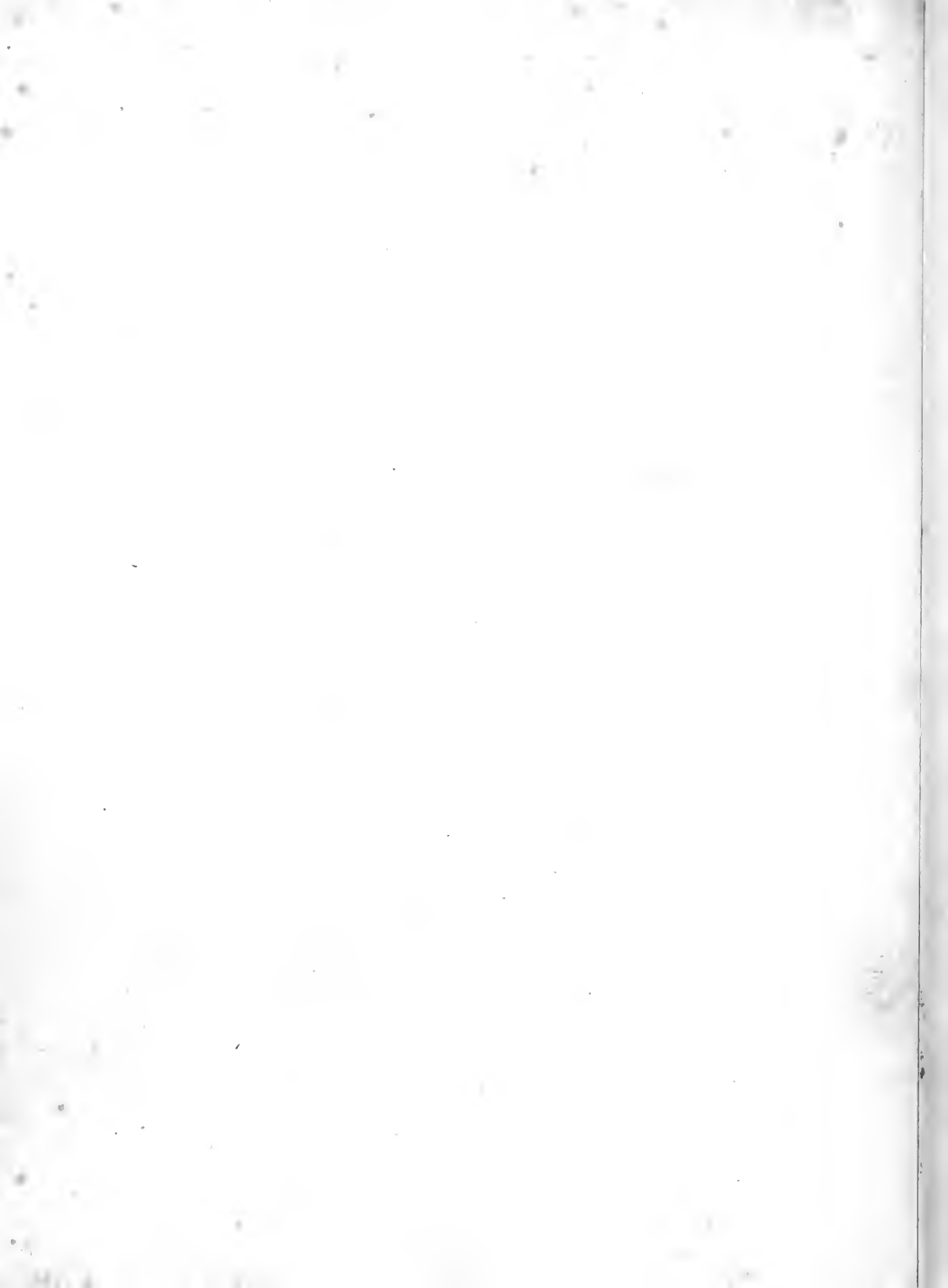
Coupe

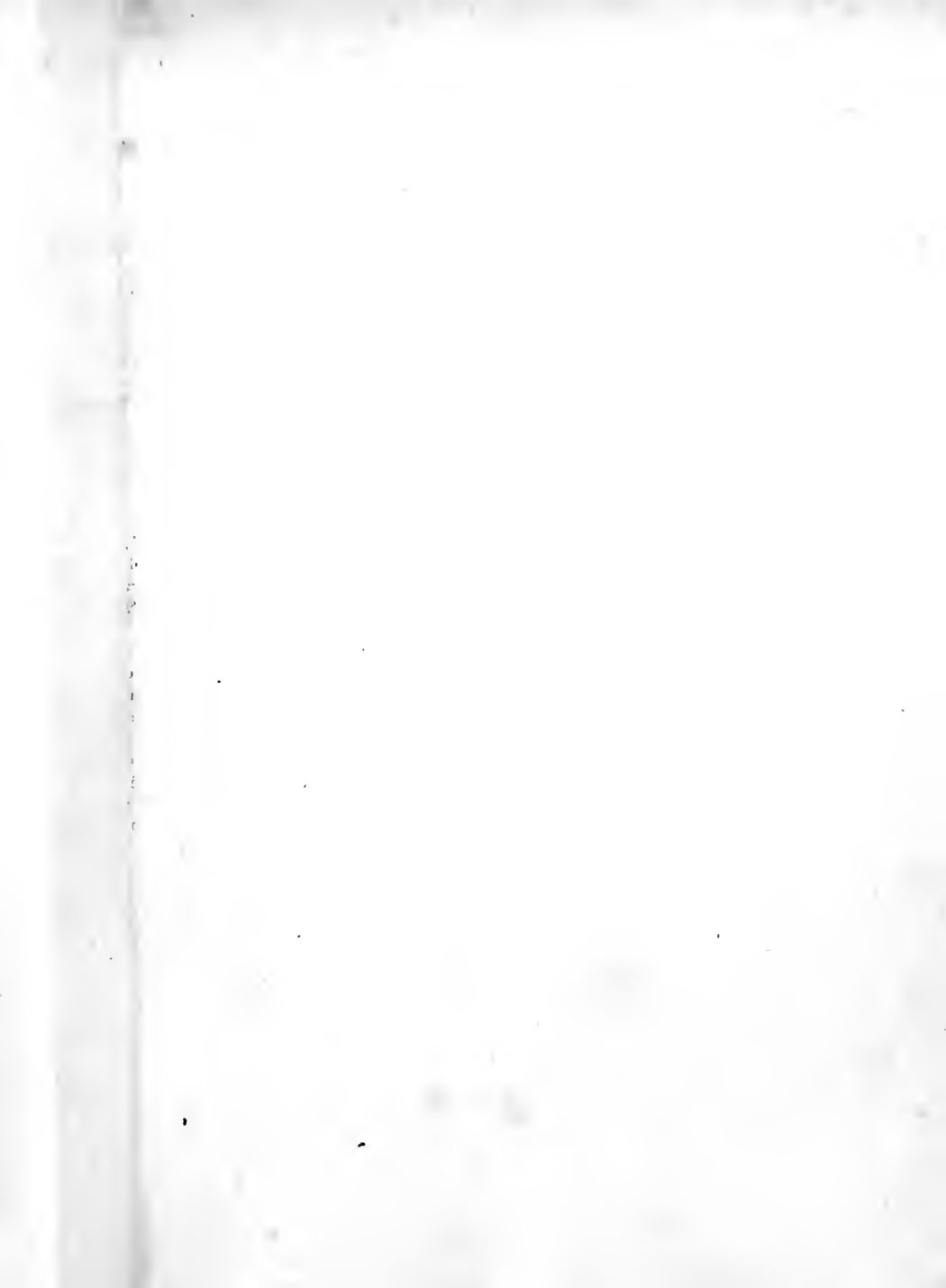


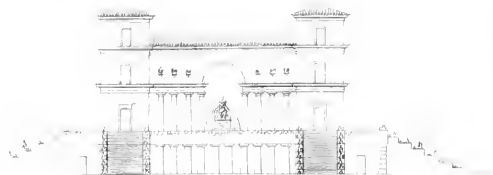
1^{er} Etage

1/2 Mètre

Grave par Hon

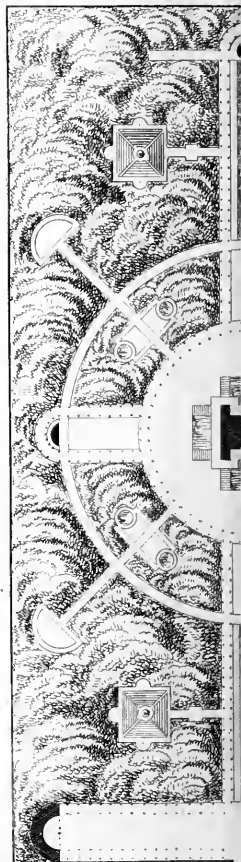
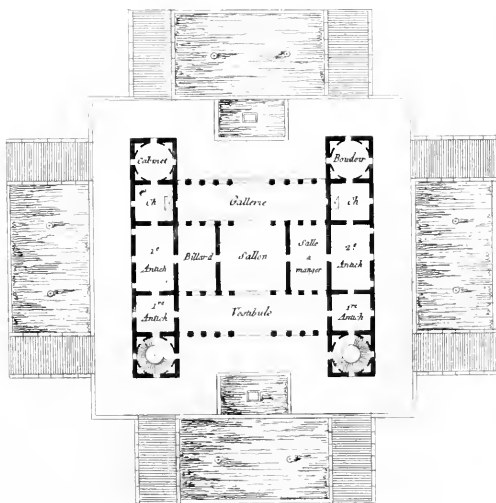


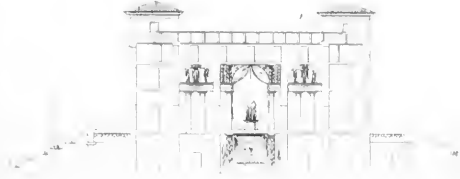
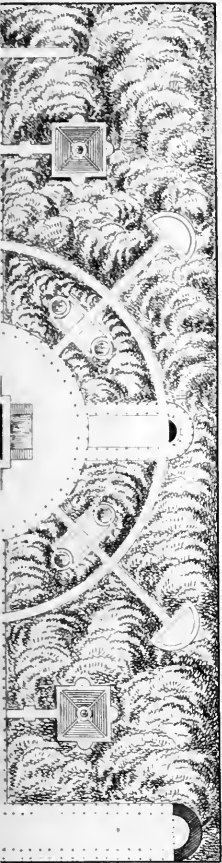




Elevation

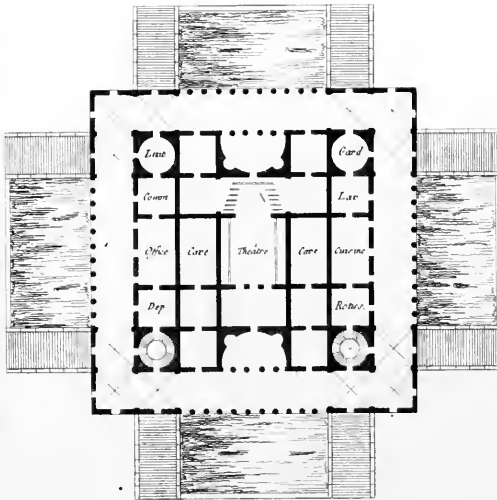
Rez de chaussée





Coupe

Souterrains

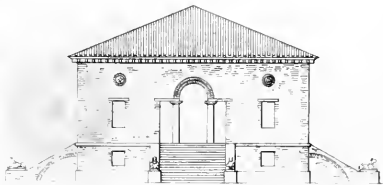
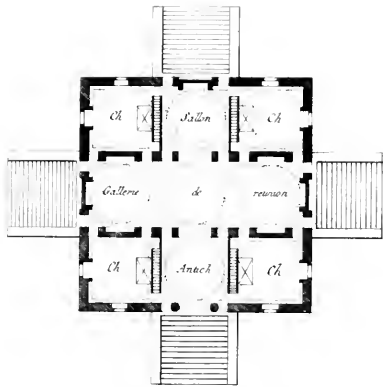
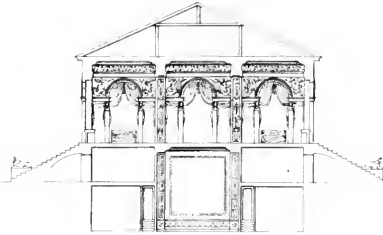


25 30 35 Mètres





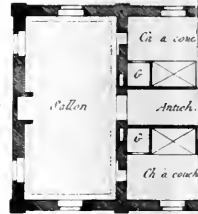
Pavillon



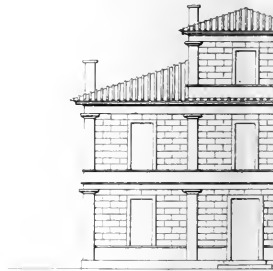
5 20 Mètres

MAISON DE CAMPAGNE

Premier

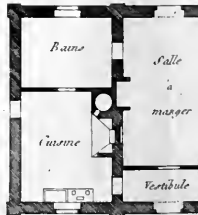


exécutée à Chessy, pres

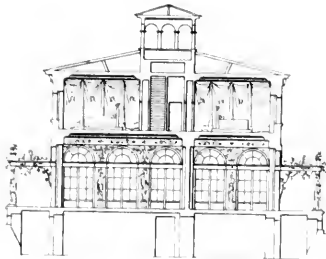


5

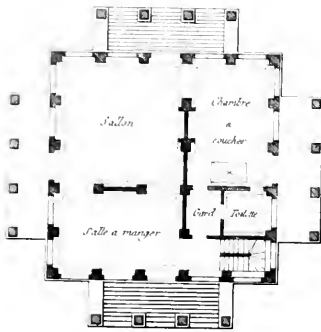
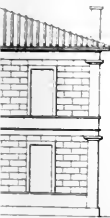
Rez de



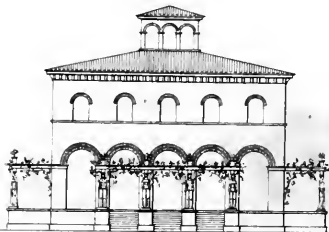
Pavillon



guy en Brie .

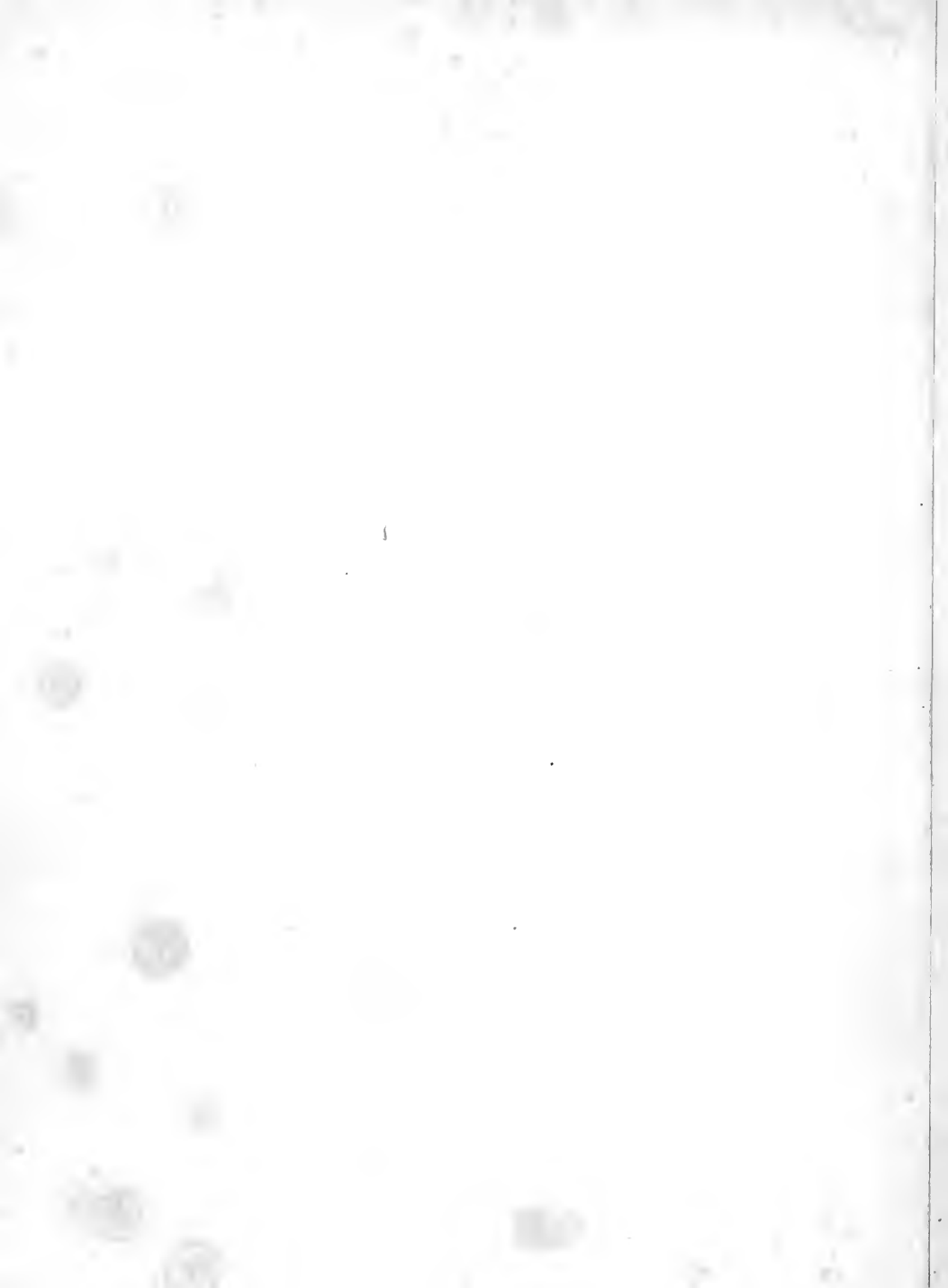


10 Mètres

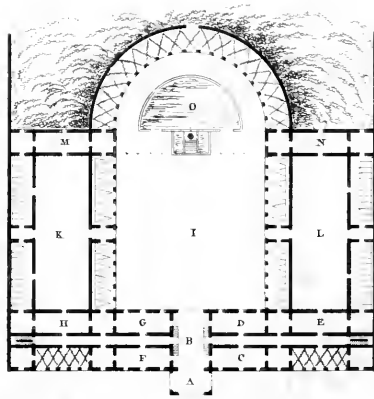
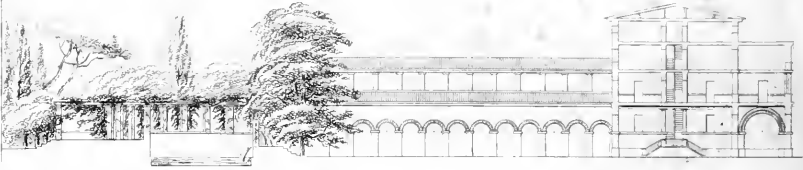


10 Mètres

Gravé par C. Normand



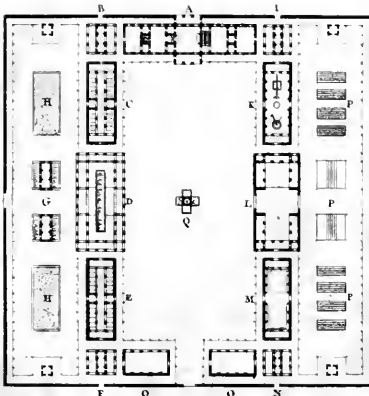
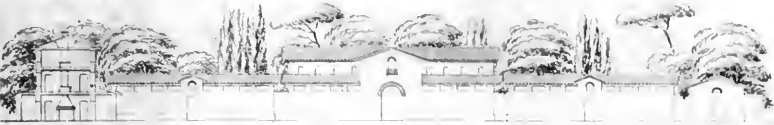




- A. Releve
- B. Vestibule
- C. Salle des Voyageurs
- D. Bureau
- E. Decharge
- F. Salle à manger
- G. Cuisine et logement du maître

- H. Commun. N^o.
- I. Cour de Service
- K. Remise et Ecurie de la Poste
- L. Remise et Ecurie des Voyageurs
- M. Chambres des Postillons
- N. Magasin de S^e.
- O. Abreuvoir
- Au 1^{er} Chamb. des Voyageurs

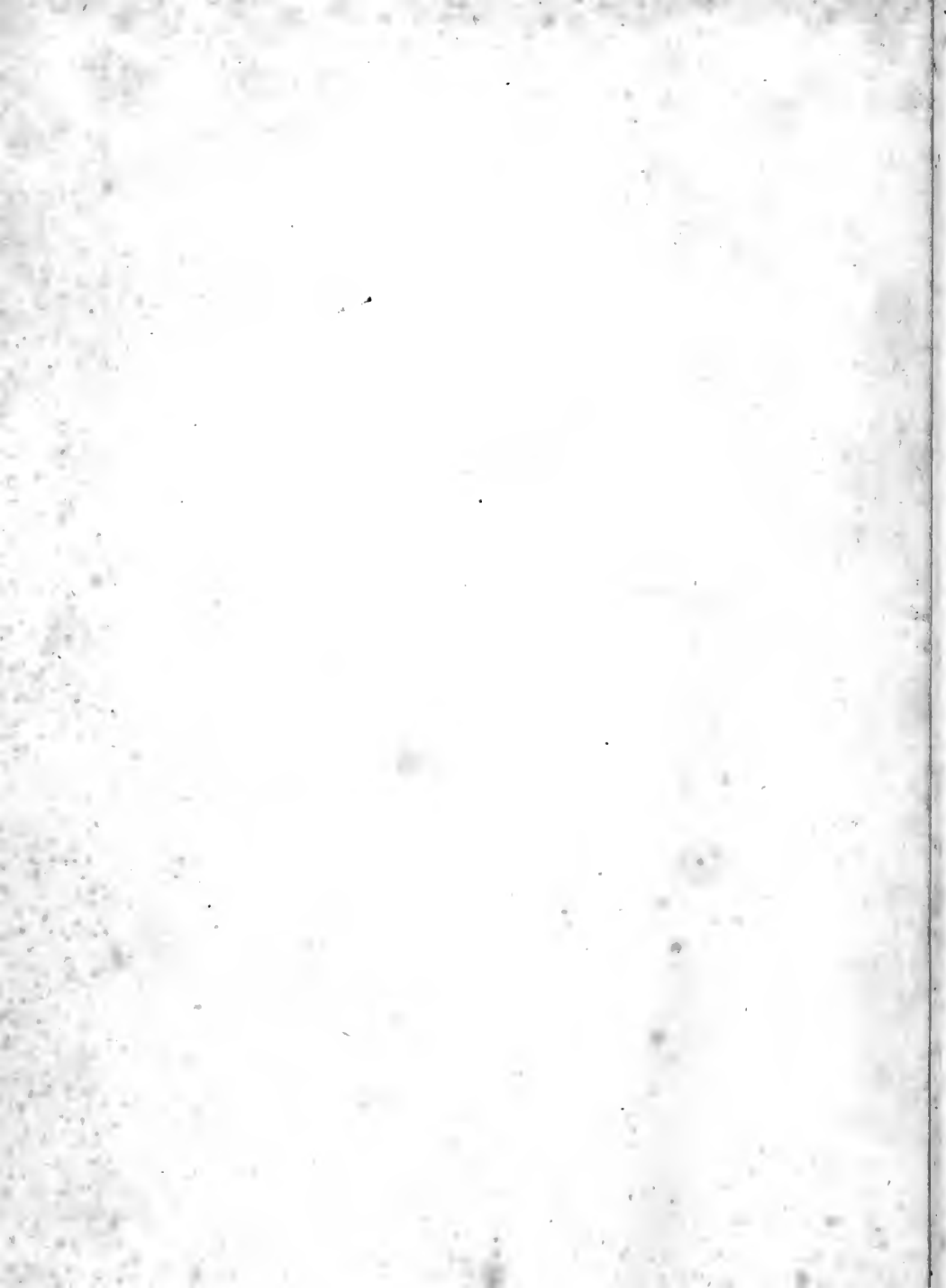




- A Habitation du fermier
- B Latrerie
- C Etable
- D Broyere
- E Ecurie
- F Forge
- G Base aux Bouteilles de
- H Fenar

- I Fournil
- K Pressoir
- L Oranger
- M Depot
- N Atcher
- O Hangards
- P Encluse pour les meules
- Q Parc











NOT TO LEAVE THE ROOM
DATE DUE

~~XXXXXXXXXX~~

CAYLORD

PRINTED IN U.S.A.

0907627

DO NOT CIRCULATE

